

FWC (SIEA) 2018 – Lot 1 – Sustainable management of natural resources and resilience

EuropeAid/138778/DH/SER/Multi

**DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO**

***EVALUATION DU PROGRAMME « PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE EN RDC PAR L'AMCC : APPUI A LA FORMATION ET AU
REBOISEMENT »***

Contrat Spécifique n°2018/400011/1

RAPPORT FINAL

Janvier 2019

Projet financé par l'Union Européenne



Le contenu de la présente publication relève de la
seule responsabilité de SOFRECO et ne peut en aucun cas
être considéré comme reflétant l'avis de l'Union
Européenne.

Projet mis en œuvre par



SOFRECO Consortium

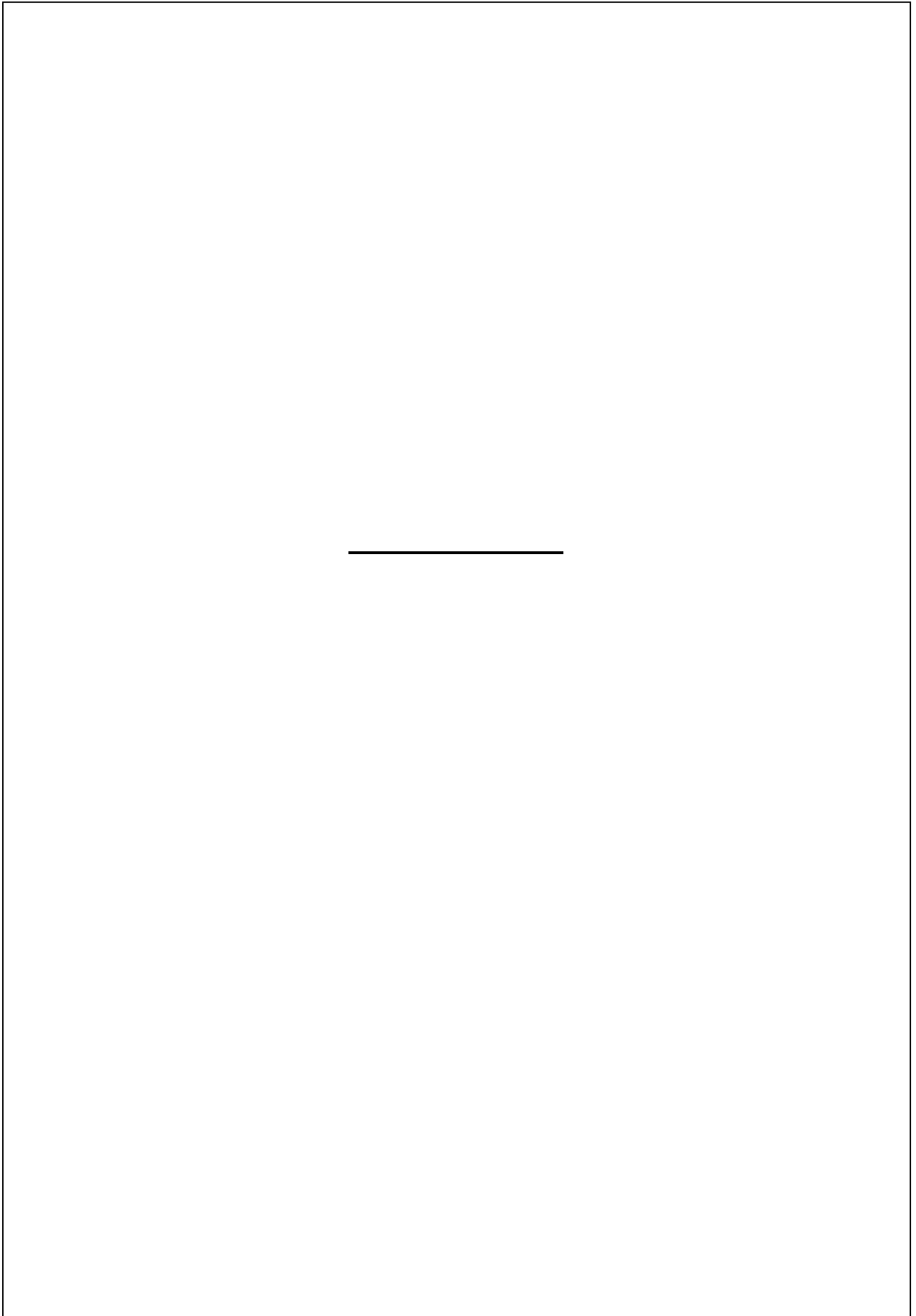


TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES.....	4
LISTE DES ACRONYMES	5
RESUME EXECUTIF	9
EXECUTIVE SUMMARY	15
1 INTRODUCTION	21
1.1 Contexte de l'évaluation finale	21
1.1.1 Contexte de la RDC	21
1.1.2 Rappel de l'Action à évaluer	22
1.1.3 Rappel de la méthodologie de l'évaluation	22
1.1.4 Contexte des projets et programmes environnement, forêts, biodiversité au niveau national.....	24
2 REPONSES AUX QUESTIONS ET CONCLUSIONS	27
2.1 Les Questions d'Évaluations (QE)	27
2.2 Appréciation des critères d'évaluation pour la composante « formation » à Kisangani	30
2.2.1 Pertinence.....	31
2.2.2 Efficacité	31
2.2.3 Efficience	33
2.2.4 Durabilité.....	33
2.2.5 Impact	35
2.2.6 Perspectives	36
2.2.7 Lien avec l'étude relative à la « Mise en place d'une chaire de formation continue et accompagnement du processus LMD » (Juillet 2015).....	36
2.3 Appréciation des critères d'évaluation pour le composant « reboisement » à Goma-Virunga	37
2.3.1 Pertinence.....	37
2.3.2 Efficacité	37
2.3.3 Efficience	38
2.3.4 Durabilité.....	38
2.3.5 Impact	39
2.3.6 Perspectives	40

2.3.7	Lien avec l'étude relatif à la « Capitalisation des résultats du projet MAKALA en RDC (UE) » (Septembre 2014)	40
2.3.8	Lien avec l'étude « Appui au SG MEDD pour la définition des stratégies de mitigation des causes et d'adaptation aux effets du CC en RDC » (Janvier 2016)	41
2.3.9	Enseignements pour l'évaluation	41
3	EVALUATION GLOBALE	43
3.1	Observations de terrain et évaluation des indicateurs du volet formation à Kisangani	43
3.1.1	Observations de terrain.....	43
3.1.2	Evaluation des indicateurs du cadre logique du projet FCCC	44
3.2	Observations de terrain et évaluation des indicateurs du volet reboisement à Goma-Virunga	49
3.2.1	Observations de terrain.....	49
3.2.2	Evaluation des indicateurs du cadre logique du projet FCCC	54
4	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	59
4.1	Leçons apprises sur les deux composantes « formation » sur Kisangani et « reboisement-réhabilitation » sur Goma-Virunga..	59
4.2	Observations générales	62
4.2.1	Observations générales sur la composante « formation » sur Kisangani.....	62
4.2.2	Observations générales sur le composant « reboisement-réhabilitation » sur Goma-Virunga	63
4.3	Conclusions générales.....	64
4.3.1	Conclusions concernant «l'Efficacité » et « l'Efficienc e »	65
4.3.2	Conclusions concernant la « Durabilité »	65
4.3.3	Conclusions sur l'« Impact »	65
4.4	Recommandations générales	66
4.4.1	Recommandations pour l'AMCC et l'UE	66
4.4.2	Recommandations pour le MEDD	66
4.4.3	Recommandations pour l'ICCN	67
5	ANNEXES AU RAPPORT	69
5.1	Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation	69
5.2	Annexe 2 : Nom des évaluateurs de la société SOFRECO.....	104
5.3	Annexe 3 : Description détaillée de la Méthodologie de l'évaluation.....	107
5.3.1	Elaboration d'une matrice d'évaluation.....	107
5.3.2	La théorie du changement	107
5.3.3	Utilisation du module EVAL	108
5.3.4	Finalisation des questions évaluatives provisoires.....	108
5.3.5	Phases de l'évaluation et Livrables requis.....	108
5.4	Annexe 4 : La Matrice d'évaluation.....	111
5.5	Annexe 5 : le cadre logique de l'action révisé.....	113
5.6	Annexe 6 : la carte géographique des lieux de l'action (Kinshasa, Kisangani et Goma)	116
5.7	Annexe 7 : liste des personnes / organisations consultées	117
5.8	Annexe 8 : documentation consultée	118

5.9 Annexe 9 : Questions évaluatives complémentaires autour des critères, questionnaires acteurs.....	120
5.9.1 Questions / pertinence	120
5.9.2 Questions efficacité.....	120
5.9.3 Questions efficacité.....	121
5.9.4 Questions durabilité	122
5.9.5 Perspectives d'impact.....	123
5.9.6 Action Environnement UE /autre bailleurs (Examiner les résultats pour l'« action secteur environnement » globale de l'UE)	124
5.9.7 Perspectives futures (pistes)	124
5.10 Questionnaires acteurs	125
5.10.1 Questions évaluatives MEDD et ICCN	125
5.10.2 Questions évaluatives Délégation Européenne	127
5.10.3 Questions évaluatives prestataires	128
5.10.4 Questions évaluatives Parties Prenantes	130
5.11 Annexe 10 : Compte rendu des rencontres des acteurs de Kisangani	133
5.12 Annexe 11 : Compte rendu des entretiens des acteurs de Goma Virunga.....	138
5.13 Annexe 12 : Compte rendu de la réunion de restitution du 28/11/2018	142
5.14 Annexe 13 : Autres Actions de l'UE en RDC.....	148
5.15 Annexe 14 : Présentation finale de l'évaluation	149

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Photos de visites de terrain à Kisangani (pépinière de la société forestière CFT, parcelle expérimentale de recherche forestière sur la productivité de l'Afrommosia, stockage de perches et bois de feu au bord de la Tshopo.....	43
Figure 2 :	R1 réhabilitation des infrastructures	44
Figure 3 :	R2 les programmes Msc et PhD	44
Figure 4 :	R3 renforcement des capacités par des formations ad hoc.....	45
Figure 5 :	R4 recherche appliquée.....	45
Figure 6 :	Communication et visibilité	47
Figure 7 :	R7 appui aux universités de l'Est de la RDC	48
Figure 8 :	Le complexe transfrontalier du Parc National des Virunga.....	49
Figure 9 :	Carte de végétation du PNVi	50
Figure 10 :	Stratégie du PNVi	51
Figure 11 :	Terres envahies et récupérées du Parc National des Virunga	53
Figure 12 :	R6 études et recherches sur incidences sociales et environnementales.....	54
Figure 13 :	R8 réhabilitation de 5 000 ha des forêts naturelles au PNVI	55
Figure 14 :	R9 plantations de 3000 ha en partenariat avec le WWF	56
Figure 15 :	Résultat de reboisement WWF	57
Figure 16 :	Carte géographique RDC	116

LISTE DES ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AGEDUFOR	Appui à la Gestion Durable des Forêts
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AMCC	Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques
APV-FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire – Forest Law Enforcement, Governance and Trade
BGF	Biodiversité Gestion Durable des Forêts
CAPS	Cellule d'Accompagnement Pédagogique et Scientifique
CC	Changement Climatique
CFT	Compagnie Forestière et de Transformation (Kisangani)
CIFOR	Center for International Forestry Research
CITES	Convention sur le commerce International des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
COFED	Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
DESS	Diplôme Etudes Supérieures Spécialisées
DIAF	Direction de l'Inventaire et de l'Aménagement Forestier
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECO MAKALA	Projet « Gérer durablement la ressource bois énergie »
ERAIFT	Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
FCCC	Projet Forêts et Changement Climatique au Congo
FED	Fonds Européen de Développement

FN	Forêts Naturelles
FORETS	Projet Formation Recherche et Environnement dans la Tshopo
GdR	Groupe de Référence
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence Allemande pour la Coopération Internationale)
GP	Groupe de Producteur
ICRAF	World Agroforestry Center ou Centre mondial d'agroforesterie
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
ICCN	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
INBAR	International Network for Bamboo and Rattan (Réseau International pour le Bambou et le Rotin)
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Coopération Financière Allemande)
LMD	Licence Maitrise Doctorat
MINESU	Ministère Enseignement Supérieur et Universitaire
MECNT	Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et du Tourisme
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MRAC	Musée Royale Afrique Centrale
MsC	Master of Science (ou Maîtrise en Sciences) de Science
ONFI	Office National des Forêts International
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PhD	Philisophy Doctor (Doctorat)
PIREDD	Projet Intégré Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (REDD) de Mbuji Mayi Kananga et Kisangani
PNVI	Parc National des Virunga
PSG	Plan Simple de Gestion
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QE	Questions Evaluatives
RDC	République Démocratique du Congo
REAFOR	Projet de Relance de la Recherche Agricole et Forestière
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation Forestière
REFORCO	Projet d'Appui à la Recherche Forestière au Congo
RNA	Régénération Naturelle assistée
RSD	Ressources and Synergies Développent
SAR	Secrétaire Académique et à la Recherche

SG MEDD	Secrétaire Général du MEDD
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UNIKIN	Université de Kinshasa
UNIKIS	Université de Kisangani
WWF	World Wildlife Fund ou Fonds mondial pour la nature

RESUME EXECUTIF

Quatre contrats ont été mis en œuvre dans le cadre du **Programme « Prise en compte du changement climatique en RDC par l'AMCC : appui à la formation et au reboisement »**, il s'agit :

- Du contrat avec le CIFOR intitulé « Forêts et Changement Climatique au Congo » (projet FCCC) ;
- Du contrat avec le bureau d'études EURONET et relatif à l' « Appui au SG MEDD pour la définition des stratégies de mitigation des causes et d'adaptation aux effets du CC en RDC » (Janvier 2016) ;
- Du contrat avec le bureau d'études AGRECO, et relatif à la « Mise en place d'une chaire de formation continue et accompagnement du processus LMD » (Juillet 2015) ;
- Du contrat avec le bureau IBT et relatif à la « Capitalisation des résultats du projet MAKALA en RDC (UE) (Septembre 2014).

Le premier contrat (Projet FCCC) a été évalué en profondeur par la mission, les trois autres contrats ont été considérés, car faisant partie de la Convention de financement, et leur analyse sommaire a permis de mettre en évidence leur complémentarité avec le projet FCCC.

L'évaluation s'est développée en quatre phases qui sont développées dans la **première partie** du rapport : la phase de démarrage, la phase documentaire, la phase de terrain, et la phase de synthèse.

La **deuxième partie** présente les observations de terrain, l'évaluation des indicateurs des dix résultats attendus du programme, ainsi que les leçons apprises par les prestataires du programme.

La **troisième partie** présente les résultats détaillés de l'évaluation des deux composantes du programme (composante « formation » à Kisangani, et composante « reboisement » à l'Est) selon l'appréciation des cinq critères (pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact), et présente également les réponses aux 9 questions évaluatives posées par les TDR.

La quatrième et dernière partie présente les conclusions générales de l'évaluation ainsi que les recommandations.

Conclusions générales :

- Le Projet FCCC est, globalement, un succès. Il a atteint ou dépassé la plupart des indicateurs associés aux dix résultats sans dépassement budgétaire et dans les temps impartis ;
- La conception du projet FCCC était pertinente ;
- La continuité de l'appui / intervention de l'Union Européenne (Projets REAFOR et REFORCO) était un atout, comme la continuité entre le FCCC et le projet FORETS, en est un ;
- L'efficacité du Projet est bonne pour la majorité des activités, à l'exception des résultats 4 et 5, partiellement atteints ;
- Compte tenu de la taille de la zone d'intervention, de l'enclavement des sites d'action, de la très faible capacité locale, des imprévus liés à l'insécurité, le Projet FCCC a démontré son efficacité à de nombreuses occasions ;
- L'action est efficace parce que la plupart des IOVs du cadre logique ont été atteints ou dépassés, dans les temps et dans les budgets.

En termes de durabilité :

- La création d'infrastructures nouvelles, à l'architecture bioclimatique, avec une empreinte carbone limitée dans la construction et dans son utilisation (bâtiment quasi passif) a généré un impact positif pour le futur ;
- Après leur formation, des étudiants et des agents issus du monde académique, comme de l'administration ou du privé, contribuent à une meilleure gestion des forêts, de l'environnement et du capital climatique du plus gros pays forestier d'Afrique ;
- Dans une zone de conflit, dans un contexte où la problématique de la conservation du Parc national des Virunga (PNVi) est très complexe, et où le prélèvement frauduleux de charbon de bois qui y est exploité menace ses ressources végétales et animales, le projet a été d'une grande pertinence ; d'une part par l'amorce d'un processus dynamique de maîtrise des envahissements agricoles, (exemple à Mayangose), et d'autre part par la création d'une ressource forestière périphérique exploitable de 3142 ha.

En termes d'impact :

- Le projet FCCC a œuvré avant sa fin pour garantir une continuité des actions, notamment par la formation des planteurs en techniques d'exploitation des plantations. Réseautage, rétrocession et revenus carbone seront les 3 piliers de cette durabilité. Les réalisations du parc en matière de recul des envahissements agricoles, la présence de son équipe d'experts et des gardes durant une période encore troublée par les conflits, ont assuré le maintien d'une certaine stabilité à l'intérieur, et

constituent une base solide sur laquelle d'autres actions peuvent être développées ;

- Le projet FCCC a garanti, par ses formations, les prochaines exploitations des plantations, qui auront un impact sur l'emploi, et la génération de revenus des associations et des planteurs, mais aussi un impact, à terme, de 15 % sur l'approvisionnement de Goma en charbon, réduisant ainsi la pression sur le PNVi. Le volet du FCCC du PNVi, a permis d'avoir un impact sur la reconstitution du couvert végétal grâce au recul des envahissements, mais aussi grâce également à l'impact de la clôture électrique au niveau de Rutshuru.

Recommandations techniques :

Concernant la composante « formation » :

Sur la base des constats forces/faiblesses du projet FCCC, la mission d'évaluation formule les recommandations techniques principales suivantes :

- Poursuivre l'appui à la recherche forestière appliquée, et la promotion de la formation du Master à l'UNIKIS ;
- Développer des formations professionnelles à l'instar de structures comme l'ERAIFT, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat ;
- Assurer une plus grande synergie d'échanges, communication et de collaboration entre UNIKIS, MEDD, secteur privé de l'exploitation forestière, l'ICCN (Aires Protégées de RDC), les projets Forêts-biodiversité des PTF, et autres acteurs du développement (rural, santé, éducation...) ;
- Avoir une réflexion approfondie sur les mesures à prendre pour accueillir un personnel féminin supérieur dans les formations et mettre en application les mesures préconisées ;
- Renforcer la synergie des acteurs du monde universitaire, notamment le MINESU, pour l'arrimage des diplômes nationaux au processus LMD ;
- Les universités devraient se référer particulièrement au cadre normatif du processus LMD ;
- Renforcer le suivi de l'intégration des étudiants diplômés dans la vie active professionnelle (base de données).

Concernant la composante « reboisement » :

Sur la base des constats forces/faiblesses, la mission d'évaluation formule des recommandations techniques principales suivantes :

- Capitaliser les connaissances, et le savoir-faire rural dans le domaine de l'agroforesterie, notamment dans la région de l'Est de la RDC ;
- Réalisation des " Etudes Carbone " ;
- Renforcer la collaboration avec l'administration forestière, autres entités territoriales décentralisées (ETD) et le secteur privé, pour le développement d'actions en rapport avec la structuration de la filière bois énergie ;

- Réaliser un schéma directeur d’approvisionnement durable de Goma en bois énergie (bois de feu, charbon de bois) :
 - Réaliser une étude sur le flux d’approvisionnement de la ville de Goma en bois de feu- charbon de bois ; complémentaire des études bois énergie déjà réalisées ;
 - Identifier un massif forestier de Forêt Naturelle à aménager à l’Ouest de la province du Nord Kivu, et élaboration d’un Plan d’aménagement et de gestion ;
 - Consolider le programme en cours de réduction de la production (vulgarisation de la meule améliorée) et de la consommation de charbon de bois (diffusion des foyers améliorés à charbon de bois, type Goma Stove) ;
 - Renforcer la diversification des activités génératrices de revenus (AGR) à la périphérie du PNVi.

Recommandations pour l’AMCC et l’UE

La mission d’évaluation recommande à l’AMCC et à la DUE :

- Considérant qu’un bon nombre de rapports techniques (Manuels) ont été élaborés durant le programme, tant sur le volet formation que le volet reboisement à l’Est, de réaliser , sur la base du présent rapport une capitalisation technique spécifique des résultats obtenus, incluant les leçons apprises par les prestataires du programme en matière d’organisation des actions, afin d’être utile à la mise en œuvre d’autres projet UE en RDC dans les domaines de la formation, du reboisement, et de la protection d’Aires Protégées ;
- La présente évaluation finale, constituant une première capitalisation, de diffuser déjà les résultats de cette évaluation aux acteurs et partenaires du programme en RDC ;
- D’avoir une attention particulière sur le suivi de la réalisation toujours en cours des actions de visibilité-communication, partiellement réalisés à la date de fin du programme (12/2016) ;
- D’accorder une attention particulière au suivi de la fin des programmes de recherche forestière appliquée, engagés par l’UNIKIS, et au suivi de l’application des résultats de ces programmes ;
- De vérifier si les leçons apprises par les prestataires et bénéficiaires du Programme, ont été prises en compte dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet FORETS (Formation, Recherche et Environnement dans la Tshopo) ;
- D’étudier, conjointement avec le MEDD et l’ICCN la faisabilité de mise en œuvre des recommandations techniques formulées par la mission, tant pour le volet formation que pour le volet reboisement.

Recommandations pour le MEDD

La mission d’évaluation recommande au MEDD :

- De capitaliser et de diffuser les leçons apprises du programme concernant le Volet formation, pour la mise en œuvre d'autres projets UE en RDC, sous tutelle du MEDD et aussi sous la tutelle du MINESU, notamment concernant le processus LMD ;
- D'œuvrer de concert avec le MINESU, pour une plus grande synergie des PTF du domaine de la formation universitaire, notamment pour l'arrimage des diplômes de l'UNIKIS au processus LMD ;
- La présente évaluation finale, constituant une première capitalisation, de diffuser les résultats de cette évaluation aux acteurs, projets et partenaires du MEDD ;
- D'organiser davantage d'échanges et de synergies entre les projets « environnement, forêts, biodiversité » financés par différents bailleurs de fonds en RDC, tant sur les aspects techniques que sur les aspects de production d'outils/méthodes ;
- De veiller à la continuité des actions engagées par le programme, notamment concernant le volet « reboisement » à l'Est de la RDC, et particulièrement d'envisager un appui technique et financier à la valorisation et les plantations réalisées ;
- De veiller, à l'avenir, à une plus grande implication du Ministère provincial de l'Environnement et du Développement Durable, dans le suivi de l'exécution de programmes de cette dimension ;
- D'étudier, conjointement avec la DUE et l'ICCN la faisabilité de mise en œuvre des recommandations techniques formulées par la mission d'évaluation, tant pour le volet formation que pour le volet reboisement.

Recommandations pour l'ICCN

La mission d'évaluation recommande à l'ICCN :

- De capitaliser et de diffuser les résultats et les leçons apprises du programme concernant le volet reboisement et réhabilitation de terres dégradées au PNVi, à toutes fins utiles pour la mise en œuvre d'autres projets de protection d'Aires Protégées, en RDC ;
- De poursuivre le développement d'une plus grande synergie de collaboration (compromis fonctionnel de coordination) avec les autres partenaires techniques et financiers, concernant la conservation du parc et l'aménagement participatif et durable de sa périphérie ;
- D'étudier, conjointement avec les acteurs partenaires de la conservation du PNVi et de l'aménagement de sa périphérie (WWF, ONG, Universités, associations...) la faisabilité de mise en œuvre des recommandations techniques formulées par la mission d'évaluation.

EXECUTIVE SUMMARY

Four contracts have been implemented in the framework of the **GCCA (Global Climate Change Alliance) Programme 'Addressing climate change in the Democratic Republic of Congo: support for training and reforestation'**. These are:

- The contract with CIFOR entitled 'Forests and Climate Change in the Congo' (FCCC project);
- The contract with EURONET consultancy firm on 'Support to SG MEDD (Secretary-General of the Ministry of the Environment and Sustainable Development) to define strategies to mitigate the causes and adapt to the effects of CC in DR Congo' (January 2016);
- The contract with AGRECO consultancy firm on the 'Establishment of a continuing training chair and support with the LMD - Licence (Bachelor), Master, Doctorate process' (July 2015);
- The contract with the firm IBT on 'Capitalising on the results of the MAKALA project in DR Congo' (EU) (September 2014).

The first contract (FCCC project) was evaluated in-depth by the mission, and the three other contracts were considered as they are part of the Financing Agreement, and a summary analysis of these latter demonstrated their complementarity with the FCCC project.

The evaluation was carried out in four phases that are developed in the **first part** of the report: the inception phase, the documentary phase, the field phase and the synthesis phase.

The **second part** presents the field observations, the evaluation of the indicators of the programme's 10 expected results, and the lessons learned by the programme's contractors.

The **third part** presents the detailed results of the evaluation of the two programme components (the 'training' component in Kisangani and the 'reforestation' component in the East) based on five criteria (relevance,

effectiveness, efficiency, sustainability and impact), and also presents the answers to the nine evaluation questions asked by the ToR.

The fourth and last part presents the general conclusions of the evaluation and the recommendations.

General conclusions:

- Overall the FCCC project is a success. It has achieved or exceeded most of the indicators related to the 10 results on time and within budget;
- The design of the FCCC project was relevant;
- The continuity of the EU's support/intervention (REAFOR and REFORCO projects) was an asset, as is the continuity between the FCCC project and the FORETS project (title in French: *Formation, Recherche et Environnement dans la Tshopo*, in English: Training, research and the environment in Tshopo);
- The project's effectiveness is good for the majority of the activities, except for results 4 and 5 which were partially achieved;
- Taking into account the size of the intervention zone, the isolation of the action sites, the very weak local capacity, and unforeseen events related to insecurity, the FCCC project has proven its effectiveness on numerous occasions;
- The action is efficient as most of the OVIs of the logical framework have been achieved or exceeded on time and within budget.

In terms of sustainability:

- The creation of new infrastructures with bioclimatic architecture, whose construction and use have a limited carbon footprint (near passive buildings), has generated a positive impact for the future;
- After their training, students and agents from the academic sphere, administration or private sector, contribute to a better management of forests, the environment and the climatic capital of Africa's largest forest country;
- In a conflict zone and context where the issue of the conservation of Virunga National Park is highly complex, and where the fraudulent extraction of charcoal threatens its plant and animal resources, the project has been highly relevant. This has been through the launch of a dynamic process to control agricultural encroachment (example in Mayangose) on the one hand, and on the other, the creation of 3142 ha of exploitable peripheral forest resources.

In terms of impact:

- Before it ended the FCCC project worked to guarantee the continuity of its actions, particularly by training growers on plantation exploitation techniques. The three pillars of this sustainability will be networking, retrocession and carbon revenues. The park's achievements in terms of the decline in agricultural encroachment and the presence of its team of experts and of guards in a period still troubled by conflict, have

maintained a certain stability within the park, and form a solid basis on which other actions can be developed;

- Through its training, the FCCC project has guaranteed the next plantations, which will impact on employment and the income of associations and growers, and will ultimately supply 15% of Goma's charcoal thus reducing the pressure on Virunga National Park (VNP). The FCCC component of VNP has had an impact on the reconstitution of plant cover through the decline in encroachment, but also thanks to the electric fencing at Rutshuru.

Technical recommendations:

Concerning the 'training' component:

Based on the strengths and weaknesses observed under the FCCC project, the evaluation mission formulates the following main technical recommendations:

- Continue support for applied forestry research, and the promotion of the Master's training at UNIKIS;
- Develop vocational training based on structures such as ERAIFT, particularly in the field of entrepreneurship;
- Ensure greater synergy in exchanges, communication and collaboration between UNIKIS, MEDD, the private logging sector, Congolese Institute for Nature Conservation (ICCN) (protected areas of DR Congo), the forest-biodiversity projects of the Technical and Financial Partners, and other development actors (rural, health, education, etc.);
- Reflect in-depth on measures to be taken to receive more qualified women staff in training and apply the recommended measures;
- Strengthen synergy among actors of the academic world, particularly MINESU, to align national diplomas with the LMD process;
- In particular, universities should refer to the normative framework of the LMD process;
- Strengthen the monitoring of young graduates' employment (database).

Concerning the 'reforestation' component:

Based on the strengths and weaknesses observed, the evaluation mission formulates the following main technical recommendations:

- Capitalise on knowledge and rural know-how in the field of agro-forestry, particularly in the East region of DR Congo;
- Carry out carbon studies;
- Strengthen collaboration with the forestry administration, other decentralised territorial bodies and the private sector, to develop actions related to structuring the fuelwood sector;
- Develop a masterplan for Goma's sustainable supply in fuelwood (firewood, charcoal):
 - Carry out a study on the supply flow of Goma city in firewood and charcoal, complementary to the fuelwood studies already carried out;

- Identify a natural forest area to be developed in the west of North Kivu province, and draw up a Development and Management Plan;
- Consolidate the ongoing programme to reduce the production (promotion and extension on improved grindstones) and consumption of charcoal (dissemination of improved Goma type charcoal stoves);
- Strengthen the diversification of income generating activities on the outskirts of VNP.

Recommendations for GCAA and the EU

The evaluation mission proposes the following recommendations for the GCCA and the DUE:

- As a large number of technical reports (manuals) have been drawn up during the programme, both for the training component and the reforestation component in the East, the results obtained - including the lessons learned by the programme's contractors on the organisation of actions, should be capitalised on in a specific, technical manner on the basis of this report. This could be useful for the implementation of other EU projects in DR Congo in the fields of training, reforestation and the conservation of protected areas;
- To capitalise on the present final evaluation by disseminating its results to actors and partners of the programme in DR Congo;
- To pay special attention to monitoring the ongoing visibility and communication actions, partially carried out at the date of the end of the programme (12/2016);
- To pay special attention to monitoring the end of the applied forest research programmes engaged by UNIKIS, and to monitoring the application of these programmes' results;
- To check if the lessons learned by the Programme's contractors and beneficiaries have been taken into account in the framework of the implementation of the new project FORETS (title in French: *Formation, Recherche et Environnement dans la Tshopo*, in English: Training, research and the environment in Tshopo);
- To study, jointly with MEDD and ICCN, the feasibility of implementing the technical recommendations formulated by the mission, as much for the training component as for the reforestation component.

Recommendations for the MEDD

The evaluation mission recommends that MEDD:

- Capitalise on and disseminate the programme's lessons learned in relation to the training component for the implementation of other EU projects in DR Congo under the supervision of MEDD and also of MINESU, particularly concerning the LMD process;
- Work in collaboration with MINESU for greater synergy of the TFPs in the field of university training, particularly to align UNIKIS diplomas with the LMD process;

- Capitalise on this final evaluation by disseminating its results to actors, projects and partners of the MEDD;
- Organise more exchanges and synergies among the environment, forest and biodiversity projects financed by various funding agencies in DR Congo, as much on the technical aspects as on the production of tools/methods;
- Ensure the continuity of the actions undertaken by the programme, particularly concerning the reforestation component in the East of DR Congo, and envisage technical and financial support for the development of the established plantations;
- Ensure greater future involvement of the provincial Ministry of the Environment and Sustainable Development in monitoring the implementation of programmes of this scale;
- Study, jointly with the EUD and ICCN, the feasibility of implementing the technical recommendations formulated by the evaluation mission, as much for the training component as for the reforestation component.

Recommendations for ICCN

The evaluation mission recommends that ICCN:

- Capitalise on and disseminate the programme's results and lessons learned concerning the component on reforestation and the rehabilitation of degraded land in VNP, for the implementation of other projects to safeguard protected areas in DR Congo;
- Continue the development of greater collaboration and synergy with the other technical and financial partners, concerning the conservation of the park and the participatory and sustainable development of its peripheral areas;
- Study, jointly with the partners working on the conservation of VNP and the development of its peripheral areas (WWF, NGOs, universities, associations, etc.), the feasibility of implementing the technical recommendations formulated by the evaluation mission.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'évaluation finale

1.1.1 Contexte de la RDC

Pour le secteur de l'environnement : les projections du changement climatique pour la RDC prévoient une augmentation des températures moyennes, tandis que la pluviométrie moyenne annuelle ne devrait guère changer ; en ce qui concerne les précipitations, les modèles ne s'accordent pas sur la direction du changement. Les priorités en matière d'adaptation incluent la gestion des ressources en eau, et la préservation de la sécurité alimentaire par le biais de mesures adéquates dans le secteur agricole.

Les forêts recouvrent deux-tiers du territoire de la RDC. La dégradation des forêts et le déboisement sont importants dans les zones périurbaines (y compris dans certaines zones en principe protégées) : ceci résulte de la pratique de l'agriculture sur brûlis combinée à la production de charbon de bois, ou parfois simplement de l'abattage des arbres pour produire du charbon de bois. Selon les estimations, plus de 90% de la consommation énergétique totale du pays provient du bois-énergie. On s'attend à ce que la demande urbaine de charbon de bois reste élevée à moyen et long terme ; cette demande dépasse largement la capacité de production durable des forêts périurbaines. Le développement de plantations de bois-énergie constitue l'une des solutions à ce problème – et s'il est associé à la pratique de l'agroforesterie, ce développement peut générer des « avantages collatéraux » importants en termes de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et de développement rural. De plus, les forêts congolaises recèlent un potentiel important en matière de séquestration du carbone, et donc d'accès aux opportunités de financement international qui y sont liées. Dès lors, le gouvernement de la RDC a travaillé activement à préparer le pays à participer à l'initiative REDD.

Toutefois, la réalisation du potentiel d'adaptation et d'atténuation associé à une meilleure protection et gestion des forêts exige une amélioration de la gouvernance et le développement des capacités de divers groupes de parties prenantes. Une réorganisation importante a eu lieu au MEDD (ex MECNT) et à l'ICCN ; pour bien intégrer le changement climatique dans ses activités, le personnel nouvellement recruté, de même que le personnel déjà en place, a dû être formé dans une vaste gamme de domaines liés à l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, et aussi développer certaines compétences plus génériques.

1.1.2 Rappel de l'Action à évaluer

Quatre contrats ont été mis en œuvre dans le cadre du Programme « Prise en compte du changement climatique en RDC par l'AMCC : appui à la formation et au reboisement », il s'agit :

- Du contrat avec le CIFOR intitulé « Forêts et Changement Climatique au Congo » (projet FCCC) ;
- Du contrat avec le bureau d'études EURONET et relatif à l' « Appui au SG MEDD pour la définition des stratégies de mitigation des causes et d'adaptation aux effets du CC en RDC » (Janvier 2016) ;
- Du contrat avec le bureau d'études AGRECO, et relatif à la « Mise en place d'une chaire de formation continue et accompagnement du processus LMD » (Juillet 2015) ;
- Du contrat avec le bureau IBT et relatif à la « Capitalisation des résultats du projet MAKALA en RDC (UE) (Septembre 2014).

Le premier contrat (Projet FCCC) a été évalué en profondeur par la mission, les 3 autres contrats ont été considérés, car faisant partie de la Convention de financement, et leur analyse sommaire a permis de mettre en évidence leur complémentarité avec le projet FCCC.

Titre de l'Action à évaluer	Prise en compte du changement climatique en RDC par la « Global Climate Change Alliance » (GCCA) : appui à la formation et au reboisement
Budget de l'Action à évaluer	14M€
Numéro CRIS de l'Action à évaluer	Décision DCI-ENV/2011/023-162
Dates de l'Action à évaluer	Début : 13/03/2012 Fin : 31/12/2016

1.1.3 Rappel de la méthodologie de l'évaluation

L'évaluation s'est développée en quatre phases : la phase de démarrage, la phase documentaire, la phase de terrain, et la phase de synthèse.

1.1.3.1 Phase de démarrage

Une phase de démarrage consacrée à des échanges par visioconférences et des rencontres directes avec les acteurs concernés (dont le GdR) suite au déploiement immédiat de l'équipe en RDC. Ces échanges permettront d'analyser le contexte, de collecter de la documentation, ainsi que de définir la méthode d'analyse pour déboucher sur la préparation d'un rapport de démarrage reprenant la logique d'intervention à travers une description de la théorie du changement (chaîne de résultats), les caractéristiques des parties prenantes, les objectifs, et **les Questions Evaluatives (QE)**.

Livrables et réunions requis

- Réunion de démarrage (à Kinshasa, RDC) ;
- Rapport de démarrage succinct ;
- Diaporama avec les questions retenues de l'évaluation (QE) et les éléments principaux à rapporter de cette première phase ;
- Réunion avec le groupe de référence (GdR) pour validation du rapport de démarrage.

Livré

- Un rapport de démarrage a été rédigé, présenté et remis lors d'une réunion conjointe DUE-MEDD. La liste des QE a été révisée (voir annexe 9.).

1.1.3.2 Phase documentaire

Rappel des TDR: « Une phase documentaire in situ permettant une analyse des écarts entre objectifs et réalisations, des informations à vérifier, et des entretiens complémentaires, aboutissant à une conception affinée de la méthodologie d'intervention sur le terrain. Une note documentaire a été produite et présentée pour validation au GdR ».

Livrables et réunions requis

- Note documentaire ;
- Diaporama des conclusions principales ;
- Réunion avec le groupe de référence pour validation du rapport documentaire.

Livré

- Une note documentaire a été rédigée, et validée par le GdR.

1.1.3.3 Phase de terrain

Rappel des TdR : Une mission sur le terrain dans les provinces couvertes par l'action (Kinshasa, Tshopo et Nord Kivu) pour réaliser des réunions avec les commanditaires et les principaux acteurs concernés, rencontrer éventuellement les autres programmes et projets de développement, afin d'élargir la réflexion sur la pertinence des cibles programmatiques et des choix d'organisation/structuration de ce programme.

Livrables et réunions requis

- Note intermédiaire / note de terrain ;
- Diaporama : réponses aux QE ;
- Débriefing avec le groupe de référence.

Livré

- Un diaporama a été réalisé et présenté à la DUE en RDC, durant la réunion de débriefing de la phase de terrain, en présence d'un représentant du siège de la SOFRECO. Ce diaporama est en grande partie exposé au chapitre 2 du présent rapport.

1.1.3.4 Phase de synthèse

Rappel des TdR : Une phase de synthèse et de rédaction du rapport d'évaluation, y compris conclusions et recommandations, via une analyse finale des résultats obtenus (en particulier au niveau du traitement des QE), en échangeant régulièrement avec le commanditaire et le GdR afin qu'un consensus puisse être trouvé sur les principales leçons apprises et les conclusions et recommandations proposées.

Livrables et réunions requis

- Résumé exécutif ;
- Rapport final ;
- Diaporama pour la réunion avec le groupe de référence ; et pour la présentation finale à une audience élargie ;
- Réunion avec le groupe de référence ;
- Atelier de présentation finale ;
- Ajustements rapport final via une conférence à distance.

Livré

- Un diaporama pour la présentation finale a été produit et présenté à une audience élargie à une vingtaine de personnes lors de l'atelier de présentation finale des résultats de l'évaluation du 28/11/2018.

1.1.4 Contexte des projets et programmes environnement, forêts, biodiversité au niveau national

Dans le secteur de l'environnement en RDC, d'autres programmes dans les domaines des Forêts et de la Biodiversité sont actifs, notamment : AGEDUFOR/ DIAF/AFD, WWF, BGF/GIZ, KFW/Aires Protégées, autres projets de l'UE notamment le programme « Environnement et Agriculture Durable », qui prévoit d'appuyer 4 des Aires Protégées en RDC et une réserve de biosphère.

La note documentaire donne un aperçu d'une première analyse du contenu technique et méthodologique de ces projets. Une analyse documentaire plus approfondie est donnée dans le rapport final.

Le programme englobe le projet FCCC et 3 contrats de service, en particulier le contrat 334-452 avec la société Euronet relatif « Appui au SG MEDD pour la définition des stratégies de mitigation des causes et d'adaptation aux effets du Changement Climatique en RDC », qui n'a pas fait l'objet de la visite de terrain.

2 REPONSES AUX QUESTIONS ET CONCLUSIONS

2.1 Les Questions d'Évaluations (QE)

Les principales QE telles que précisées dans les TDR sont traitées ci-dessous. Après des consultations initiales et l'analyse de documents, l'équipe d'évaluation a proposé dans le rapport de démarrage une liste exhaustive des questions d'évaluation, en indiquant des critères et des indicateurs de jugement spécifiques, ainsi que les sources pertinentes des données recueillies et les outils utilisés.

Ces questions ont été alors compilés dans les questionnaires « acteurs-partie prenantes » (administration, prestataires et bénéficiaires), voir **Annexe 9**, le traitement et l'analyse de ces questionnaires a permis de répondre à ces questions évaluatives :

1. Dans quelle mesure les résultats atteints correspondent-ils aux objectifs ?

Les résultats atteints en matière de formation/ Renforcement des capacités répondent à l'objectif N°1 du FCCC, dans la mesure où il a formé des cadres de haut niveau capables d'évoluer dans le domaine de la recherche forestière, mais aussi de la maîtrise d'œuvre de programmes d'actions (formations ad hoc) dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

En matière de « communication / visibilité » les résultats ont été partiellement atteints à 32%, le programme ayant été de l'avis général trop ambitieux.

A part la faible participation de femmes dans la sélection et ensuite la formation, qui est un point très faible, le projet FCCC a atteint une bonne efficacité, il a développé notamment une bonne relation et communication avec les autres parties prenantes. Le service Provincial MEDD, le secteur privé et des ONG ont bénéficié de ces formations ad hoc.

Concernant l'objectif N°2 : « réalisation d'un programme de plantations agroforestières et de restauration / gestion des forêts dégradées à l'Est du Parc », les résultats ont été atteints.

Dans un contexte où la problématique de la conservation du PNVi est très complexe, et où le prélèvement frauduleux de charbon de bois qui y est exploité menace ses ressources végétales, le projet est d'une grande pertinence. D'une part par l'amorce d'un processus dynamique de maîtrise des envahissements agricoles (notamment, entre autres à Mayangose), et d'autre part par la création d'une ressource forestière périphérique exploitable de 3000 ha.

Pour autant il faut signaler que les plantations réalisées ont été plus forestières, qu'agroforestières, alors que cela était envisagé. Sur ce point on peut supposer un déphasage entre la disponibilité des résultats de la recherche, et leur application pour l'activité de reboisement.

Le projet FCCC est jugé efficace, de par l'atteinte des objectifs assignés, notamment pour l'objectif relatif au reboisement de 3000 ha. Cependant, les résultats R6 et R8 ont été partiellement réalisés, sans la réalisation l'étude carbone et des de plans de gestion.

2. Quelle est la cohérence entre les différentes composantes de l'« action secteur environnement » de l'UE ? leur valeur ajoutée ? leurs synergies ?

La mission a pu montrer la cohérence entre le projet FCCC et les trois études réalisés dans le cadre de la convention du financement du programme (voir les parties 2.2.7, 2.3.7, et 2.3.8).

3. Quelles sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?

Concernant le volet « formation Master et formation ad hoc » du FCCC, certains acteurs ont signalé l'absence de cours en matière d'ingénierie du développement forestier.

En effet, selon certains acteurs, avis partagé par la mission, l'UNIKIS devrait développer davantage de modules plus « professionnels » moins académiques, afin de former plus d'ingénieurs et aussi techniciens de développement que de masters compétents en recherche.

Selon certains professeurs, le FCCC n'a pas assez favorisé l'échange entre l'UNIKIS et les universités de Goma, et le développement de thèmes de recherche/développement en rapport avec la problématique complexe de la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles du PNVi et l'aménagement de son périphérie.

Concernant le volet reboisement à la périphérie du PNVi, l'action n'a pas pu prendre en compte l'appui au début de la mise en œuvre de l'exploitation des plantations pour la production de bois énergie, les plantations n'ayant pas été assez matures avant la fin du projet. Un début

d'exploitation des plantations aurait permis d'amorcer le processus de réduction de la pression sur les ressources forestières du Parc, occasionné par l'approvisionnement de Goma en bois énergie.

4. Quels sont les besoins actuels de la RDC dans ce domaine ?

Les besoins de la RDC sont estimés dans le domaine de la professionnalisation des enseignements techniques et de l'ingénierie du développement forestier. Ainsi, le besoin est d'augmenter le nombre d'étudiants ou d'ingénieurs formés et capable de mettre en œuvre des programmes de recherche forestière appliquée, et d'aménagement et de gestion de la forêt et de la biodiversité, tant au niveau de l'administration forestière que du secteur privé (exploitants de concessions forestières artisanales ou industrielles).

5. Quelle est la pertinence d'un appui à l'adaptation au changement climatique en RDC ?

En référence au rapport CPDN de la RDC, un appui à l'adaptation au changement climatique a une pertinence très élevée.

Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente ?

Oui, en matière d'adaptation aux changements climatiques, l'action, le projet FCCC « formation UNIKIS » a répondu positivement et durablement, en formant des dizaines d'étudiants et professeurs, aux matières essentiellement relatives à l'aménagement durable des ressources forestières, et à la conservation -protection de la biodiversité.

S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?

S'il fallait réagir aujourd'hui, l'action prévoirait davantage de formation professionnelle et ce qui advient des compétences transmises au sein de l'administration forestière en place.

6. Quelle est la pertinence d'un appui en RDC à la mitigation (atténuation) du changement climatique ?

En référence au rapport CPDN de la RDC, un appui à l'atténuation du changement climatique a une pertinence élevée.

Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente ?

Oui, en matière d'atténuation aux changements climatiques, l'action, le projet FCCC « reboisement –réhabilitation des terres dégradées » a répondu positivement et durablement, en contribuant d'une part à la reconstitution du couvert végétal et forestier à l'intérieur du Parc (réduction des envahissements, et installation de la clôture électrique, et d'autre part à la création d'une ressource forestière durable (reboisement participatif de 3000 ha de plantations périphériques au Parc).

S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?

S'il fallait réagir aujourd'hui, l'action prévoirait davantage d'actions d'une part de mise en œuvre de l'exploitation des plantations et d'autre part d'actions sur tous les maillons de la filière bois énergie (actions d'aménagement d'espaces forestiers périphériques, structuration de la filière bois énergie ; développement d'actions d'économie du bois énergie : foyers améliorés, carbonisation améliorée ...).

7. Avez-vous identifié des programmes complémentaires de l'UE dans lesquels l'UE en RDC, pourrait mieux intégrer la thématique du changement climatique ?

Quatre autres programmes UE, ont été considérés pour cette question évaluative : l'un a démarré (Projet « Conservation des ressources naturelles et développement durable du Complexe d'Aires Protégées de la Garamba » piloté par le African Parks Network, montant de 20,5 millions Euros), pour les 3 autres, le financement est à l'étude.

Il s'agit :

- Projet N°2 : Projet "Providing sustainable settlement options and increase self-reliance of South Sudanese refugees in DRC", qui serait piloté par l'UNHCCR, d'un montant de 5,7 millions Euros ;
- Projet N°3 : Programme de convergence qui vise à la fois à adresser les besoins sanitaires et nutritionnels immédiats des communautés en situation de grande vulnérabilité, d'un montant de 100 millions Euros ;
- Projet N°4 : projet « MUTI IDWINI (NZETE YA MALILI) », d'un montant de 1,2 millions Euros.
 - Le tableau figurant en **Annexe 13** du présent rapport, montre qu'à l'exception du Projet N°3, évoluant dans les domaines de la nutrition et de la santé, les 3 autres projets, prévoient une intervention en matière de changement climatique.
 - Le projet N°1, prévoit des actions en matière de carbonisation améliorée et de diffusion de foyers améliorés, mais pas d'action en matière de reboisement ou d'aménagement forestier.
 - Les Projets 2 et 4 prévoient des actions en matière d'agroforesterie.

8. Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?

Certains acteurs, tels les agents du Ministère MEDD au niveau national et provincial, les ONG de terrain, ou autres acteurs de la société civile pourraient bénéficier davantage des formations ad hoc en changement climatique.

2.2 Appréciation des critères d'évaluation pour la composante « formation » à Kisangani

Le traitement et l'analyse de ces questionnaires, dont les questions ont été formulées par rapport chacun des 5 critères d'évaluation (pertinence,

efficacité, efficience, durabilité, impact) a permis de proposer leur appréciation finale.

2.2.1 Pertinence

Selon les personnes interviewées, les problèmes identifiés à l'origine du projet n'ont pas changés durant la période d'exécution du projet. Les objectifs restent pertinents à ce jour ; leur pertinence a justifié du reste la formulation et la mise en œuvre du projet FORETS.

Le projet a aussi atteint le but fixé en nombre de MSc et de PhD envisagé dans le projet.

FCCC a été précédé par d'autres projets dans le secteur, notamment les projets REAFOR et REFORCO financés par l'UE. Le projet pendant sa phase d'identification/formulation a été le sujet de consultations préliminaires. Avant de commencer le projet, une consultation mixte d'experts nationaux et experts internationaux a eu lieu.

Un comité de pilotage national a été constitué avec des représentants du Ministère de Environnement MEDD, de l'ICCN, UNIKIS, COFED, ERAIFT, CIFOR et un représentant de l'UE, des réunions de coordination ont été organisées.

Les bénéficiaires (étudiants, doctorant, docteur) ont mentionné la nécessité de prévoir dans le curriculum DES/Doctorat (ou en formation permanente hors curriculum) des cours en langue anglaise. Les étudiants, outre pour certains d'améliorer leur français, ont besoin d'une bonne connaissance de l'anglais pour e.a. la préparation de leur mémoire de DESS et de leur thèse de doctorat, et pour l'exigence de pouvoir publier dans une revue scientifique renommée au moins 2 articles sur le sujet de leur recherche, avant d'être admis à la défense de leur thèse de doctorat.

Un autre aspect ressenti oublié dans la formulation du FCCC, ressenti par les gestionnaires de la Faculté des Sciences a été la création des pépinières et le reboisement autour de la ville de Kisangani. Ceci est fait maintenant dans le cadre du projet FORETS à Yangambi.

L'UNIKIS a été impliquée dans la gestion de sa partie « Formation et Recherche » pour un montant d'environ 600.000 euros.

Appréciation globale de la pertinence : à l'exception de la demande par les étudiants de prêter plus d'importance à l'anglais comme sujet d'un cours permanent, la pertinence est jugée bonne.

2.2.2 Efficacité

Les résultats du projet FCCC correspondent aux objectifs. Pour l'UNIKIS, le nombre de MSc formés a été 38/42 pour au moins 32 attendus, des PhD ont été formés et continuent à l'être, l'amélioration des infrastructures de

formation ont été réalisés, des équipements existent, et la mobilité pour la recherche de terrain existe.

Les doctorants ont été formés, trois d'entre eux ont déjà soutenu leurs thèses, d'autres sont en voie de la soutenir dans des thématiques diversifiées ; les masters ont été formés et leurs mémoires ont été défendus.

La question de genre a été prise en compte (égalité des chances lors du concours, le recrutement a été organisé sur la base des performances, indépendamment du genre). Un certain enclavement du milieu et l'insuffisance des capacités et des moyens ont des facteurs qui ont retardé le recrutement de femmes après un appel d'offre au niveau national ou international.

Parmi les doctorants, les trois qui ont soutenu leurs thèses sont devenus Professeurs d'université et font parfois des consultances chez les privés ou des ONG de développement. 90 % des docteurs formés travaillent dans l'enseignement supérieur et la recherche, à l'administration de l'Environnement, quelques-uns dans des sociétés forestières.

Le suivi des anciens étudiants peut être amélioré. Très peu d'informations sont connues sur le devenir des gradués, leur carrière professionnelle et leur position actuelle. Un meilleur suivi permettra l'organisation de cours de formation permanente, enseignement à distance, université ouverte, etc. avec la participation d'anciens étudiants et autres intéressés.

Dans le contexte actuel, tant l'Etat que le secteur privé, ne sauront pas appliquer les résultats des recherches pour résoudre les problèmes, faute des moyens et de volonté parfois.

Les relations entre les composantes « formation » et « reboisement » dans l'Est sont considérées comme faibles. Il existe un problème au niveau de la coordination locale (provinciale) du MEDD qui voudrait se voir plus impliqué dans la formation.

Appréciation globale de l'Efficacité : le projet FCCC est jugé efficace, par l'atteinte des objectifs assignés, cependant :

- Le suivi des anciens étudiants peut être amélioré. Très peu d'informations sont connues sur le devenir des gradués, leur carrière professionnelle et leur position actuelle. Un meilleur suivi permettra l'organisation de cours de formation permanente, enseignement à distance, université ouverte, etc. avec la participation d'anciens étudiants et autres intéressés.
- Un problème non signalé lors des interviews est le faible niveau d'échange avec les gestionnaires de la composante reboisement dans l'Est.

2.2.3 Efficience

Selon les gestionnaires de la Faculté les relations avec les autorités locales, les institutions et les bénéficiaires étaient assez bonnes durant toute la durée du projet. Il existe des réunions de coordination locale, avec des autorités et des représentants des donateurs. La qualité de la gestion et de la communication de l'information et la mesure dans laquelle les parties prenantes clés sont assez bonnes ; de réunions de communication de l'information sont régulièrement organisées.

Au total 42 MSc en 2 cohortes et 11 PhD ont été formés. Le projet FCCC a aussi récupéré des doctorants antérieurs n'ayant pas terminé avant la fin de leur soutien financier par REFORCO, le projet FCCC ayant les mêmes partenaires. Test pour les MSc et protocole de recherche pour les doctorants.

Les acquis d'autres projets forestiers et changement climatique sont pris en compte dans la conception des modules de formation qui font référence à des projets/études forestières. Les notions apprises sont renforcées par des études des cas.

Appréciation globale Efficience :

- Il a été constaté une relativement plus faible promotion/participation des femmes dans le processus de recrutement et de formation.
- Le projet FCCC a atteint une bonne efficience. Il a développé notamment une bonne relation et communication avec les autres parties prenantes. Le service Provincial MEDD et des ONG ont bénéficié de formations ad hoc.

2.2.4 Durabilité

Après la fin du projet FCCC, le projet FORETS, également financé par des fonds européens a favorisé la continuité des formations dispensées, parfois avec les même partenaires.

Les ONG de développement du secteur environnement auraient pu être mieux appuyées par le projet FCCC. Et, dans le cadre du renforcement de la gouvernance des ressources naturelles, la formation des agents de l'appareil judiciaire s'avère importante. Tant pour la recherche des infractions que pour leur répression.

Les étudiants formés sont dans une certaine mesure intégrés dans des projets. C'est le cas de certains étudiants qui après avoir défendu leur thèse de Doctorat assurent des enseignements dans leurs institutions d'origine.

Le concept du projet FCCC est basé sur les expériences et les leçons apprises dans les projets prédécesseurs REAFOR et REFORCO, et sur les expériences des partenaires comme le WWF dans ses projets antérieurs.

Il y a une probabilité que les activités, ou les effets des activités (les résultats escomptés) persistent durant un certain temps. C'est notamment le cas du processus de formation car, plusieurs étudiants sont déjà engagés dans des établissements d'enseignement supérieur d'origine et universitaire du pays. Le renforcement de leurs capacités permettra une dissémination des connaissances acquises par les enseignements qu'ils y assureront. Les constructions au cours du projet contribueront à maintenir la dynamique mise en place par le projet FCCC et les projets précédents (leur construction a connu un retard) et seront au service de formations futures, de certains doctorants qui continuent leur recherche après l'obtention de leur degré.

Le projet FORETS assure la continuation des services de l'ex FCCC et se greffe avec succès sur les acquis du projet FCCC. Il est difficile de prédire si les services produits par FCCC continueront à part entière sans ce nouveau projet.

Dans cet esprit, il est judicieux de mentionner que des nouveaux partenariats sont en train d'être conclus, et de nouveaux projets sont soumis à d'autres bailleurs (Projet PEQPESU financé par la Banque Mondiale), l'université aussi possède de rubriques permanentes dans son budget pour des petites interventions sur fonds propres.

L'UNIKIS est disposée à poursuivre les activités du projet ; la preuve est le soutien de la Faculté des Sciences au nouveau projet FORÊTS. Les capacités acquises lors de la formation au cours du FCCC ou lors de la participation à la gestion du projet permettront la poursuite des activités moyennant un financement assuré (soit par le gouvernement national, ou par des bailleurs).

Le projet correspond aux perceptions locales des besoins et des moyens de produire et de partager les avantages :

- Pour l'UNIKIS, le projet est bien accepté car il a contribué à la relève académique par la formation des doctorants engagés au sein de cette université ;
- Plusieurs étudiants sont déjà engagés dans des institutions d'enseignement universitaire du pays. L'accès à la formation de troisième cycle y compris la thèse de doctorat n'est pas toujours garanti. Le projet constitue donc une opportunité pour leur promotion. C'est d'ailleurs grâce à cet appui qu'on observe depuis un temps le rajeunissement du corps des enseignants universitaires.

Appréciation globale de la Durabilité :

- La création d'infrastructures nouvelles, à l'architecture bioclimatique, avec une empreinte carbone limitée dans la construction et dans son utilisation (bâtiment quasi passif) génère un impact déjà positif pour le futur.
- L'ensemble des étudiants formés provenant de la recherche, comme de l'administration ou du privé, contribuent à une meilleure gestion des forêts, de l'environnement et du capital climatique du plus gros pays forestier d'Afrique.
- A part le financement, la durabilité des services de formation produits par le projet semble acquise. La solution provisoire concernant le financement est venue de l'UE avec le projet successeur au FCCC, le projet FORETS.

2.2.5 Impact

La formation à la Faculté des Sciences de l'UNIKIS attire des licenciés dans plusieurs domaines (comme le droit) de plusieurs universités en RDC pour compléter leurs études. Ceci est principalement attribuable à l'organisation d'un concours national d'entrée à la formation DES/Doctorat à l'UNIKIS et contribue au rayonnement de l'UNIKIS comme centre de formation et de recherche dans le domaine couvert par le projet FCCC « gestion forestière et biodiversité ».

Certains doctorants ont déposé mais n'ont pas encore soutenu leurs thèses (7), les trois qui ont soutenu bénéficient d'un avantage pour être recrutés dans leurs universités d'origine (UNIKIN, UNIKIS et Université officielle de Bukavu).

Le fait de constituer une masse critique d'étudiants formés pour la relève est impactant, notamment dans le domaine et l'amélioration des conditions physiques d'apprentissages à l'Université.

Le projet a contribué à la modification de la politique environnementale par la stimulation du changement du MECNT en MEDD. Ceci est considéré comme un produit du projet. Un membre du comité pédagogique participe comme expert dans l'élaboration de la nouvelle loi foncière tenant compte des forêts communautaires. Ces faits sont considérés comme les premiers pas dans le plaidoyer de la mise à jour de la politique environnementale.

Les publications des articles dans des revues internationales ont contribué au rayonnement de l'UNIKIS. Aujourd'hui, le processus de publication continue avec ou sans l'intervention du projet.

La qualité de la formation et de la recherche forestière s'est améliorée, les infrastructures de qualité attirent plus d'étudiants vers les sciences, le sujet de « forêt et changement climatique » devient un sujet commun, contribuant à l'intégration de l'environnement comme élément important dans les politiques nationales.

La formation à l'UNIKIS a eu des impacts positifs pour les bénéficiaires, p.e. ceci est le cas des étudiants qui ont obtenu soit un emploi soit une promotion après leur formation grâce au diplôme de Master ou au Doctorat obtenu.

Appréciation globale de l'Impact : Le projet a eu un impact considérable dans la RDC démontrant à la population la possibilité de lutter contre la dégradation de leur environnement, la formation d'enseignants de haut niveau, et a influencé les politiques nationales, en intégrant l'environnement comme aspect important et en revoyant la politique et la législation nationales (e.a. la loi sur le foncier dans le domaine forestier).

2.2.6 Perspectives

Il n'existe pas au sein des personnes interviewées une vue sur les perspectives pour le futur. Les organismes et les projets d'accords internationaux suivants ont été mentionnés : APV-FLEGT, TROPENBOS RDC (une ONG néerlandaise), PIREDD, Coopération au développement de la Belgique.

2.2.7 Lien avec l'étude relative à la « Mise en place d'une chaire de formation continue et accompagnement du processus LMD » (Juillet 2015)

2.2.7.1 Contenu

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude ont été les suivants :

- R1. La possibilité de continuer dans la recherche est toujours d'actualité à l'ERAIFT. Les étudiants diplômés du nouveau Master pourraient passer par un sas mis en place par la formation continue (Certificat d'université de préparation du projet doctoral) pour entamer leur formation doctorale par la suite. Il s'agit là de bénéficier d'une des opportunités du LMD, faire une économie d'échelle et permettre la continuité entre le Master professionnalisant et la formation doctorale ;
- R2 : L'ERAIFT pourrait à cet effet se fixer un échéancier pour faire évoluer la collaboration vers une co-diplomation ;
- R3 : Organiser un atelier de 3 jours en Belgique pour finaliser l'écriture des engagements pédagogiques des cours dispensés dans les différents établissements coorganisateurs ;
- R4 : La vérification des indicateurs et le choix des stratégies à mettre en œuvre relèverait des autorités de l'ERAIFT. Le SAR pourrait superviser, vu sa compétence, le bon déroulement des activités.

2.2.7.2 Enseignements pour l'évaluation

Les résultats de l'étude LMD (AGRECO, Juillet 2015), pourtant en relation avec le volet « formation » du projet FCCC, n'ont pas été pris en compte dans le cadre de l'exécution du FCCC. La suite du projet FCCC,

notamment le projet FORETS, devrait s'inspirer des résultats de ce document technique, par rapport à la thématique de la mise en place du système LMD à l'UNIKIS, pour l'homologation des diplômes notamment du Master.

2.3 Appréciation des critères d'évaluation pour le composant « reboisement » à Goma-Virunga

2.3.1 Pertinence

La pertinence du projet est manifeste, les objectifs ont été pertinents jusqu'à la fin du projet. Pour le volet reboisement à l'extérieur du PNVi, les activités développées par le projet ont impliqué la participation des bénéficiaires (associations et planteurs) dès le démarrage du projet. La gestion du projet a impliqué la participation des bénéficiaires, par la contractualisation (contrat de performance).

Pour le volet « réhabilitation des terres dégradées dans le parc », les activités développées ont répondu à la problématique principale à l'intérieur du parc : les empiètements agricoles notamment. En dépit de situations très conflictuelles, la gestion du projet a impliqué la participation des bénéficiaires.

Appréciation globale Pertinence : Dans un contexte où la problématique de la conservation du PNVi est très complexe, dans une zone de conflit, et où le prélèvement frauduleux de charbon de bois qui y est exploité menace ses ressources végétales, le projet est d'une grande pertinence. D'une part par l'amorce d'un processus dynamique de maîtrise des envahissements agricoles (Mayangose), et d'autre part par la création d'une ressource forestière périphérique exploitable de 3000 ha.

2.3.2 Efficacité

En ce qui concerne le reboisement à la périphérie du PNVi, le projet, par la prestation du WWF a dépassé ses objectifs, par le reboisement de 3141 ha.

Les bénéficiaires (associations et planteurs) ont été pleinement associés et ont participé à l'action de reboisement. Le WWF a réalisé un suivi des plantations réalisées, afin d'en organiser la maintenance, et aussi programmer les phases d'exploitation.

Pour le volet « réhabilitation des terres dégradées dans le Parc », les objectifs ont été atteints en grande partie (reboisement de 1500 ha, réhabilitation de plus de 3600 ha).

Appréciation globale Efficacité : Le projet FCCC est jugé efficace, de par l'atteinte des objectifs assignés, notamment pour l'objectif relatif au reboisement de 3000 ha. Cependant, les résultats R6 et R8 ont été partiellement réalisés, sans la réalisation de l'étude carbone et des Plans de gestion.

2.3.3 Efficience

A l'extérieur du Parc, le projet a enregistré globalement, une bonne collaboration entre le CIFOR, le WWF et l'ICRAF, aussi avec les services du Ministère provincial de l'Environnement MEDD.

Une continuité du projet et de ses réalisations après cette phase a été garantie par l'organisation de formations des planteurs aux techniques d'exploitation des plantations, ainsi qu'à la carbonisation améliorée. Le projet avait tenu compte des expériences passées, notamment d'une étude d'impact réalisée par l'ONFI, avant de réaliser ce programme de reboisement.

Concernant le PNVi, le projet a permis de développer de bonnes relations et une bonne concertation et communication avec les acteurs, notamment grâce à la Plateforme de Concertation mise en place, mais cependant des difficultés sur les questions foncières (problématique sensible et potentielle conflictuelle) ont été observées. Le suivi des actions a été intense, mais il est lourd en raison de l'isolement de certaines zones (Tshiabirimu en particulier).

L'équipe du PNVi a développé un partage de la planification avec les acteurs locaux, mais d'abord avec la structure de tutelle l'ICCN.

Les communautés locales riveraines auraient pu être appuyées, mais en raison de leur approche conflictuelle et spéculative des questions foncières, ce développement a été limité, car elles sont guidées en priorité par des besoins de subsistance immédiats qui ne sont pas systématiquement en convergence avec la politique du PNVi dans le court terme.

Le projet a servi de tremplin, à d'autres activités dans le cadre du projet actuel « Bambou » développé à Mikenno notamment.

Appréciation globale Efficience : L'efficience du projet FCCC est estimée satisfaisante, il a développé une bonne collaboration et communication avec les parties prenantes. La capitalisation d'autres projets a été prise en compte (ECO MAKALA).

2.3.4 Durabilité

Les empiètements agricoles illicites ont été résolus par le déplacement durable des populations concernées (Myangose). Par la formation des planteurs à l'exploitation, le projet assure que les activités d'exploitation des plantations se poursuivent après la fin du projet, l'exploitation en rythme de croisière visant d'assurer 15 % de l'approvisionnement de la ville Goma en charbon de bois.

La durabilité du projet est assurée par les « 3 piliers » : réseautage / coopérative des planteurs en vue de la commercialisation du charbon, la rétrocession (20% des ventes des produits sont reversés aux associations) et les revenus issus des « démarches en cours carbone ».

Une étude de rentabilité et une étude de marché de la production des produits bois et charbon de bois ont été réalisées, afin de déterminer les prix les plus abordables pour les consommateurs.

Grâce à l'appui du projet actuel « agricole » financé par l'UE, il a été assuré une certaine continuité de l'appui technique, après la fin du projet FCCC.

En matière de viabilité financière d'exploitation de produits du parc, le nouveau projet « bambou » est conçu sous l'angle de la soutenabilité économique à long terme.

Appréciation globale de la Durabilité : Le projet FCCC a œuvré avant sa fin pour garantir une continuité des actions, notamment par la formation des planteurs en techniques d'exploitations des plantations. Réseautage, Rétrocession et Revenus Carbone seront les 3 piliers de cette durabilité. Les réalisations du parc en matière de recul des envahissements agricoles, la présence de son équipe d'expert et des gardes durant une période encore vive de conflits, a assuré le maintien d'une certaine stabilité à l'intérieur, et constituent **une base solide sur laquelle d'autres actions peuvent et ont déjà pu être développées.**

2.3.5 Impact

Concernant le reboisement périphérique, le projet a déjà eu un impact économique pour les acteurs, association et planteurs, qui ont été payés pour la réalisation des plantations (respectivement 150 USD / ha et 100 USD / ha). Une activité d'apiculture s'est également développée à la périphérie des plantations.

Cependant, aux thèmes de formation déjà dispensés, il a manqué une formation en gestion et aménagement des plantations, qui n'a pas permis le démarrage de leur exploitation avant la fin du projet. Les produits vendus permettront aux groupes cibles les avantages attendus notamment d'obtenir des revenus de leur commercialisation.

Concernant le PNVi, l'activité de reboisement / réhabilitation des terres a eu un impact significatif sur la reconstitution de la végétation, (exemple du déplacement des populations de Mayagose). Le projet FCCC a continué dans une moindre mesure à modifier les pratiques et attitudes à l'égard du changement climatique, en raison de la taille des superficies.

Les communautés locales ont bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de subsistance, notamment en aval de la clôture électrique installée.

Appréciation globale de l'Impact : Le projet FCCC a garanti, par ses formations, les prochaines exploitations des plantations, qui auront un impact sur l'emploi, et la génération de revenus des associations et des planteurs, mais aussi un impact, à terme, de 15 % sur la l'approvisionnement de Goma en charbon, réduisant ainsi la pression sur le PNVi. Le volet du FCCC du parc, a permis aussi d'avoir un impact sur la reconstitution du couvert végétal mais grâce au recul des envahissements, mais aussi grâce également à l'impact de la clôture au niveau de Rutshuru.

2.3.6 Perspectives

Concernant le reboisement périphérique, les perspectives, selon le WWF, sont d'impliquer pour de futures plantations, les acteurs de la société civile, dont les associations de planteurs.

2.3.7 Lien avec l'étude relatif à la « Capitalisation des résultats du projet MAKALA en RDC (UE) » (Septembre 2014)

2.3.7.1 Contenu

L'essai de provenance d'acacias de Kinzono et les parcelles de suivi de la RNA du plateau Batéké ont été remesurées, les résultats ont été analysés, les bases de données ont été stockées (MECNT et Cirad).

Les parcelles agroforestières à acacias et les parcelles de RNA installées par les agriculteurs au plateau et au Bas-Congo, avec l'appui du projet, ont été cartographiées et évaluées. Les Plans Simples de Gestion ont été évalués dans 7 terroirs du Bas-Congo et 5 du plateau des Batékés.

Un module de formation sur la gestion durable du bois-énergie a été mis en ligne ; il comporte 5 chapitres, pour un total de 384 diapos. Il est à la disposition des enseignants du pays et de la sous-région, pour servir de canevas à leurs cours.

Une note conceptuelle présentant la continuité d'action sur la gestion de la ressource bois-énergie dans la région de Lubumbashi a été rédigée par JN Marien en septembre 2014. Elle a pour objectif de contribuer à dresser les contours possibles d'un futur projet de gestion intégrée des zones périphériques des parcs nationaux, dans le cadre plus global des réflexions sur le 11ème FED.

Plus de deux mille ha de plantations agroforestières à acacias et de RNA, réalisées avec l'appui du projet, sont actuellement gérés par les agriculteurs du Bas-Congo, du plateau Batéké et, dans une moindre mesure de Kisangani. La dynamique observée laisse penser que ces boisements seront correctement gérés puis exploités par les agriculteurs, ce qui améliorera leur niveau de vie ; puis, qu'au fur-et-à-mesure, d'autres zones améliorées seront installées, afin de transformer durablement les paysages de ces régions de RDC.

2.3.7.2 Enseignements pour l'évaluation

Les résultats de l'étude « Capitalisation des résultats du projet Makala en RDC (UE), ont été considérés, vu leur complémentarité, avant le démarrage spécifique du volet « reboisement » du projet FCCC. Les suites du projet FCCC, et les organismes WWF et PNVi, devrait continuer de se référer aux résultats de ce document technique pour leurs prochaines investigations, notamment en matière de gestion de l'exploitation des plantations pour la production de bois énergie (charbon de bois).

2.3.8 Lien avec l'étude « Appui au SG MEDD pour la définition des stratégies de mitigation des causes et d'adaptation aux effets du CC en RDC » (Janvier 2016)

2.3.8.1 Contenu

L'objectif principal de cette étude était de fournir un appui au Secrétariat Général à l'Environnement et Conservation de la Nature de la République Démocratique du Congo pour la « **définition des stratégies d'atténuation des causes et d'adaptation aux effets du changement climatique** ».

En seconde phase de la mission :

- Appui à la préparation et à l'élaboration de la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) de la RDC ;
- Appui à la préparation de la participation de la RDC à la vingt-et-unième Conférence des Parties (COP 21) en 2015, à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ;
- Appui à l'établissement d'une Autorité Nationale Désignée chargée du Fonds Vert pour le Climat.

L'un des points forts de l'appui que l'expert d'Euronet Consortium a apporté au Secrétariat Général de l'Environnement et Conservation de la Nature aura indubitablement été sa présence physique au MEDD (ex MECNET) tout au long de sa mission. Cette présence soutenue et cette proximité de l'expert auront permis une interaction continue et un renforcement des capacités permanent des bénéficiaires de cet appui, à savoir les experts nationaux du Secrétariat Général de l'Environnement et Conservation de la Nature et particulièrement ceux de sa Direction du Développement.

2.3.9 Enseignements pour l'évaluation

Les résultats de cet appui n'ont pas concerné directement les actions du projet FCCC. Cependant, la suite du projet FCCC, notamment l'actuel projet FORETS, et les prochains projets financés par l'UE, devraient en cohérence avec ce document technique ainsi que le rapport national CPDN, notamment sur les aspects formation et recherche forestière.

3 EVALUATION GLOBALE

3.1 Observations de terrain et évaluation des indicateurs du volet formation à Kisangani

3.1.1 Observations de terrain

L'équipe d'évaluateurs a visité Kisangani entre le 5 et le 13 novembre. Des dispositions ont été prises pour rencontrer et s'entretenir avec un maximum de parties prenantes et bénéficiaires (voir liste en **Annexe 7**). Une sélection de questions évaluatives leur a été posée (voir **Annexe 9**).

Les principales institutions et personnes consultées furent

- L'UNIKIS et la Faculté des Sciences ;
- La société R&SD ;
- Les représentants du MEDD ;
- L'équipe RSD- projet FORETS ;
- Le Ministère Provincial MEDD ; et
- Les experts du CIFOR.

Les compte rendus de ces entretiens et rencontres figurent en **Annexe 10**.



Figure 1 : Photos de visites de terrain à Kisangani (pépinière de la société forestière CFT, parcelle expérimentale de recherche forestière sur la productivité de l'Afromosia, stockage de perches et bois de feu au bord de la Tshopo

3.1.2 Evaluation des indicateurs du cadre logique du projet FCCC

Cette partie présente les résultats de l'exercice de remplissage de la **matrice d'évaluation** (voir **Annexe 4**), proposée dans le rapport de démarrage, et cela pour chacun des 6 résultats du cadre logique révisé du projet FCCC (voir **Annexe 5**) concernant le volet « formation » à Kisangani.

3.1.2.1 Résultat 1: réhabilitation des infrastructures


	Evaluation 2018	Observations
<p>R1: RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES</p> <p>OIV:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Au moins 1.400 m² de bureaux, laboratoires, salles de cours répartis dans les quatre universités bénéficiaires sont aménagés et fonctionnels avant 2015. ► Egalement le Village Toengaho, le bâtiment 14 et la cafeteria. ► Le bâtiment 6 comprend trois niveaux et une citerne sous-terreine. 	<p>Réalisé</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • 3.100 m² opérationnels • Au niveau de l'UNIKIS un bâtiment de 2 étages pour 34 salles, bâtiment sanitaire - parking, ont été inauguré le 17/11/2018. • Un 2^{ème} bâtiment (3600 m²) est en cours de construction (projet FORET)

Figure 2 : R1 réhabilitation des infrastructures

3.1.2.2 Résultat 2 : les programmes MSc et PhD


	Evaluation 2018	Observations
<p>R2: LES PROGRAMMES MSc ET PHD</p> <p>OIV:</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Au moins 32 Msc à l'UNIKIS; au moins 16 diplômés avant 12/14 et au moins 16 autres avant 12/16. ► Les propositions de cours portant sur les thèmes du changement climatique représentent au moins 24 crédits répartis sur le second et troisième cycle du LMD offert à l'UNIKIS ► (Au moins 10 bénéficiaires obtiennent leur doctorat avant 12/14 et au moins six autres obtiennent leur doctorat avant 12/16) 	<p>Partiellement Réalisé</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • 38 Master.Sc. ont eu leurs diplômes, 3 restent à valider • Validation du nombre de crédits (à confirmer) • 3 étudiants ont leur doctorat et 11 en cours

Figure 3 : R2 les programmes Msc et PhD

3.1.2.3 Résultat 3 : renforcement des capacités par des formations ad hoc

<p>R3:</p> <p>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR DES FORMATIONS AD HOC</p> <p>OIV:</p> <p>► Au moins 20 formations ad hoc de courte durée sont dispensées au profit de 1.000 participants issus du MECNT, ICCN, secteur privé et ONGs dont 8 seront dispensés avant 12/15 et dont 4 au moins porteront sur les disciplines du changement climatique, de l'atténuation et de l'adaptation.</p>	Evaluation 2018	Observations
	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • a concerné plus de 1.200 participants plus de 40 lots de formation ont été donnés contenant comportant au moins 3 thématiques • Un forum de formation professionnelle continue autour du thème «climat, environnement, forêts: besoins, enjeux, et défis a été organisé à Kinshasa

Figure 4 : R3 renforcement des capacités par des formations ad hoc

3.1.2.4 Résultat 4 : recherche appliquée

<p>R4:</p> <p>RECHERCHE APPLIQUÉE</p> <p>OIV:</p> <p>► Au moins 6 programmes de recherche appliquée en gestion des forêts et conservation de la biodiversité dans le contexte du changement climatique sont initiés avant 08/14 en partenariat avec les institutions congolaises et à l'étranger</p>	Evaluation 2018	Observations
	Partiellement Réalisé	<p>5 Axes de recherche développés: viande de brousse, gouvernance, dynamique forestière, grande faune, PFNL, évolution des paysages et CC, et recherches sur le dispositif permanent dans les zones de Yoko et Biaro en concertation avec la CFT (Compagnie Forestière et de Transformation)</p>

Figure 5 : R4 recherche appliquée

Le responsable du CIFOR a fourni à la mission d'évaluation une liste d'exemples de la contribution du projet FCCC à la recherche appliquée (sélection partielle et non complète faite à partir des rapports FCCC).

C'était précisé que « la stratégie adoptée par le projet FCCC pour poser les bases d'un programme de recherche appliquée, a été basée sur la réorientation du curriculum : d'une pensée "histoire naturelle" dominée par la taxonomie / systématique vers une plutôt versée dans les sciences sociales liées à la gouvernance des ressources naturelles. Les MSc ont été restructurés en suivant ce modèle et le projet FORETS continue dans la mise en œuvre du même modèle ».

La hiérarchisation des priorités sur cinq thèmes était non seulement liée à la recherche appliquée en soi, mais également aux difficultés rencontrées pour identifier un encadrement (conjoint) approprié pour les étudiants de maîtrise et les doctorants utilisant le modèle d'enseignement et de supervision en binôme.

Le responsable du CIFOR a mis en évidence les 5 principaux thèmes prioritaires :

- Plantations de bambou comme i) une source de revenus pour assurer la subsistance rurale des communautés vivant autour du PNVi et ii) bambou alpin pour restaurer l'habitat dégradé pour la conservation du gorille de montagne. Cela n'était pas prévu dans le ProDoc et a abouti à la publication de six directives techniques en anglais et en kiswahili par le biais d'une consultation avec INBAR et de deux pépinières « de semences » établies dans le Nord-Kivu.
- Viande de brousse, les travaux, y compris l'enseignement et les liens avec un ancien projet dirigé par la FAO (GEF 455), ont abouti à la mise au point de méthodes d'enquête qui ont contribué à informer le programme (plus vaste) de gestion durable des espèces sauvages - également financé par la CE - sous la direction de Nathalie van Vliet.
- Drones - au moins deux thèses de maîtrise et un doctorat (Jean Semeki, FCCC), le premier produit dans le cadre d'un partenariat universitaire belge (Gembloux Agro-Bio-Tech), en utilisant un drone pour aider à la surveillance i) des changements dans l'utilisation et la couverture du sol, ii) des populations de grands mammifères (la population d'hippopotames dans le PNVi a diminué d'environ 29 000 à 400 au cours des dernières années).
- La recherche sur la gouvernance représentait près de 0 à 10% des recherches conduites à UNIKIS à la fin du projet précédent (REFORCO) et, pendant la FCCC, à environ 40 à 45% de tous les thèmes de recherche. Ainsi, de nombreux étudiants ont été encouragés à entreprendre des projets de recherche appliquée dans le cadre de leurs études de maîtrise portant sur les PFNL, y compris les combustibles ligneux à Kisangani et dans les environs.
- La recherche appliquée a également été introduite par le biais de l'élaboration de programmes d'études communs, notamment d'un enseignement interdisciplinaire associant des approches diachroniques, une théorie cruciale des études de cas et les différentes sources du droit et de la gouvernance des ressources naturelles en RDC (tous les étudiants de 1ère année) et du droit et de la gouvernance foncière en RDC et en Afrique sub-saharienne (élèves de deuxième année du programme Homme-Forêt).

Selon le rapport final CIFOR/FCCC, d'autres travaux de recherche se sont distingués :

- Les mesures au sein des dispositifs d'observation permanente dans la zone de Yoko et Biaro, en concertation avec la direction de la CFT (Compagnie Forestière et de Transformation) à Kisangani ;
- Les recherches sur la gestion de la faune et l'aménagement du territoire faisant intervenir la technologie UAV, sur la viande de brousse, la gestion et la dynamique des écosystèmes forestiers ont consolidé un corpus de connaissances pertinentes pour la lutte contre le changement climatique (adaptation et atténuation) ;
- Les recherches forestières sur l'afromorsia (espèce ligneuse phare de la RDC, au point de vue écologique et économique) sont très pertinentes pour le secteur forestier. La connaissance du comportement de cette essence forestière permet de fixer des itinéraires d'exploitation durable de la ressource. Cette facette du secteur forestier est étroitement liée aux contraintes et opportunités de la CITES ;
- Les études élargies sur la viande de brousse en Province Orientale ;
- Le projet FCCC et le MRAC ont élaboré les prémisses d'un inventaire multi-ressources au sein et autour de la réserve de biosphère de Yangambi ;
- L'étude et l'amélioration des filières agricoles et bois-énergie dans des systèmes agricoles traditionnels.

3.1.2.5 Résultat 5 : communication et visibilité




<p>R5:</p> <p>COMMUNICATION ET VISIBILITÉ</p> <p>OIV:</p> <p>► Un programme de communication et de sensibilisation aux thématiques du secteur est initié au bénéfice du public congolais et international. Une action de communication spécifique auprès des donateurs potentiels avant 12/15</p>	<p>Evaluation 2018</p> <p>Réalisé partiellement</p>  	<p>Observations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le grand Public: Le film Quo vadis, le court métrage réalisé par Mr Ducenne, la radio Okapi au cours de Science Week et la radio universitaire (RFO) qui est bien suivie sur 120Km à la ronde. • Pour les PTE: Un poster sur les réalisations FCCC à l'UNIKIS et une participation à la Conférence internationale sur la biodiversité du bassin du Congo. • 7 Actions non réalisées sur 41 prévues 
--	--	---

Figure 6 : Communication et visibilité

Selon le rapport final CIFOR/FCCC, une stratégie exhaustive fut développée, mais elle s'avéra trop ambitieuse et moins de la moitié des actions prévues purent être réalisées.

En bref, les principales actions réalisées furent :

- Une semaine scientifique organisée à Kisangani en juin 2015. Elle rassembla des doctorants et des étudiants en MSc, des professeurs et

des chercheurs congolais et internationaux afin de nourrir les échanges intellectuels et de partager les expériences dans le secteur de la recherche forestière ;

- L'organisation et la contribution aux exposés dans le cadre du Climate Diplomacy Day ou Journée Diplomatique sur le Climat, organisé à l'initiative de l'Union Européenne et de la CoFED, à Kinshasa ;
- La participation d'une délégation congolaise forte de deux professeurs, un chercheur et le Recteur de l'Université de Kisangani au Congrès Forestier Mondial de Durban en septembre 2015 ;
- L'organisation d'un second évènement Journée Diplomatique sur le Climat (Climate Diplomacy Day), organisé à l'initiative de l'Union Européenne et de la CoFED, à Kinshasa, avec cette fois une représentation et une participation des acteurs provinciaux ;
- La facilitation et l'appui à des interventions d'acteurs congolais au cours de la COP21 à Paris, y compris la réalisation d'un documentaire audio-visuel bilingue :
 - sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=nwZ0nbYy5To>.
 - et sur le site du CIFOR: <http://blog.cifor.org/38986/a-new-course-for-the-congo?fnl=en>
- La réalisation de matériel de visibilité, par exemple des calendriers 2016. que le CIFOR et ses partenaires se sont conformés aux règles de visibilité de l'UE dans l'utilisation systématique du logo de l'UE, de la mention sur l'origine des financements ;
- Quatre films, réalisés par Mr Michel Techy dont le tournage n'a pas été achevé à ce jour, seront néanmoins valorisés dans le cadre du projet FORETS.

3.1.2.6 Résultat 7 : appui aux universités de l'Est de la RDC

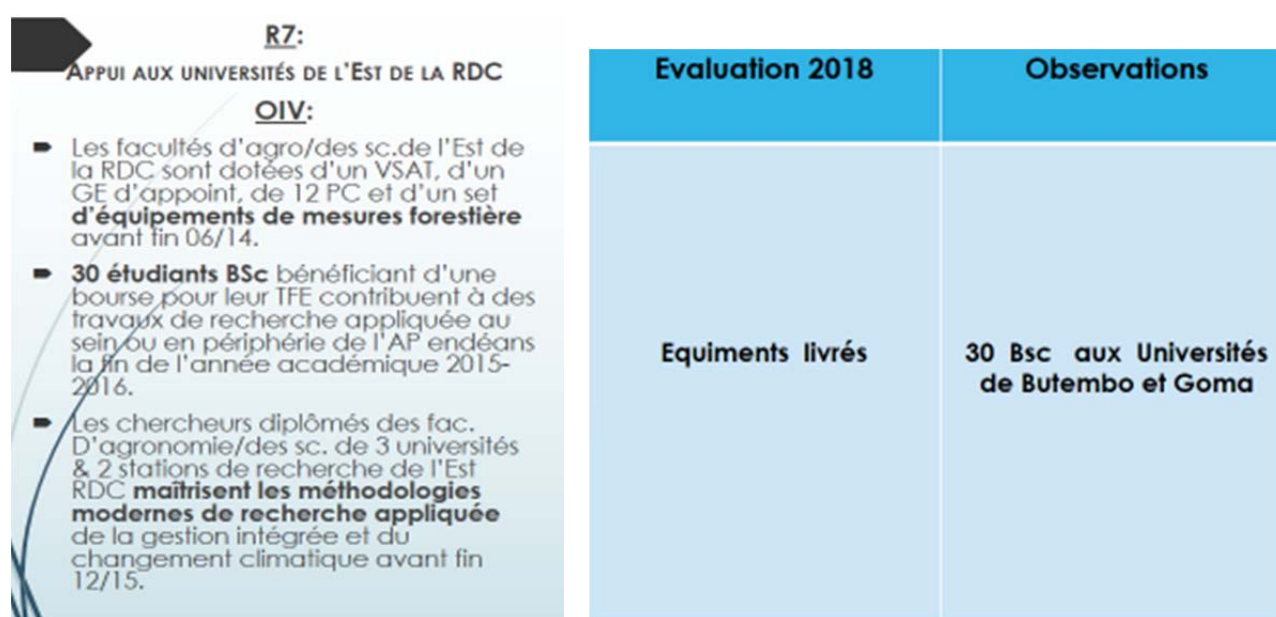


Figure 7 : R7 appui aux universités de l'Est de la RDC

3.2 Observations de terrain et évaluation des indicateurs du volet reboisement à Goma-Virunga

3.2.1 Observations de terrain

L'équipe a visité Goma et le PNVi, du 13 jusqu'au 18 novembre. Des dispositions ont été prises pour rencontrer et s'entretenir avec un maximum de parties prenantes et bénéficiaires, dont les communautés et planteurs individuels sur le terrain à la proche périphérie de Goma. Une sélection de questions évaluatives leur a été posée. Les principales institutions et personnes rencontrées sont : le MEDD, l'ICCN, la Fondation Virunga, le WWF. Les compte rendus de ces entretiens et rencontres figurent en **Annexe 10**.

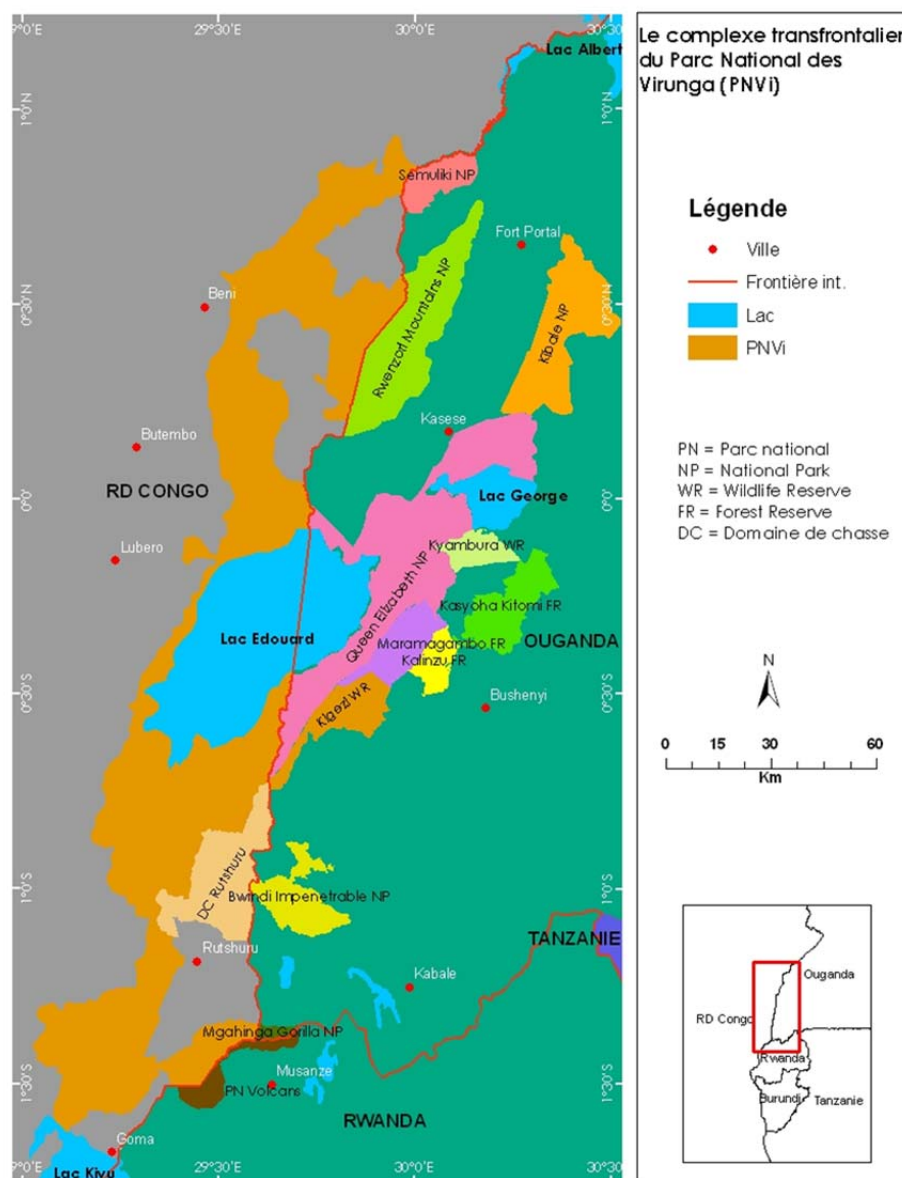


Figure 8 : Le complexe transfrontalier du Parc National des Virunga

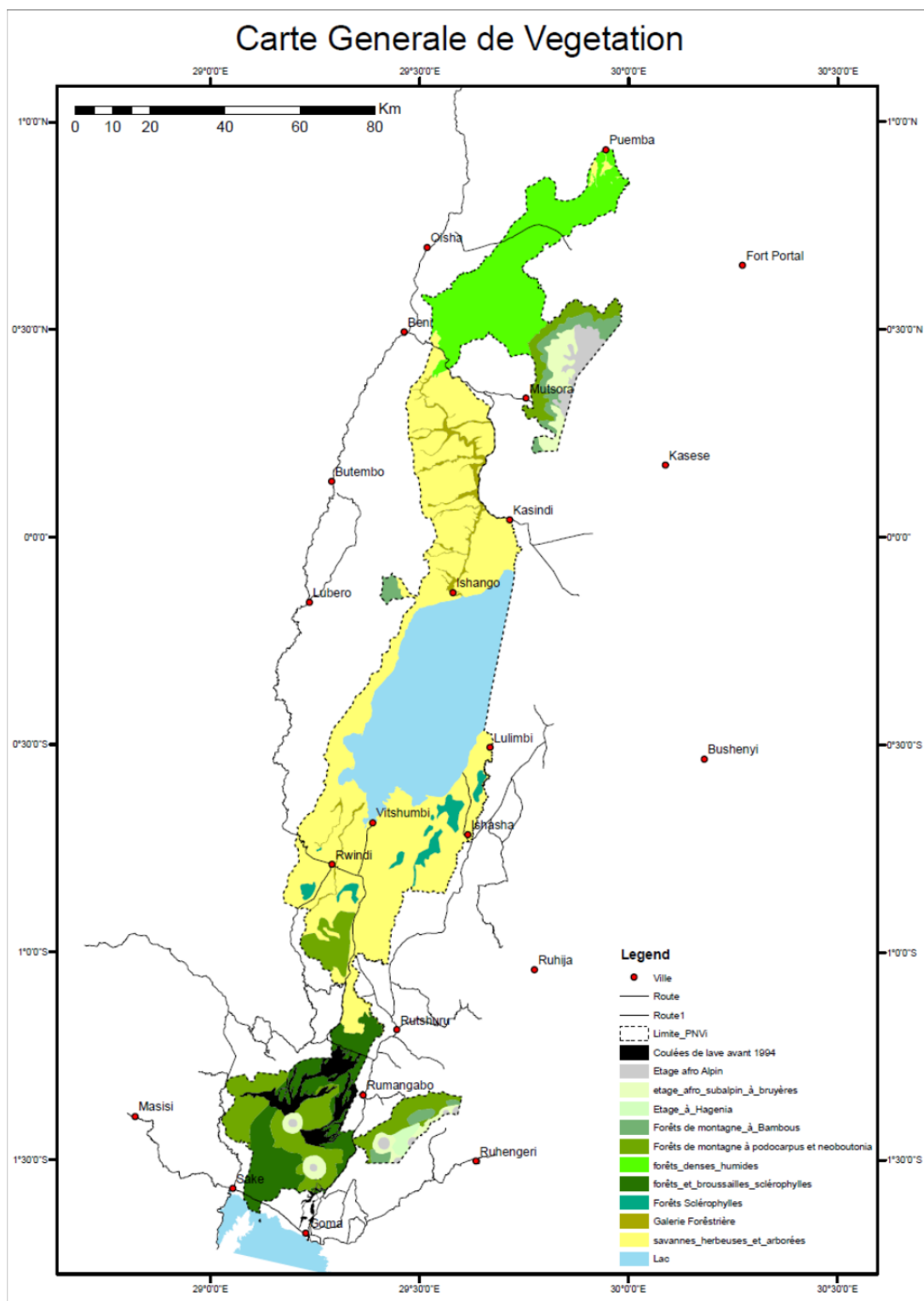


Figure 9 : Carte de végétation du PNVi

Afin de mieux comprendre la vision pour les responsable du PNVI, la mission cite volontiers les « Extraits suivants du Plan d'aménagement et de Gestion du PNVi :

« Sur la base des conditions désirées, la Vision pour le PNVi est :

Notre parc, site du Patrimoine mondial, sera un lieu où la beauté de ses paysages et l'intégrité de ses habitats et de sa biodiversité unique seront préservées.

En particulier, la pérennité des populations de gorilles, espèce emblématique, ainsi que celle des concentrations spectaculaires de la grande faune savanicole seront assurées. La population du Nord-Kivu considérera le parc comme un contributeur vital à l'économie et au bien-être local. »

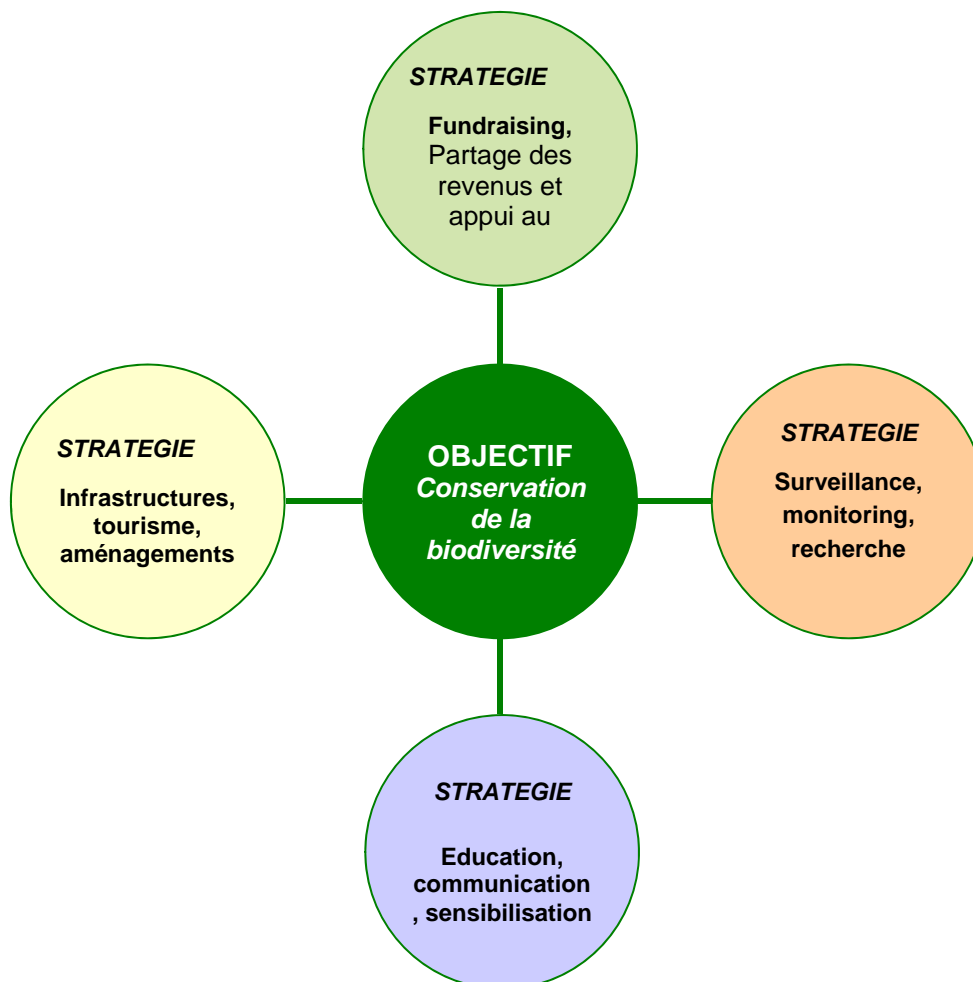


Figure 10 : Stratégie du PNVi

Conditions écologiques désirées :

L'intégrité des écosystèmes et de la biodiversité unique du PNVi est préservée à perpétuité.

Conditions socio-économiques désirées :

La valeur économique du PNVi (tourisme, ressources halieutiques, services environnementaux, etc.) est préservée à perpétuité.

L'objectif global est de sécuriser l'intégrité du parc afin de conserver sa diversité biophysique (biodiversité, diversité de paysages), ses services environnementaux, ainsi que ses valeurs culturelles et socio-économiques au profit de la communauté nationale et internationale.

Les objectifs spécifiques de gestion (ou buts opérationnels) sont établis en fonction du degré de menace pesant sur les cibles conservation (Tableau 4-1). Compte tenu du nombre et de l'ampleur des diverses menaces il n'est pas possible de consacrer le même effort de gestion à contrer toutes ces menaces. Une priorisation est donc nécessaire. Au sortir d'une période de conflit destructeur, et durant les 5 années du PAG, l'accent est placé sur une série d'objectifs spécifiques visant avant tout la sécurisation du parc, mandat principal de l'ICCN.

Par ailleurs les autres programmes de gestion (conservation communautaire, recherche et monitoring, tourisme, administration, opérations, collaboration transfrontalière, durabilité financière) sont considérés en effet comme des moyens vitaux pour assurer durablement ce mandat de protection.

Toutes les stratégies retenues se justifient par rapport aux objectifs de conservation de l'AP. En d'autres termes, nous considérons les stratégies de gestion du PNVi comme des piliers thématiques concourant tous à consolider sa fonction première : la conservation de la diversité biologique. Il n'existe pas d'hierarchie entre ces stratégies thématiques car elles sont également indispensables l'une à l'autre, et aucune n'a de prééminence sur une autre.

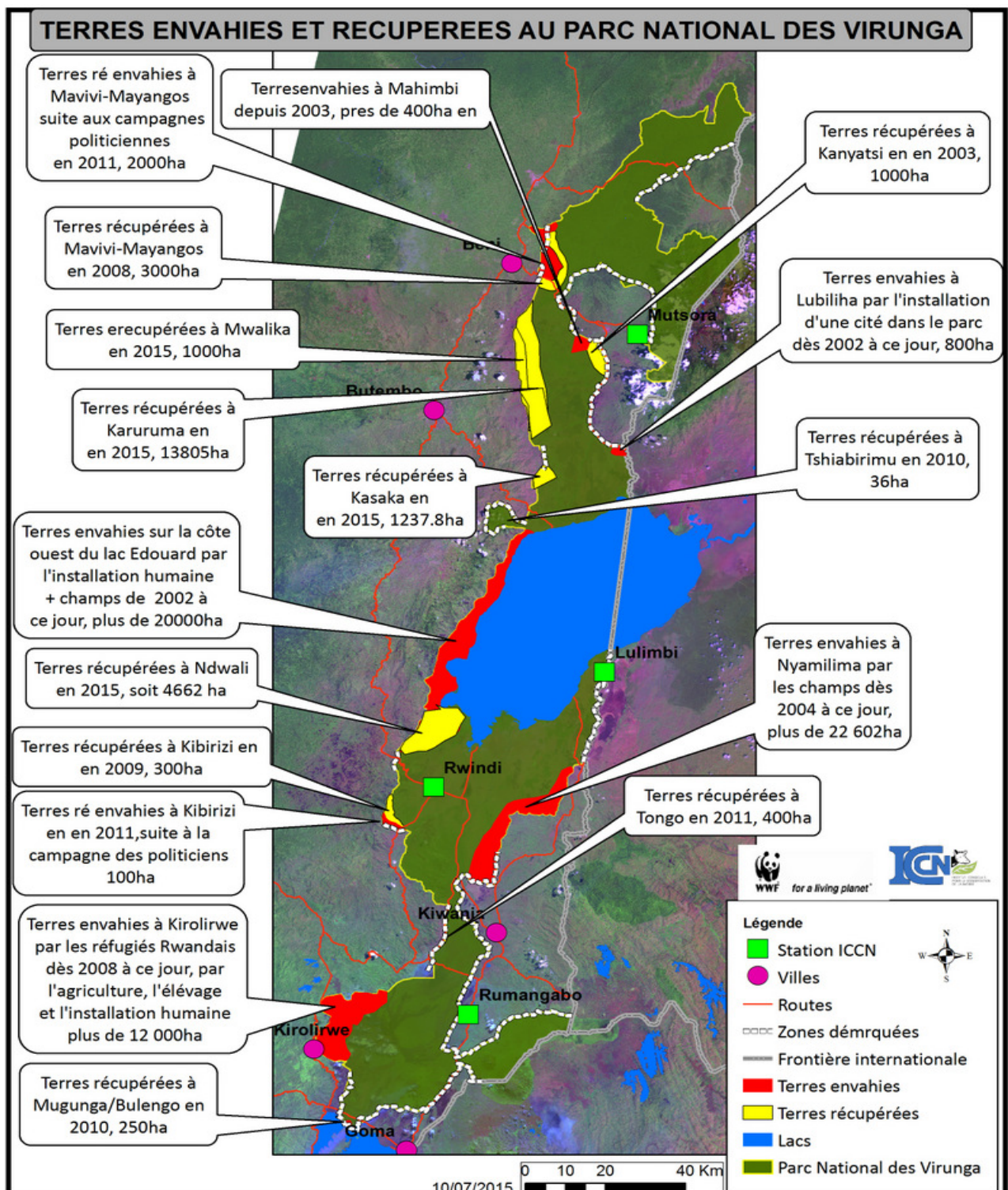


Figure 11 : Terres envahies et récupérées du Parc National des Virunga

3.2.2 Evaluation des indicateurs du cadre logique du projet FCCC

Cette partie présente les résultats de l'exercice de remplissage de la **matrice d'évaluation**, proposée dans le rapport de démarrage, et cela pour chacun des 3 résultats de la cadre logique révisée du projet FCCC concernant le volet reboisement à Goma-Virunga.

3.2.2.1 Résultat 6 : études et recherches sur incidences sociales et environnementales

<p>R6: ETUDES ET RECHERCHES SUR INCIDENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES</p> <p>OIV:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Une étude d'impact social et environnementale portant sur l'ensemble de l'Aire Protégée et sa périphérie est disponible fin 07/13. ■ Une étude de détermination des zones d'intervention prioritaire dans la périphérie des aires protégées est disponible fin 07/13. ■ 2 études réalisées directement par le CIFOR sur les perspectives et les opportunités locales de la finance du carbone sont disponibles en 02/14 et 02/16. 	Evaluation 2018	Observations
	<ul style="list-style-type: none"> • Étude d'impact partiellement réalisée • Etude de détermination des zones d'intervention prioritaires, réalisée • Etudes carbone non réalisées par le CIFOR 	<ul style="list-style-type: none"> • Raisons sécuritaires • Baisse du marché carbone • Estimations fournies (à partir du projet ECO-MAKALA)

Figure 12 : R6 études et recherches sur incidences sociales et environnementales

Concernant les inventaires carbone attendus, et non-réalisés, il est important de préciser ici le contenu du rapport final du CIFOR/FCCC (Activité 8.4 du cadre logique), en voici l'extrait :

« Etant donné les réalisations concrètes tardives : plantations en 2016, soit en dernière année de mise en œuvre de l'action, l'évolution du bilan carbone n'est pas représentative du potentiel des plantations effectuées. La Fondation Virunga a réalisé des plantations forestières sur une surface de 1.500 ha. A terme, ces plantations pourraient fixer 450 000 tonnes de CO2. Cette estimation grossière repose sur l'hypothèse d'un volume de matière ligneuse aérienne de 300 m³. Une approximation qu'un m³ de bois contribue à fixer 1 tonne de CO2 constitue une autre approximation ». NB : sous-estimation car le carbone souterrain n'est pas pris en compte dans cette approximation.

3.2.2.2 Résultat 8 : réhabilitation de 5 000 ha de forêts naturelles au PNVI


<p>R8: RÉHABILITATION DE 5.000 HA DE FORÊTS NATURELLES AU PNVI</p> <p>OIV:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le carbone séquestré dans la biomasse ligneuse aérienne au sein de 5.000 ha de FN sous PSG a augmenté de 8% entre 2013 et 2016. Une plateforme de concertation (regroupant ICCN, chefs coutumiers, Représentants du Programme et des ONGs) et ses mécanismes participatifs de décision-action sont opérationnels fin 12/13. 	Evaluation 2018	Observations
	<ul style="list-style-type: none"> Résultat globalement non atteint Plans Simples de Gestion : non réalisé Plateforme de concertation fonctionnelle 	<p>Surface réellement reboisée à l'intérieur du parc de 1.500 ha. Et le reste réhabilité dans la zone de Ruchuru (domaine de chasse) et en amont de la clôture électrique</p> <p>Contexte troublé par d'importants problèmes de sécurité</p> <p></p>

Figure 13 : R8 réhabilitation de 5 000 ha des forêts naturelles au PNVI

Au sujet de l'écart constaté entre l'indicateur de résultat « 1500 ha reboisés / 5000 ha de FN à réhabiliter sous PSG », selon le rapport du CIFOR, il a été question de secteurs à récupérer, et de 5% du domaine de chasse de Rutshuru à récupérer et réhabiliter. A l'époque, le PNVI a estimé qu'il devait adopter une stratégie pour l'ensemble de leurs zones dégradées, et non pas une "enclave de 5000 ha" qui aurait pu être conforme à l'indicateur du projet (pour ses résultats numériques) mais qui n'était pas en ligne avec leur stratégie à plus large échelle, c.-à-d. celle de traiter leurs espaces à réhabiliter (de l'ordre au total de 70 000 ha, illustré par la figure 14 ci-dessus) selon la stratégie du PNVI, et les conditions du moment.

C'est pour cela qu'on parle d'un résultat mitigé.

Ainsi, pour le PNVI, selon le responsable du CIFOR « relocaliser les différents occupants-envahisseurs, sécuriser une surface grâce une clôture électrique, et mettre en place une plateforme de concertation des parties prenantes sur l'ensemble de ces zones (>> 5000 ha) "compensait" la situation de ne pas avoir exactement 5 000 ha "traités avec un plan simple de gestion" », du reste dans ces zones une restauration du couvert forestier a été initiée. Même si seulement 1500 ha ont été plantés, le PNVI estime qu'ils ont fait plus que 5 000 ha car 20 000 ha ont été extraits à la pression anthropique, et c'est là le début d'une restauration des espaces naturels.

On peut estimer ainsi qu'ils ont dépassé l'IOV sur ce plan, mais qu'au niveau du PSG, ils ne l'ont pas atteint. Ainsi on peut parler globalement d'un résultat mitigé.

3.2.2.3 Résultat 9 : plantations de 3 000 ha en partenariat avec le WWF

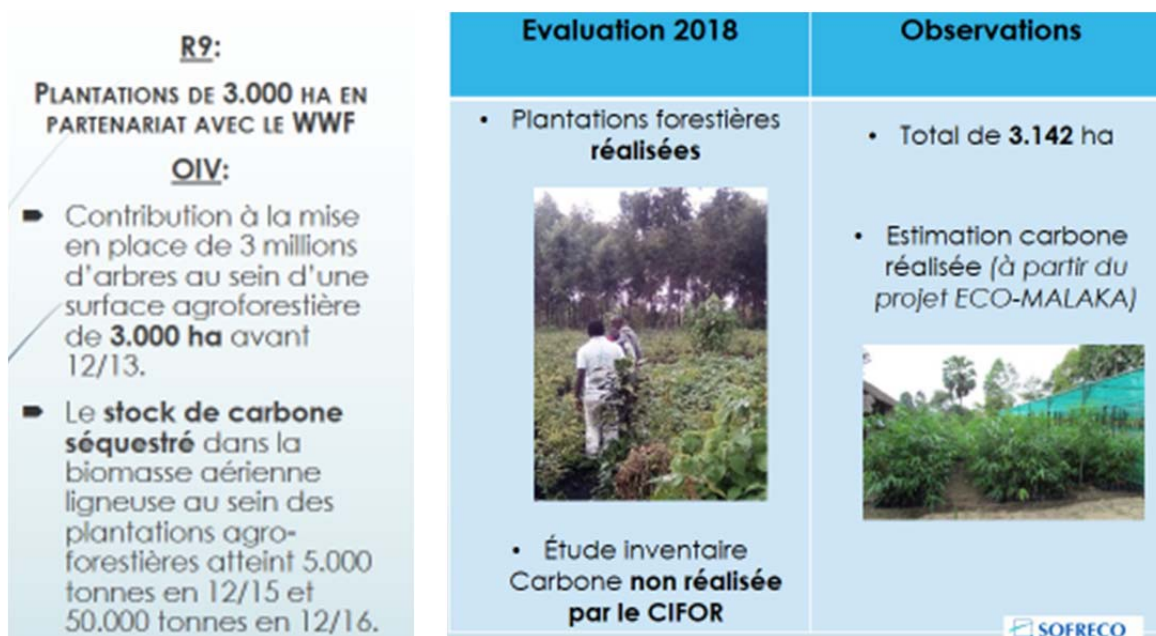


Figure 14 : R9 plantations de 3000 ha en partenariat avec le WWF

Selon le rapport CIFOR/FCCC, (Activité 9.4 du cadre logique), les études menées par l'ICRAF ont contribué à améliorer la connaissance sur la filière agronomique des systèmes agroforestiers.

Le travail d'ICRAF a permis d'identifier, entre autres, des espèces agroforestières et/ou indigènes pouvant répondre aux besoins des populations péri-urbaines d'une part et aux besoins des populations de Goma d'autre part : à croissance « rapide » et à multi-usages (charbon de bois, bois de construction). L'identification en tant que tel (c.-à-d. le fait d'avoir identifié que ces espèces existent, sont présentes et connues dans les milieux) n'est pas assez pour permettre le reboisement avec ces essences à grande échelle. La continuation du travail initiée par ICRAF a consisté en la récolte, le traitement et le stockage des semences, la formation sur les techniques de production de plantules et de mise en place des plantations et à la vulgarisation des espèces et techniques citée.

Un guide, intitulé « Guide technique d'agroforesterie pour la sélection et la gestion des arbres au Nord KIVU », a été produit en Juillet 2015, à des fins d'utilisation pour des actions futures de plantations agroforestières.

Résultats de reboisement WWF

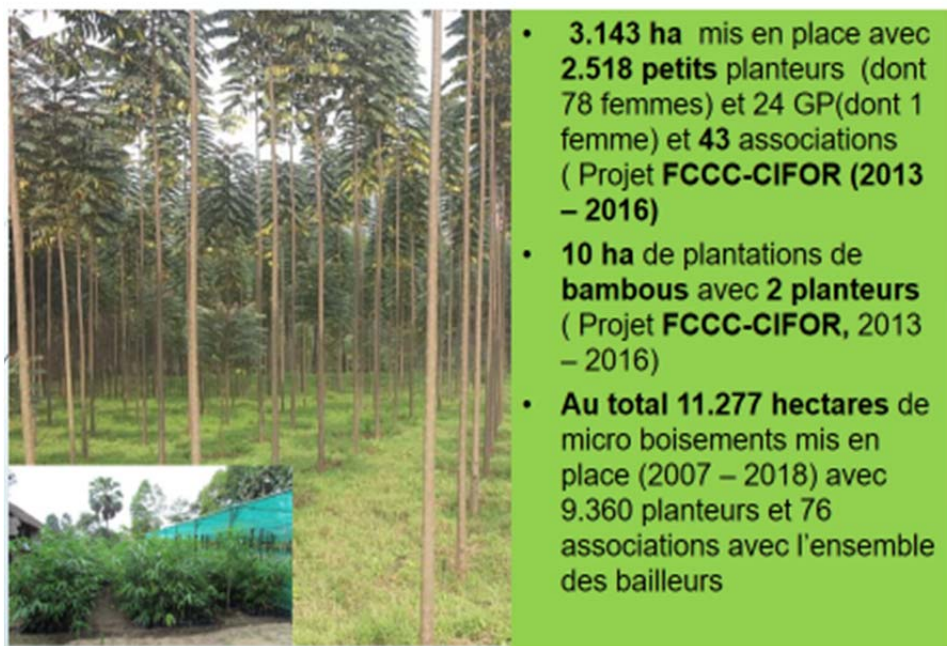


Figure 15 : Résultat de reboisement WWF

4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1 Leçons apprises sur les deux composantes « formation » sur Kisangani et « reboisement-réhabilitation » sur Goma-Virunga

Les leçons apprises par les acteurs du projet FCCC, notamment les prestataires, et contenues dans le rapport final du projet (CIFOR, 2012-2016) sont donnés pour chacun des résultats.

4.1.1.1 Analyse de l'action de réhabilitation des infrastructures - FCCC/ Volet formation à Kisangani - (Résultat 1)

- **Les bâtiments ont été construits de façon à avoir un très faible impact carbone** : absence de climatiseurs, importante portion de l'éclairage venant de l'énergie solaire, grosse réserve d'eau de pluie dans la citerne souterraine (600 m3) et construction modulable dont les cloisons sont construites avec un mélange terre ciment. Avec la construction de 2 bâtiments (le 14 et le 6, à 3 étages) et d'un village (*Toengabo*), la ville de Kisangani pourra disposer de bâtiments intelligents, fonctionnels, simples, facile d'entretien, peu coûteux à l'utilisation et robustes.
- **L'option du travail en régie s'est révélée concluante** : le chantier était sécurisé et les travailleurs locaux ont vu leurs capacités renforcées à l'occasion du travail en régie, sous la direction d'un conducteur de travaux compétent, leur permettant de passer du stade d'ouvrier non qualifiés « tous travaux » au stade d'ouvriers qualifiés.

4.1.1.2 Analyse de la formation troisième cycle - FCCC, Volet formation à Kisangani - (Résultat 2)

- **Il y a des réussites indiscutables**, comme le concours en vue de recruter les étudiants, qui constitue la meilleure garantie pour constituer

une cohorte de personnes capables, ou les bénéficiaires des formules du binôme professeur de RDC avec Professeur de Centres de Recherche Européens. Néanmoins, pour des raisons de qualité et de crédibilité des diplômes de MSc, tout le monde ne réussit pas. On se fixe un nombre minimum, ici 32. Si 38 réussissent, on considère que l'objectif est dépassé. Mais les trois derniers ne réussiront jamais car ils n'ont pas le niveau requis.

- **Il y a aussi des points à revoir, à améliorer :** i) l'accent est à mettre sur la sélection et sur l'encadrement par les promoteurs et les co-promoteurs, en limitant le rôle d'une structure de la CAPS à ses compétences ; ii) l'apprentissage de l'anglais devrait être encouragé sur le site même de l'UNIKIS ; iii) il est impératif de systématiquement décourager des pratiques comme le plagiat ou le recours à des revues commerciales peu recommandables et non fiables.

4.1.1.3 Analyse du renforcement des capacités ad hoc - FCCC, Volet formation à Kisangani - (Résultat 3)

- **Le résultat est très mitigé :** les formations ad hoc ont un intérêt limité si elles ne sont pas suivies d'une mise en pratique des connaissances et techniques transférées. Par ailleurs, des tests de positionnement devraient précéder les formations continues.
- En conclusion, **il est déconseillé à l'avenir de confier ces formations continues à des opérateurs extérieurs.**

4.1.1.4 Analyse de la Recherche Appliquée - FCCC, Volet formation à Kisangani - (Résultat 4)

- Pour que cette recherche appliquée aille dans le sens de **l'amélioration du capital humain congolais**, les **chercheurs nationaux** doivent être davantage **préparés et associés** à ces activités de recherche.
- Sachant que les programmes de recherche appliquée dans des espaces étendus et difficiles d'accès constitue une contrainte, le fait de confier la récolte de données à des agents locaux peu ou mal préparés et sans un contrôle rapproché a abouti généralement à des données peu fiables. **Les agents locaux doivent donc à l'avenir être mieux préparés et bénéficier d'un encadrement adéquat.**

4.1.1.5 Analyse de la communication - FCCC, Volet formation à Kisangani - (Résultat 5)

- Les programmes de communication et de visibilité étaient **trop ambitieux**, si bien qu'au regard de leur programmation les résultats apparaissent bien faibles. Le projet n'a pas été capable de les restreindre. Il faudra à l'avenir faire preuve de plus de discernement et favoriser les actions de communication et de visibilité qui ont un **maximum d'impact par euro investi.**
- A noter quand même que le CIFOR et ses partenaires se sont conformés aux règles de visibilité de l'UE dans l'utilisation systématique du logo de l'UE, de la mention sur l'origine des financements, etc.

4.1.1.6 Analyse de l'appui aux universités de l'Est du Congo - FCCC, Volet à l'Est - (Résultat 7)

- Les équipements ont été livrés et quelques formations y sont dispensées, mais le résultat est très en dessous des attentes.
- Les trois universités ciblées auraient dû faire l'objet d'une étude de faisabilité plus profonde afin de vérifier les conditions préalables à une intervention.

4.1.1.7 Analyse des études socio-environnementales - FCCC, Volet à l'Est - (Résultat 6)

- Les études n'ont pas été conclues pour des problèmes d'accessibilité aux populations, consécutifs à une situation de **forte insécurité**. A l'avenir, si une intervention en zone difficile où règnent de gros problèmes d'insécurité est nécessaire, il est préférable de faire appel à une **sous-traitance adaptée** plutôt que de reporter l'action en attendant des périodes plus calmes.
- Ceci dit, même des organisations familières avec ce contexte d'insécurité (par exemple l'ICCN, Virunga Fondation, etc.) doivent souvent adapter leur programme d'action. En la matière, il faut donc concevoir des **programmes d'action itératifs et flexibles** adaptés aux contextes difficiles et changeants.

4.1.1.8 Analyse de la réhabilitation de 5.000 ha dans le PNVi - FCCC, Volet à l'Est - (Résultat 8)

- Selon les propres termes du prestataire de service, **des actions importantes ont été réalisées, mais globalement le résultat n'est pas atteint**. En effet, entre 2013 et 2016, le PNVi a dû faire face à des défis de taille liés à l'insécurité, aux déficits de trésorerie, qui ont conduit le Parc à définir d'autres priorités. L'intervention de réhabilitation aurait dû alors être soit écartée, soit reformulée et surtout conduite de façon très différente.
- Ce contexte aurait dû faire l'objet d'une **analyse de risques préalables**.

4.1.1.9 Analyse de la plantation de 3.000 ha en collaboration avec le WWF - FCCC, Volet à l'Est - (Résultat 9)

- Le constat est positif en termes de coûts, trois mille hectares de plantations forestières pour environ 1,5 million d'euros, cela donne un coût de revient de 500 euro/ha, ce qui est **très compétitif**.
- Cela prouve qu'en terme de reboisement, lorsqu'un partenaire (dans ce cas le WWF) a démontré ses **compétences dans une zone d'intervention** et pour un type d'activités précis, le risque d'échec est faible.

4.2 Observations générales

4.2.1 Observations générales sur la composante « formation » sur Kisangani

4.2.1.1 Forces

Le capital humain est un « stock de connaissances et de qualifications caractérisant la force de travail d'une nation et résultant d'un investissement en éducation et formation permanente ». Dans ce sens, on peut dire que le projet a renforcé le capital humain congolais sur les points suivants :

- Le projet FCCC a répondu aux besoins de RDC et à ses politiques nationales (pertinence) ;
- Le projet FCCC a permis à la recherche forestière en RDC de commencer à retrouver ses lettres de noblesse ;
- L'apport du projet aux infrastructures de l'UNIKIS a été notable ;
- La qualité de l'organisation de l'équipe CIFOR/R&SD : forte expertise et motivation du personnel local de RSD ;
- La bonne communication entre CIFOR / RSD et UNIKIS / Faculté des Sciences ;
- L'opérationnalité des binômes Professeur du Nord / professeur du Sud ;
- L'atteinte globalement positive de l'ensemble des indicateurs IOV de 7 des résultats du cadre logique révisé ;
- La contribution du FCCC au renouvellement du personnel académique.

4.2.1.2 Faiblesses (transition et genre)

La capacité de transition de la formation des adultes au milieu du travail fait aussi partie du capital humain et facilite la création de bien-être social et économique. Or, même dans un environnement fragilisé, force fut de constater une insuffisance relative en matière de:

- Suivi des étudiants Master dans la vie active professionnelle ;
- Synergie (concertation) entre l'administration forestière locale et la faculté Gestion des Ressources Naturelle Renouvelables (GRNR), lorsque cela ne risque pas de trop ralentir un projet ;
- Synergie (concertation) avec le milieu professionnel et les projets programmes « environnement /forêts » des autres PTF ;
- Intégration des diplômés de l'UNIKIS au processus LMD ;
- Participation (encore faible) des femmes dans le personnel formé.

4.2.1.3 Recommandations techniques

Le capital humain peut se déprécier si les compétences acquises ne sont pas maintenues en bon état par un usage régulier. C'est pourquoi, sur la base de ces constats forces / faiblesses concernant la composante « formation », la mission d'évaluation formule ses recommandations techniques suivantes :

- Poursuivre l'appui à la recherche forestière appliquée et la promotion de la formation du Master à l'UNIKIS ;
- Développer des formations professionnelles à l'instar de structures comme l'ERAIFT, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat ;
- Assurer une plus grande synergie d'échanges, communication et de collaboration entre UNIKIS, MEDD, secteur privé de l'exploitation forestière, l'ICCN (Aires Protégées de RDC), les projets Forêts-biodiversité des PTF, et autres acteurs du développement (rural, santé, éducation...) ;
- Avoir une réflexion approfondie sur les mesures à prendre pour accueillir un personnel féminin supérieur dans les formations et mettre en application les mesures préconisées ;
- Renforcer la synergie des acteurs du monde universitaire, notamment le MINESU, pour l'arrimage des diplômes nationaux au processus LMD (les universités devraient se référer particulièrement au cadre normatif du processus LMD) ;
- Renforcer le suivi de l'intégration des étudiants diplômés dans la vie active professionnelle (base de données).

4.2.2 Observations générales sur le composant « reboisement-réhabilitation » sur Goma-Virunga

4.2.2.1 Forces

Concernant la composante « reboisement », la mission d'évaluation a pu mettre en évidence les points forts (forces) du projet FCCC :

- Forte expertise et motivation du personnel du WWF et celui du PNVi (ICCN, Alliance Virunga, Fondation) à l'exécution des activités développées dans le cadre du projet FCCC ;
- Efficacité des interventions dans un environnement humain et physique difficile ;
- Atteinte des IOV du cadre logique (R9) pour le reboisement à l'extérieur du parc ;
- Création d'une ressource forestière (plantations de 3.142 ha) pour la séquestration du carbone, et potentiellement exploitable pour couvrir une partie de l'approvisionnement de la ville de Goma en charbon de bois.

4.2.2.2 Faiblesses

Cependant, la mission d'évaluation a aussi pu mettre en évidence certains points faibles relatifs :

- Au manque de vision spécifique de la filière bois énergie (approvisionnement durable de Goma en charbon de bois) au niveau provincial (Nord Kivu) ;
- Au non démarrage de la planification de la gestion et du début de l'exploitation des plantations réalisées avant la fin du FCCC ;

- A l'inadéquation entre les objectifs du projet et la stratégie du PNVi, qui a fait échouer les Plans Simples de Gestion (PSG) ou la réhabilitation des terres dégradées à l'intérieur du parc. Le PNVi ne voulait pas développer des enclaves pour satisfaire des objectifs de projet au détriment de leur politique d'aménagement et de gestion globale du parc ;
- A des études carbone non aboutis (estimations grossières fournies) ;
- A une concertation insuffisante entre WWF et l'ICRAF pour le choix des essences agro forestières à reboiser.

4.2.2.3 Recommandations techniques

Sur la base de ces constats forces / faiblesses concernant le composant « reboisement », la mission d'évaluation formule des recommandations techniques suivantes :

- Capitaliser les connaissances, et le savoir-faire rural dans le domaine de l'agroforesterie, notamment dans la région de l'Est de la RDC ;
- Réaliser des “ Etudes Carbone ” ;
- Renforcer davantage la collaboration avec l'administration forestière, autres entités territoriales décentralisées (ETD) et le secteur privé, pour le développement d'actions en rapport avec la structuration de la filière bois énergie ;
- Réaliser (ou mettre à jour) un schéma directeur d'approvisionnement durable de Goma en bois énergie (bois de feu, charbon de bois) : prenant en compte les résultats des études passées dans ce domaine, préconisant (entre autres) les actions suivantes :
 - Réalisation d'une étude spécifique sur le flux d'approvisionnement de la ville de Goma en bois de feu- charbon de bois ;
 - Identification d'un massif forestier de Forêt Naturelle à aménager à l'Ouest de la province du Nord Kivu, et élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion ;
 - Consolidation du programme en cours de réduction de la production (vulgarisation de la meule améliorée) et de la consommation de charbon de bois (diffusion des foyers améliorés à charbon de bois, type Goma Stove) ;
 - Renforcement de la diversification des activités génératrices de revenus (AGR) à la périphérie du PNVi.

4.3 Conclusions générales

Globalement le projet a grandement permis d'améliorer la connaissance du fonctionnement agro-forestier de l'Est du Congo. Ici plus qu'ailleurs, le paysage est signé. Il porte la marque des systèmes politico-économiques et sociaux congolais qui l'ont engendré, transformé, entretenu, et parfois dégradé.

4.3.1 Conclusions concernant « l'Efficacité » et « l'Effcience »

- Tout d'abord, **le projet FCCC est globalement, un succès**. Il a atteint ou dépassé la plupart de ses objectifs sans dépassement budgétaire et dans les temps impartis. Considérant la taille de la zone d'intervention, l'enclavement des sites d'action, la très faible capacité locale et les imprévus liés à l'insécurité, le projet FCCC a démontré son **efficacité** avec la réalisation de la majorité des activités.
- Ensuite, la conception du projet FCCC était **pertinente**, en dehors du manque de conformité à la stratégie globale du PNVi (avec les PSG) et en dépit de la flexibilité nécessaire à l'environnement politico-militaire instable dans cette partie du Congo. La continuité de l'intervention de l'Union Européenne (Projets REAFOR et REFORCO) a été un atout, comme la continuité entre le FCCC et le projet FORETS en est une.
- Enfin, l'action est **efficace** parce que la plupart des IOVs du cadre logique ont été atteints ou dépassés, dans les temps et dans les budgets, même si les résultats 3, 4, 5, 7 et 8 n'ont été que partiellement atteints.

4.3.2 Conclusions concernant la « Durabilité »

- La création d'infrastructures nouvelles, à l'architecture bioclimatique, avec une empreinte carbone limitée dans la construction et dans son utilisation (bâtiment quasi passif) a généré un impact positif dès la construction et aussi pour le futur.
- Après leur formation, des étudiants et agents issus du monde académique, comme de l'administration ou du privé, contribuent à une meilleure gestion des forêts, de l'environnement et du capital climatique du plus gros pays forestier d'Afrique.
- Dans une zone de conflit, dans un contexte où la problématique de la conservation du PNVi est très complexe, et où le prélèvement frauduleux de charbon de bois qui y est exploité menace ses ressources végétales, le projet a été d'une grande pertinence ; d'une part par l'amorce d'un processus dynamique de maîtrise des envahissements agricoles, (exemple à Mayangose), et d'autre part par la création d'une ressource forestière périphérique exploitable de 3.142 ha.

4.3.3 Conclusions sur l'« Impact »

- Le projet FCCC a œuvré avant sa fin pour garantir une continuité des actions, notamment par la formation des planteurs en techniques d'exploitations des plantations. Réseautage, Rétrocession et Revenus Carbone seront les 3 piliers de cette durabilité. Les réalisations du parc en matière de recul des envahissements agricoles, la présence de son équipe d'experts et des gardes durant une période encore troublée par les conflits, ont assuré le maintien d'une certaine stabilité à l'intérieur, et constituent une base solide sur laquelle d'autres actions peuvent être développées.

- Le projet FCCC a garanti, par ses formations, les prochaines exploitations des plantations, qui auront un impact sur l'emploi, et la génération de revenus des associations et des planteurs, mais aussi un impact, à terme, de 15 % sur l'approvisionnement de Goma en charbon, réduisant ainsi la pression sur le PNVi. Le volet du FCCC du PNVi, a permis d'avoir un impact sur la reconstitution du couvert végétal grâce au recul des envahissements, mais aussi grâce également à l'impact de la clôture électrique au niveau de Rutshuru.

4.4 Recommandations générales

4.4.1 Recommandations pour l'AMCC et l'UE

Si on analyse l'impact des différents résultats sur la performance, nous pouvons faire à l'AMCC et à la DUE les recommandations suivantes, pour une optimisation des interventions :

- Considérant que bon nombre de rapports techniques (manuels) ont été élaborés durant le programme, tant sur le volet formation que le volet reboisement à l'Est, réaliser, sur la base du présent rapport une capitalisation technique spécifique des résultats obtenus, incluant les leçons apprises par les prestataires du programme en matière d'organisation des actions, afin d'être utile à la mise en œuvre d'autres projet UE en RDC dans les domaines de la formation, du reboisement, et de la protection d'Aires Protégées, puis diffuser les résultats de cette évaluation aux acteurs et partenaires du programme en RDC, la présente évaluation finale constituant une première capitalisation.
- Considérant qu'il existe des actions initiées par le FCCC encore en cours, avoir une attention particulière sur le suivi , i) de la réalisation des actions de visibilité-communication, partiellement réalisés à la date de fin du programme (12/2016), ii) de la fin de programmes de recherche forestière appliquée, engagés par l'UNIKIS, et iii) de l'application des résultats de ces programmes.
- Considérant que les leçons apprises par les prestataires et bénéficiaires du Programme ont été prises en compte dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet FORETS (Formation, Recherche et Environnement dans la Tshopo), étudier, conjointement avec le MEDD et l'ICCN la faisabilité de mise en œuvre des recommandations techniques formulées par la mission, tant pour le volet formation que pour le volet reboisement.

4.4.2 Recommandations pour le MEDD

La mission d'évaluation recommande au MEDD :

- De capitaliser et de diffuser les leçons apprises du programme concernant le volet formation, pour la mise en œuvre d'autres projets UE en RDC, sous tutelle du MEDD et aussi sous la tutelle du MINESU, notamment concernant le processus LMD ;

- D'œuvrer de concert avec le MINESU, pour une plus grande synergie des PTF du domaine de la formation universitaire, notamment pour l'arrimage des diplômes de l'UNIKIS au processus LMD ;
- De diffuser les résultats de cette évaluation constituant une première capitalisation aux acteurs, projets et partenaires du MEDD ;
- D'organiser davantage d'échanges et de synergie entre les projets « environnement, forêts, biodiversité » financés par différents bailleurs de fonds en RDC, tant sur les aspects techniques que de production d'outils / méthodes ;
- De veiller à la continuité des actions engagées par le programme, notamment concernant le volet « reboisement » à l'Est de la RDC, et particulièrement d'envisager un appui technique et financier à la valorisation des plantations réalisées ;
- De veiller à une plus grande implication dans l'avenir du Ministère provincial de l'Environnement et du Développement Durable, dans le suivi de l'exécution de programmes de cette dimension ;
- D'étudier, conjointement avec la DUE et l'ICCN la faisabilité de mise en œuvre des recommandations techniques formulées par la mission d'évaluation, tant pour le volet formation que pour le volet reboisement.

4.4.3 Recommandations pour l'ICCN

La mission d'évaluation recommande à l'ICCN:

- De capitaliser et de diffuser les résultats et les leçons apprises du programme concernant le volet reboisement et réhabilitation de terres dégradées au PNVi, à toutes fins utiles pour la mise en œuvre d'autres projets de protection d'Aires Protégées, en RDC ;
- De poursuivre le développement d'une plus grande synergie de collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers, concernant la conservation du parc et l'aménagement participatif et durable de sa périphérie ;
- D'étudier, conjointement avec les acteurs partenaires de la conservation du PNVi et de l'aménagement de sa périphérie (WWF, ONG, Universités, associations...) la faisabilité de mise en œuvre des recommandations techniques formulées par la mission d'évaluation.

5 ANNEXES AU RAPPORT

5.1 Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation

TERMES DE REFERENCE SPECIFIQUES

Evaluation finale du Programme CD/DCI-ENV/23162 'Prise en compte du changement climatique en RDC par la « Global Climate Change Alliance » (GCCA) : appui à la formation et au reboisement'

FWC SIEA 2018 - LOT 1

EuropeAid/138778/DH/SER/multi

Demande de prestations 2018/400011/1

Pouvoir adjudicateur: Délégation de l'Union européenne en République démocratique du Congo

1	CONTEXTE	2
1.1	CONTEXTE DU PAYS / DE LA RÉGION /DU SECTEUR CONCERNÉ	2
1.2	L'ACTION À ÉVALUER.....	4
1.3	PARTIES PRENANTES DE L'ACTION.....	5
1.4	AUTRES INFORMATIONS DISPONIBLES.....	5
2	DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION COMMISSIONEE	5
2.1	OBJECTIF DE L'ÉVALUATION.....	6
2.2	SERVICES DEMANDÉS	6
2.3	PHASES DE L'ÉVALUATION ET LIVRABLES REQUIS	7
2.4	GESTION ET PILOTAGE DE L'ÉVALUATION	11
2.5	LANGUE DU CONTRAT SPÉCIFIQUE.....	12
3	EXPERTISE REQUISE.....	12
3.1	NOMBRE D'EXPERTS REQUIS PAR CATÉGORIE ET NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PAR EXPERT OU PAR CATÉGORIE	12
3.2	EXPERTISE REQUISE.....	12
3.3	PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE DE GESTION POUR LE BRIEFING ET/OU LE DÉBRIEFING	13
3.4	ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE (OFFRE TECHNIQUE)	13
4	LIEU ET DUREE.....	14
4.1	PÉRIODE DE DÉMARRAGE	14
4.2	DURÉE PRÉVUE	14
4.3	PLANIFICATION.....	14
4.4	LIEUX DE LA MISSION.....	14
5	LE RAPPORT.....	14
5.1	CONTENU, DURÉE ET REMISE	14
5.2	UTILISATION DU MODULE EVAL PAR LES ÉVALUATEURS	16
5.3	COMMENTAIRES SUR LES LIVRABLES	16
5.4	COMMENTAIRES SUR LA QUALITÉ DU RAPPORT FINAL ET DU RÉSUMÉ EXÉCUTIF	16
5.5	LANGUE	16
5.6	NOMBRE D'EXEMPLAIRES.....	17
5.7	FORMAT DES RAPPORTS.....	17
6	FRAIS ACCESSOIRES.....	17
	ANNEXE I: CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE	18
	ANNEXE II: INFORMATIONS À FOURNIR À L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION	19
	ANNEXE III: STRUCTURE DU RAPPORT FINAL ET DU RÉSUMÉ ANALYTIQUE	20
	ANNEXE IV: PLAN DE TRAVAIL (EMPLOI DU TEMPS)	23
	ANNEXE V: GRILLE D'ÉVALUATION.....	24
	ANNEXE VI: MATRICE DE CADRE LOGIQUE (LOGFRAME) DE L'ACTION EVALUEE.....	28

1 CONTEXTE

1.1 Contexte du pays / de la région /du secteur concerné

La République Démocratique du Congo (RDC) est le deuxième pays d'Afrique en superficie avec 2 345 000 km², avec une population estimée en 2015 à 79 millions d'habitants et un taux d'accroissement annuel de 3%. La croissance démographique urbaine est en forte augmentation (40% de la population totale), notamment en raison de l'exode rural.

Malgré un potentiel exceptionnel en ressources naturelles (minières, hydrauliques, forestières, agricoles), et un taux de croissance de plus de 7% par an de 2010 à 2015 (9% en 2014; autour de 4% en prévision pour 2017), la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde avec près de deux tiers (63%) de la population, considéré comme étant pauvre, vivant avec moins de 1,25 USD par jour, et un taux d'alphabétisation de 67%. Le Revenu National Brut par habitant est passé de USD PPA 570 en 2010 à USD PPA 730 en 2016.

Quatre décennies de mauvaise gestion, jonchées d'épisodes de conflits armés ont gravement affaibli l'administration, les institutions publiques ainsi que les infrastructures du pays ; érodé la redevabilité publique, et laissé les services financés par l'État affaiblis. Cette dégradation se reflète dans l'incapacité de l'administration à traduire la croissance économique du pays par un meilleur accès aux services de base et par l'amélioration des résultats sociaux de la majorité de la population. Le pays reste à ce jour un Etat fragile.

Néanmoins, depuis le retour à la paix, d'importants progrès ont été réalisés en matière de gouvernance. Il s'agit notamment de l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution le 18 février 2006 qui a servi de socle à la tenue des élections législatives et présidentielles de 2006 et 2011, de la stabilisation du cadre macroéconomique ainsi que des efforts de reconstruction à l'échelle nationale, en application des principes de bonne gouvernance et des obligations en matière des droits de l'homme que le pays a accepté au niveau international (Nations Unies) et régional (Système africain pour la protection des droits de l'homme).

Conscient de la nécessité de moderniser l'administration publique et de restructurer ses ressources humaines, le gouvernement de la RDC a initié des réformes institutionnelles, non seulement en termes de finances publiques et de fonction publique mais également en prenant les premières mesures décisives visant à amorcer le processus de décentralisation.

La réforme liée à la décentralisation a abouti en 2015, (i) dans l'effectivité du nouveau découpage du territoire national avec le nombre de provinces passant de 11 à 26 dont la ville de Kinshasa qui a le statut de province et (ii) une décentralisation administrative classique plus large conférant à la Ville, à la Commune, au Secteur et à la Chefferie la personnalité juridique ainsi que le statut d'Entité Territoriale Décentralisée (ETD).

La décentralisation implique d'une part, le transfert partiel des pouvoirs, compétences et responsabilités ainsi que des charges et ressources financières aux Provinces et ETD et d'autre part, la participation des populations dans le processus de prise de décisions. Ainsi, par exemple, les Provinces bénéficient de compétences exclusives dans vingt-neuf domaines dont la santé, l'éducation primaire, secondaire et professionnelle, le développement rural et l'agriculture, les affaires coutumières, et de compétences concurrentes avec le Gouvernement central dans vingt-cinq autres domaines.

La stabilité macro-économique et la croissance de l'économie ces dernières années se sont traduites par une amélioration remarquable des indicateurs du développement humain, même s'ils restent très bas. En 2014, le pays occupe le 178ème rang sur 188 en terme d'Index de Développement Humain (IDH) avec une valeur de 0,435 (en comparaison avec le 187e rang -sur 187- en 2011, IDH de 0,407); l'indicateur des inégalités de genre de 0,832 (2015), est en progrès par rapport à 2011 (valeur de 0,711 pour le 142e rang sur un total de 146 pays classés) (HDR 2016); le taux d'alphabétisation (pour la population de 15 ans et

plus) est passé de 66.8% en moyenne sur la période 2005-2010 à 77,3% en moyenne sur la période 2005-2015 (UDR). L'espérance de vie à la naissance est passée de 57 à 59 ans entre 2010 et 2016 (BM); la mortalité des enfants de moins de 5 ans est passée de 199/1000 naissances vivantes en 2009 à 98,3/1000 naissances vivantes en 2015 (HDR). La population reste hautement vulnérable aux menaces environnementales, avec un taux global de retard de croissance (modéré voire sévère) de 42,6% des enfants de moins de 5 ans sur la période 2010-2015 (vs. retard de croissance de 45.8% en moyenne entre 2000 et 2009; et d'émaciation de 28.2% en moyenne entre 2000 et 2009) (HDR).

La situation actuelle de crise politique met en péril ces fragiles équilibres et quelques progrès, et compromet les réformes; la parenthèse qui semble s'installer sur le calendrier électoral, l'instabilité politique, la crise des Kasai, la perte de valeur de la monnaie depuis fin 2016, la déperdition des finances publiques, l'instabilité chronique des provinces de l'Est de RDC, pour ne citer qu'elles, sont autant de raisons de s'inquiéter de la possibilité de pouvoir continuer à œuvrer au développement et renforcement des administrations, institutions et services publics du pays.

A noter en 2018, deux foyers de propagation de la fièvre ébola déclarés d'abord à Mbandaka (celui-ci a été contenu) et ensuite (août-> ?) aux alentours de Beni (Nord Kivu). Aussi des élections présidentielles sont programmées en fin d'année, celles-ci pourraient donner origine à des troubles civils.

Pour le secteur de l'environnement : les projections du changement climatique pour la RDC prévoient une augmentation des températures moyennes, tandis que la pluviométrie moyenne annuelle ne devrait guère changer ; en ce qui concerne les précipitations, les modèles ne s'accordent pas sur la direction du changement. Les priorités en matière d'adaptation incluent la gestion des ressources en eau, et la préservation de la sécurité alimentaire par le biais de mesures adéquates dans le secteur agricole.

Les forêts recouvrent deux-tiers du territoire de la RDC. La dégradation des forêts et le déboisement sont importants dans les zones périurbaines (y compris dans certaines zones en principe protégées) : ceci résulte de la pratique de l'agriculture sur brûlis combinée à la production de charbon de bois, ou parfois simplement de l'abattage des arbres pour produire du charbon de bois. Selon les estimations, plus de 90% de la consommation énergétique totale du pays provient du bois-énergie. On s'attend à ce que la demande urbaine de charbon de bois reste élevée à moyen et long terme ; cette demande dépasse largement la capacité de production durable des forêts périurbaines. Le développement de plantations de bois-énergie constitue l'une des solutions à ce problème – et s'il est associé à la pratique de l'agroforesterie, ce développement peut générer des « avantages collatéraux » importants en termes de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et de développement rural.

Compte tenu de la contribution importante des produits forestiers aux moyens de subsistance, du bois-énergie à la sécurité énergétique, et des zones boisées à la régulation des flux hydriques, la protection des forêts est une priorité nationale et un aspect important de l'adaptation au changement climatique. De plus, les forêts congolaises recèlent un potentiel important en matière de séquestration du carbone, et donc d'accès aux opportunités de financement international qui y sont liées. Dès lors, le gouvernement travaille activement à préparer le pays à participer à l'initiative REDD.

Toutefois, la réalisation du potentiel d'adaptation et d'atténuation associé à une meilleure protection et gestion des forêts exige une amélioration de la gouvernance et le développement des capacités de divers groupes de parties prenantes. Une réorganisation importante a eu lieu au MECNT et à l'ICCN ; pour bien intégrer le changement climatique dans ses activités, le personnel nouvellement recruté, de même que le personnel déjà en place, a dû être formé dans une vaste gamme de domaines liés à l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, et aussi développer certaines compétences plus génériques.

La RDC a signé et ratifié la CCNUCC, le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris. Elle est très active dans le domaine du Changement Climatique et notamment dans le cadre des négociations au sein de la CCNUCC et des entités affiliées. Elle y joue un rôle de premier plan en occupant d'importants postes de responsabilité au sein de plusieurs entités régionales et internationales, notamment :

Présidence du groupe africain des négociateurs sous la CCNUCC de 2010 à 2011 ; Présidence du groupe de négociation des PMAs en 2016 ; Présidence de la coalition des pays forestiers ; Co-présidence du REDD+ Partnership en 2012 ; Membre du comité de pilotage du NDC Partnership ; Membre du conseil

exécutif du MDP de 2012 à 2015 ; Membre du conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat(jusque fin 2018) ; Membre du CAFI ; Membre de la COMIFAC qui est très active dans le domaine du climat.

En 2010, la RDC a été sélectionnée comme l'un de 8 pays pilotes par le Fonds d'investissement climatique (CIF) pour mettre en œuvre un Programme d'Investissement Forestier (PIF) qui a pour objet global d'appuyer les efforts vers la REDD+, en fournissant des financements initiaux nécessaires aux investissements publics et privés pour les réformes vers la « Préparation » du pays à la stratégie nationale REDD+. Il finance les initiatives visant à éliminer les causes directes et sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation des forêts. Une stratégie REDD+, préparée de manière participative et inclusive, a été adoptée en 2012. Celle-ci s'articule autour de trois piliers sectoriels que sont l'Agriculture, l'Energie et la Forêt et quatre piliers habilitants que sont la Gouvernance, la Démographie, l'Aménagement du Territoire et le Foncier. Les piliers sectoriels visent à répondre aux causes directes de la déforestation et à générer des réductions d'émissions mesurables, alors que les piliers habilitants permettent de traiter certaines causes sous-jacentes de la déforestation et visent à créer les conditions favorables à l'essor des piliers sectoriels dans une vision REDD+ durable.

Un Plan d'Investissement de la REDD+, qui est le cadre programmatique pour la mise en œuvre de la stratégie REDD+ a été adopté en conseil des ministres en 2013. Ce plan s'adresse aux moteurs de la Déforestation et de la Dégradation Forestière en RDC, aussi bien directs (agriculture sur brûlis, charbonnage, foresterie industrielle et artisanale) qu'indirects (faiblesse de la gouvernance, inadéquation du cadre légal et absence de politique sectorielle, absence de planification de l'utilisation des terres, croissance démographique peu maîtrisée). Le budget global du Plan d'Investissement REDD+ s'élève à 1.040.000.000 M\$US pour la période 2015-2020, dont 60.000.000 \$US financés par le Programme d'Investissement pour la Forêt et 200.000.000 M\$US financés par CAFI (Initiative pour les forêts d'Afrique Centrale).

A ce jour, le Fonds National REDD est capitalisé grâce à une dotation de 200 M\$ accordée à la RDC par CAFI en contrepartie de l'engagement, par la RDC d'effectuer des réformes sectorielles et de mettre en œuvre des activités sectorielles et des programmes intégrés de manière participative.

La RDC est toujours en négociation avec l'UE pour un accord de partenariat FLEGT.

La RDC est éligible pour les fonds verts pour le climat. La BEI est une des entités accréditées pour le Fonds Vert pour le Climat(GFC).

Le PIN RDC de l'UE pour la période 2014-2020 compte parmi ses 4 priorités l'environnement et l'agriculture durable, secteur auquel un montant de 130 M EUR a été alloué. Les programmes mis en œuvre sous ces volets sont orientés pour la conservation de 5 aires protégées et le développement des populations autour de celles-ci.

1.2 L'action à évaluer¹

Titre de l'Action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte du changement climatique en RDC par la « Global Climate Change Alliance » (GCCA) : appui à la formation et au reboisement
Budget de l'Action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> 14M€
Numéro CRIS de l'Action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Décision DCI-ENV/2011/023-162
Dates de l'Action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Début: 13/03/2012

¹ Les projets et programmes à évaluer sont ci-après dénommés « actions ».

1.3 Parties prenantes de l'Action

– **Point(s) focal(aux) à l'UE :**

██████████, Programme Manager, ██████████
 ██████████, Programme Manager ██████████

– **Point(s) focal(aux) des organisations chargées de la mise en œuvre :**

* CIFOR. ██████████ Deputy Director General – Research Center for International Forestry Research (CIFOR) ██████████

██████████ (CIFOR) ██████████
 ██████████ Chief Executive Officer Resources & Synergies Development

*Fondation Virunga: ██████████

*ERAIFT ██████████

*UNIKIS - Contact : ██████████ Secrétaire académique
 ██████████ Kisangani

*WWF - Contact : ██████████ Tel : 0817100629

Lieu d'intervention : périphérie du PN Virunga

*Partenariat pour la gestion des cultures agro forestières

ICRAF Contact : ██████████ Lieu d'intervention : périphérie du PN Virunga

– **Point(s) focal(aux) au niveau du gouvernement :**

* Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Mr. ██████████
 ██████████

* Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). ██████████
 ██████████

– **Point(s) focal(aux) auprès du Centre d'appui de l'AMCC :**

██████████

1.4 Autres informations disponibles

- 4 contrats ont été mis en œuvre pour ce programme : Une grande convention de contribution avec le CIFOR et 3 contrats de service avec Agreco, Euronet et IBF.

– RDC (2006) [Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.](#)

– RDC (2006) [Plan de préparation à la REDD 2010-2012.](#)

– RDC (2006) [Programme d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique.](#)

– RDC/CE (2008) [Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013.](#)

Eurata (2006) [République Démocratique du Congo: Profil Environnemental.](#)

2 DESCRIPTION DE L'EVALUATION COMMISSIONEE

Type d'évaluation	finale
Couverture	L'entiereté de l'action
Couverture géographique	République démocratique du Congo, notamment à l'est de la RDC.
Periode à évaluer	• du 13/03/2012 au 31/12/2016

2.1 Objectif de l'évaluation

Une évaluation systématique et opportune de ses programmes et de ses activités est une priorité établie² de la Commission Européenne³. L'évaluation se concentre sur l'analyse des réalisations, l'atteinte et la qualité des **résultats**⁴ de l'action, dans le contexte d'une politique de coopération en constante évolution, avec un accent de plus en plus marqué sur **les approches orientées sur les résultats**⁵. De ce point de vue, les évaluateurs devraient **trouver les preuves expliquant les raisons, les cas de figure et la manière dont ces résultats sont liés à l'intervention de l'UE** et essayer d'**identifier les facteurs générant ou entravant le progrès**.

Les évaluateurs doivent fournir une explication des **liens de cause à effet** existant entre les intrants et les activités, et les extrants, les résultats et les impacts. Le travail des évaluateurs doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, l'apprentissage et la gestion.

Cette évaluation est principalement vouée à fournir aux services compétents de l'Union Européenne et aux parties prenantes intéressées:

- une analyse globale et indépendante de la performance qu'a eu l'action « secteur santé » de l'Union européenne, en prêtant une attention particulière à ses résultats, en comparaison avec les objectifs fixés ;
- des leçons et des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

En particulier, cette évaluation servira à instruire les activités pour des futurs appuis.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront les services du Ministère de l'Environnement et développement durable – L'Institut de Congolais de Conservation de la Nature (ICCN), et les services de l'Union européenne particulièrement à la Délégation de l'UE en RDC. Ils constituent le « groupe de référence ».

2.2 Services demandés

2.2.1 Portée de l'évaluation

L'évaluation analysera l'action en suivant les cinq critères d'évaluation du CAD, à savoir : pertinence, efficacité, efficience, durabilité et perspectives d'impact ; ce dernier point est d'autant plus important dans cette évaluation, au regard de la longueur de l'« action secteur environnement » de l'UE en RDC. De plus, l'évaluation suivra deux critères d'évaluation spécifiques de l'UE :

- la valeur ajoutée de l'UE (dans la mesure où l'action apporte des bienfaits supplémentaires à ceux qui auraient découlé de la seule intervention des États membres) ;
- la cohérence de l'action elle-même avec la stratégie de l'UE dans le secteur de l'environnement dans les pays tiers, et avec d'autres politiques de l'UE et d'autres actions des États membres ;

² COM(2013) 686 final "Renforcer les fondements de la réglementation intelligente - Améliorer l'évaluation" - http://ec.europa.eu/smart-regulation/docs/com_2013_686_fr.pdf; Règlement financier UE (art 27); Règlement (UE) No 1905/2006; Règlement (UE) No 1889/2006; Règlement (UE) No 1638/2006; Règlement (UE) No 1717/2006; Règlement (CE) No 215/2008 du Conseil

³ SEC (2007)213 "Répondre aux besoins stratégiques : renforcer l'usage de l'évaluation", http://ec.europa.eu/smart-regulation/evaluation/docs/eval_comm_sec_2007_213_fr.pdf; SWD (2015)111 "Lignes directrices pour une meilleure réglementation", http://ec.europa.eu/smart-regulation/guidelines/docs/swd_br_guidelines_en.pdf

⁴ Cela fait référence à l'intégralité de la chaîne des résultats, couvrant les extrants, les résultats et l'impact de l'action. Cf. Règlement (UE) N° 236/2014 "énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure" - <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0236&from=FR>.

⁵ COM (2011) 637 final " Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement " - http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/acp/dv/communication_/communication_fr.pdf.

avec les actions financées par l'Union européenne auprès d'autres bailleurs (p.ex. Banque Mondiale).

L'équipe d'évaluation devrait en outre vérifier si les questions transversales suivantes faisant partie du « Consensus Européen pour le Développement », c'est-à-dire la promotion des droits de l'Homme, l'égalité des genres, la bonne gouvernance et les droits des populations autochtones, la durabilité de l'environnement ont été prises en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre et la supervision de l'action.

2.2.2 Questions d'évaluation indicatives

Les questions d'évaluation telles que précisées ci-dessous sont indicatives. Après des consultations initiales et l'analyse de documents, l'équipe d'évaluation proposera dans le rapport de démarrage une liste complète et exhaustive des questions d'évaluation, en indiquant des critères et des indicateurs de jugement spécifiques, ainsi que les sources pertinentes des données recueillies et les outils utilisés.

Une fois validées à l'issue de l'approbation du rapport de démarrage, les questions d'évaluations (QE) acquièrent une valeur contractuelle à caractère contraignant.

1. Dans quelle mesure les résultats atteints correspondent-ils aux objectifs ? indiquer les raisons et facteurs de non-atteinte des objectifs. Examiner les résultats par projet et pour l'« action secteur environnement » globale de l'UE;
2. Quelle est la cohérence entre les différentes composantes de l'« action secteur environnement » de l'UE ? leur valeur ajoutée ? leurs synergies ?
3. Quelles sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?
4. Quels sont les besoins actuels de la RDC dans ce domaine ?
5. Quelle est la pertinence d'un appui à l'adaptation au changement climatique en RDC ? Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente ? S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?
6. Quelle est la pertinence d'un appui en RDC à la mitigation du changement climatique ? Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente ? S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?
7. Avez-vous identifié des programmes complémentaires de l'UE dans lesquels l'UE en RDC, pourrait mieux intégrer la thématique du changement climatique ?
8. Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?

2.3 Phases de l'évaluation et livrables requis

Le processus d'évaluation sera mené en quatre phases: une phase de démarrage, une phase documentaire, une phase de terrain, une phase de synthèse.

Les livrables, sous la forme de rapports et de présentations doivent être rendus à la fin des étapes correspondantes, comme précisé dans le tableau de la section 2.3.1.

2.3.1 Tableau synoptique

Le tableau qui suit présente un aperçu des activités clés à mener pendant chaque phase (pas nécessairement par ordre chronologique) et une liste des livrables que l'équipe devra produire, y compris les réunions avec le pouvoir adjudicateur et le groupe de référence. Le contenu principal de chaque livrable est décrit au chapitre 5.

Phases de l'évaluation	Activités clés	Livrables et réunions
-------------------------------	-----------------------	------------------------------

Phases de l'évaluation	Activités clés	Livrables et réunions
<u>Phase de démarrage</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Récolte initiale de documents/données et définition de la méthode d'analyse • Analyses du contexte • Premières réunions au niveau national avec la Délégation de l'UE, les autorités du MEDD, ICCN • Reconstitution de la logique d'intervention et description de la théorie du changement, y compris les objectifs, les caractéristiques principales et les bénéficiaires visés 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Réunion de démarrage</i> (à Kinshasa, RDC) • <i>Rapport de démarrage</i> succinct • <i>Diaporama</i> avec les questions retenues de l'évaluation (QE) et les éléments principaux à rapporter de cette 1^e phase • <i>Réunion avec le groupe de référence</i> pour validation du rapport de démarrage
<u>Phase documentaire</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse approfondie des documents (en particulier questions d'évaluation) • Interviews d'opérateurs (sur place, ou à distance, par téléphone, vidéoconférence, ou email) • Identification des informations manquantes et des hypothèses à vérifier dans la phase documentaire • Conception de la méthodologie de la phase de terrain; sélection des sites à visiter 	<ul style="list-style-type: none"> • Note documentaire • Diaporama des conclusions principales • <i>Réunion avec le groupe de référence</i> pour validation du rapport documentaire
<u>Phase de terrain</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des informations principales en utilisant des interviews, des consultations de documents additionnels, des visites de terrain dans les provinces couvertes par l'action, et les techniques les plus appropriées pour répondre aux QE • Collecte d'information et visites de terrain • Collecte de données et analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • Note intermédiaire / note de terrain • Diaporama : réponses aux QE • <i>Débriefing avec le groupe de référence</i>
<u>Phase de synthèse</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse finale des résultats (en particulier des questions d'évaluation) • Formulation de l'évaluation globale, des conclusions et des recommandations • Organisation de l'atelier de la présentation finale 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de rapport final • Résumé exécutif <i>Pour validation</i> • Rapport final • Diaporama pour la réunion avec le groupe de référence ; et pour la présentation finale à une audience élargie • <i>Réunion avec le groupe de référence</i> • Atelier de présentation finale <ul style="list-style-type: none"> • Ajustements rapport final [selon le cas; spécifier si en face à face ou via une conférence à distance]

2.3.2 Phase de démarrage

Le but de cette phase est de structurer l'évaluation et d'en préciser les questions principales.

La phase de démarrage commencera par une étude initiale du contexte, que les évaluateurs mèneront depuis leur domicile, pour continuer avec une session d'ouverture à Kinshasa, suivie de réunions entre le groupe de référence et les évaluateurs. Les services concernés de la Commission européenne à Bruxelles (service coordination géographique DEVCO E1 ; service thématique environnement DEVCO C2 et changement climatique C6) pourront également être contactés.

A Kinshasa, les deux experts effectueront la phase de démarrage, dont l'objectif est d'aboutir à une compréhension claire et partagée de la portée de l'évaluation, de ses limites et de sa faisabilité; elle sera suivie de la phase documentaire sur place.

Au cours de cette étape, les documents pertinents seront examinés (voir annexe II). La phase de démarrage est basée sur les documents de projets (décisions, conventions de financement, etc.) et les documents de référence du pays (par exemple: stratégie REDD+, changement climatique, priorités RDC du Fond Vert pour le Climat).

En plus d'une première analyse documentaire du cadre politique, institutionnel et/ou technique et de la coopération du soutien que l'UE a apporté au secteur environnement en RDC, l'équipe d'évaluation, en collaboration avec le(s) gestionnaire(s) de programme reconstituera la logique d'intervention de l'action à évaluer, prenant en compte les différentes composantes (projets) de l'action environnement.

En outre, les évaluateurs rédigeront une explication narrative (la théorie du changement) de la logique de l'action décrivant la manière dont l'action va engendrer le changement tout au long de la chaîne des résultats. Cette explication comprend une analyse des données à la base de cette logique (surtout en comparant les intrants et les extrants, et les résultats et l'impact) et permet de formuler les suppositions qui doivent se révéler correctes pour que le travail puisse être mené à bien, ainsi que d'identifier les facteurs qui peuvent potentiellement entraver ces changements.

En se basant sur la logique d'intervention reconstituée et sur la théorie du changement, les évaluateurs finaliseront la méthodologie de l'évaluation, les questions d'évaluation, la définition des critères et des indicateurs de jugement, la sélection des outils et des sources pour la collecte des données, ainsi que la planification des étapes suivantes. Ils résumeront également leur approche dans une matrice de conception de l'évaluation, à inclure dans le rapport de démarrage.

L'approche méthodologique sera représentée dans une matrice de conception de l'évaluation, qui sera incluse dans le rapport initial. **La méthodologie de l'évaluation doit tenir compte de la problématique hommes-femmes, envisager l'utilisation de données ventilées par sexe et par âge et démontrer comment les actions ont contribué à faire progresser l'égalité des sexes.**

Les restrictions rencontrées ou qui seront rencontrées lors de l'exercice d'évaluation seront discutées et des mesures d'atténuation seront définies. Enfin, dans cette phase, le plan et le procédé d'évaluation seront présentés et approuvés ; ce plan doit être cohérent à celui qui est proposé dans les présents TdR. Toute modification doit être justifiée et approuvée par le(s) gestionnaire(s) de programme.

Sur la base des informations récoltées, l'équipe d'évaluation doit préparer un rapport de démarrage succinct; son contenu est décrit au chapitre 5.

L'équipe d'évaluation présentera le rapport de démarrage au groupe de référence. L'équipe d'évaluation présentera ensuite, si nécessaire, le rapport initial au groupe de référence.

2.3.3 Phase documentaire

Le but de cette phase est d'effectuer la plupart des analyses de documents nécessaires pour mener à bien l'évaluation ; les analyses doivent inclure un résumé concis de la littérature existant en lien avec l'action, notamment des études d'évaluations et des recherches réalisées par la société civile, par un gouvernement ou par d'autres bailleurs (en particulier les États membres de l'UE) et/ou par le secteur privé. Cela sert à assurer une approche plus efficace, capable d'identifier les informations manquantes et d'assurer la complémentarité avec les évaluations qui ont déjà été réalisées.

L'analyse des documents pertinents doit être systématique et refléter la méthodologie conçue et approuvée pendant la phase de démarrage. La phase documentaire approfondit la connaissance du contexte et des projets en ajoutant tous les documents relatifs au secteur de l'environnement en RDC, et des documents plus précis sur le déroulement de la mise en œuvre des projets.

Des échanges avec le gestionnaire du programme, et les principaux partenaires en RDC seront réalisés pendant cette phase afin de soutenir l'analyse des sources secondaires.

Les activités à effectuer pendant cette phase doivent permettre de donner des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, en communiquant les informations déjà rassemblées et leurs limitations. Ces activités devraient aussi mettre en évidence les questions qui restent à traiter et les hypothèses préliminaires à tester.

Pendant cette phase, l'équipe d'évaluation devrait mieux choisir les outils à utiliser pendant la phase de terrain et annoncer les étapes préparatoires qui ont déjà été réalisées et celles qui doivent être réalisées pour l'organiser, y compris dresser une liste des personnes à interviewer, définir les dates et les itinéraires des visites, et répartir les tâches aux membres de l'équipe.

À la fin de la phase documentaire, une note documentaire et un diaporama des conclusions principales seront préparés; le contenu est décrit au chapitre 5.

Une présentation élaborée par l'équipe d'évaluation pour le groupe de référence aura lieu à la fin de la phase documentaire.

2.3.4 Phase de terrain

La phase de terrain commence après l'approbation de la note documentaire par le(s) gestionnaire(s) de programme. Elle se déroule en RDC, en partie à Kinshasa, et en partie en province.

A noter en 2018, un foyer de propagation de la fièvre ébola déclarés (aout-> ?) aux alentours de Beni (Nord Kivu). Aussi des élections présidentielles sont programmées en fin d'année, celles-ci pourraient donner origine à des troubles civils.

Le but de la phase de terrain est de valider / changer les réponses préliminaires formulées pendant la phase documentaire et d'apporter de plus amples informations grâce à la recherche primaire.

Si un écart considérable par rapport au plan ou au programme approuvé semble constituer un risque pour la qualité de l'évaluation, ceci devra être discuté immédiatement avec le(s) gestionnaire(s) de programme.

Pendant les premiers jours de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation doit organiser une réunion avec le groupe de référence, soit le gestionnaire du programme, la délégation, et d'autres parties prenantes concernées, le cas échéant.

Pendant la phase de terrain, l'équipe d'évaluation doit assurer un contact, une consultation et une collaboration adéquats avec les différentes parties prenantes, ainsi qu'un contact et une consultation adéquats avec le gouvernement en question, les autorités locales ainsi que les entités semi-publiques ou autonomes -ayant un rôle déterminant dans l'organisation qui sont concernées, les autorités et les agences concernées. Tout au long de sa mission, l'équipe d'évaluation doit utiliser les sources d'information les plus fiables et appropriées, ne pas divulguer les informations confidentielles reçues et respecter les croyances et les coutumes de l'environnement social et culturel local.

Au terme de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation doit résumer son travail, analyser la fiabilité et l'étendue des données récoltées, et présenter ses conclusions préliminaires lors d'une réunion avec le gestionnaire du programme, la Délégation de l'UE, le groupe de référence.

Au terme de la phase de terrain, une note intermédiaire et un diaporama présentant une mise à jour des réponses aux questions d'évaluation (QE) seront préparés ; son contenu est décrit au chapitre 5.

2.3.5 Phase de synthèse

Cette phase est dédiée à la préparation par le prestataire de **deux documents distincts**: le **Résumé Analytique** et le **Rapport final**, dont les structures sont décrites en Annexe III; it entails the analysis of the data collected during the desk and field phases to answer the Evaluation Questions and preparation of the overall assessment, conclusions and recommendations of the evaluation.

L'équipe d'évaluation présentera ses résultats, ses conclusions et ses recommandations dans un seul rapport (plus annexes), comme prévu par la structure convenue (voir annexe III) ; un résumé analytique séparé sera également élaboré suivant le format imposé dans le module EVAL (voir Annexe III).

L'équipe d'évaluation s'assurera que :

- Son évaluation est objective et équilibrée, que les affirmations sont détaillées et fondées sur des preuves et que les recommandations sont réalistes.
- Pendant la rédaction du rapport, que toute évolution déjà en cours dans la direction souhaitée soit clairement identifiée.
- Le libellé, y compris les abréviations utilisées, prend en compte l'audience identifiée à l'art. 2.1 ci-dessus.

L'équipe d'évaluation rendra et présentera le projet de rapport final au groupe de référence en RDC, afin de discuter de ses résultats, de ses conclusions et de ses recommandations. Les membres de l'équipe dont la présence est requise devront obligatoirement être présents pendant une journée.

Le(s) gestionnaire(s) de programme rassemble les commentaires faits par les membres du groupe de référence et les envoie à l'équipe d'évaluation pour révision, avec une première version de la grille d'évaluation de la qualité (QAG) du projet de rapport final. Le contenu de cette grille d'évaluation QAG sera discuté avec l'équipe d'évaluation pour déterminer si des améliorations sont nécessaires, et l'équipe d'évaluation sera invitée à commenter les conclusions formulées dans le QAG (via le module EVAL).

À ce stade, l'équipe d'évaluation finalisera le rapport final et préparera le résumé analytique, en répondant aux commentaires reçus. Les problèmes éventuels de qualité, les erreurs factuelles et les problèmes méthodologiques seront corrigés ; les commentaires relatifs à des jugements divergents peuvent quant à eux être acceptés ou rejetés. Dans ce dernier cas, l'équipe d'évaluation devra en expliquer les raisons à l'écrit. Après approbation du rapport final, le QAG sera mis à jour et envoyé aux évaluateurs via le module EVAL.

2.4 Gestion et pilotage de l'évaluation

2.4.1 Au niveau de l'UE

L'évaluation est gérée par un membre de l'équipe de la Section Opérationnelle 4 (Environnement, Agriculture et Santé) de la Délégation de l'UE en RDC, avec l'aide d'un groupe de référence composé de représentants du Ministère de l'environnement et de l'ICCN. Des membres des services de l'UE, service thématique environnement DEVCO C2 et C6, sont informés et associés à l'évaluation sans faire partie du groupe de référence.

Les fonctions principales des membres du groupe de référence sont :

- De faciliter les contacts entre l'équipe d'évaluation, les services de l'UE et les parties prenantes externes.
- De s'assurer que l'équipe d'évaluation a accès à toutes les sources d'information et de documentation liées à l'action à évaluer et les consulte.
- De définir et de rédiger les questions d'évaluation.
- De discuter et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation. Les commentaires de chaque membre du groupe de référence sont rassemblés par le(s) gestionnaire(s) de programme, puis transmis à l'équipe d'évaluation.

- D'assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l'évaluation.
- D'assurer un bon suivi du plan d'action une fois l'évaluation terminée.

2.4.2 Au niveau du prestataire

Le prestataire doit surveiller la qualité du procédé, la conception de l'évaluation, les intrants et les livrables de l'évaluation. En particulier, il doit :

- Soutenir le chef d'équipe dans son rôle, principalement en ce qui concerne la gestion. À cet égard, le prestataire doit s'assurer qu'à chaque phase de l'évaluation, des tâches et des livrables spécifiques soient confiés à chaque membre de l'équipe.
- Fournir du soutien et un contrôle qualité du travail de l'équipe d'évaluation tout au long de sa mission.
- Veiller à ce que les évaluateurs disposent de ressources suffisantes pour exécuter toutes les tâches requises dans les délais impartis par le contrat.

2.5 Langue du contrat spécifique

La langue du contrat sera le français.

3 EXPERTISE REQUISE

3.1 Nombre d'experts requis par catégorie et nombre de jours de travail par expert ou par catégorie

Le tableau ci-dessous indique le nombre minimum d'évaluateurs et le nombre minimum de jours de travail (globaux et sur le terrain) par catégorie d'experts à prévoir par le contractant.

Catégorie d'experts	Nombre Minimum d'évaluateurs	Nombre Total minimum de jours de travail (total)	(desquels) Nombre minimum de jours de travail en mission
Cat I	2	25	20
Cat II			
Cat III			

En particulier, le chef d'équipe (à identifier dans l'Organisation et la Méthodologie et dans l'Offre Financière) devrait être un expert Cat I, posséder une expertise démontrable en matière d'évaluation cohérente avec les exigences de cette mission et ne pas fournir moins de 25 jours, dont 20 sur le terrain.

3.2 Expertise requise

Une équipe de 2 experts principaux est requise.

Exigences minimales pour l'équipe d'experts:

- Anglais : au moins un des membres possèdera le niveau d'expertise C1;
- Expertise en plantations agroforestières et écosystèmes forestiers, y inclus: thématique bois-énergie (de préférence en Afrique Centrale)
- Expertise en changement climatique (adaptation et atténuation, y compris inventaire, gestion et commercialisation des stocks de carbone)
- Capacité d'analyse des dynamiques du territoire notamment l'aménagement autour des forêts protégées.
- Capacité d'analyse des politiques environnementales et climatiques

- Expertise en renforcement institutionnel et renforcement de capacités de ressources humaines (formation et enseignement supérieur).

Exigences minimales pour chacun des experts:

- Catégorie I (minimum 12 ans d'expérience) ;
 - Niveau de formation universitaire avec master et de préférence doctorat ;
 - Connaissance des modalités de mise en œuvre des fonds Européens ;
 - Capacités d'analyse et de synthèse avérées ;
 - Français: niveau d'expertise linguistique C2 ;
 - Anglais : niveau d'expertise linguistique minimum B2 ;
- i. **Expert 1 & Chef de mission** cat 1
- expérience en évaluation de projets/programmes dans le secteur de l'environnement ou du changement climatique (hors ROM)
 - expérience de développement en Afrique (si possible centrale) de minimum 8 ans
 - expérience et capacités démontrée à conduire une équipe
 - capacités d'analyse et de synthèse avérées
 - excellentes compétences à communiquer par écrit et verbalement
- ii. **Expert 2** cat 1
- expérience en évaluation de projets/programmes dans le secteur de l'environnement ou du changement climatique (hors ROM)
 - expérience de développement en Afrique (si possible centrale) de minimum 5 ans
 - expérience et capacités démontrée à conduire une équipe
 - très bonnes compétences à communiquer par écrit et verbalement

Connaissances linguistiques de l'équipe:

Les niveaux de langues sont définis pour comprendre, parler et écrire les compétences par le Cadre européen commun de référence pour les langues disponible à <https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr> et doit être démontré par des certificats ou par une expérience pertinente passée.

L'Union européenne mène une politique d'égalité des chances. L'équilibre entre les sexes dans l'équipe proposée, à tous les niveaux, est fortement recommandé.

3.3 Présence de l'équipe de gestion pour le briefing et/ou le débriefing

La présence des membres de l'équipe de gestion est requise pour le briefing et le débriefing à Kinshasa.

3.4 Organisation et Méthodologie spécifique (Offre Technique)

Les contractants-cadres invités soumettront leur organisation contractuelle et leur méthodologie spécifiques en utilisant le modèle standard SIEA B-VII-d-i et ses annexes 1 et 2 (B-VII-d-ii).

La méthodologie d'évaluation proposée pour la tâche sera décrite dans le chapitre 3 (Stratégie et calendrier des travaux) du modèle B-VII-d-i. Les contractants décriront comment leur méthodologie proposée abordera les questions transversales mentionnées dans le présent mandat, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cela inclura (le cas échéant) les messages d'action de communication, les matériaux et les structures de gestion.

4 LIEU ET DUREE

4.1 Période de démarrage

Début provisoire de la mission : début octobre 2018

4.2 Durée prévue

Durée maximale de la mission : 90 jours calendaires.

Cette durée globale comprend les jours ouvrables, les week-ends, les périodes prévues pour les commentaires, l'examen des versions préliminaires, les séances de compte rendu.

On considère que les consultants travailleront cinq jours par semaine en circonstances normales de travail, et six jours par semaine lors des visites sur le terrain.

4.3 planification⁶

Dans le cadre de l'offre technique, le contractant-cadre doit remplir le tableau du plan de travail (emploi du temps) qui se trouve dans l'annexe IV qui devra être finalisé dans le rapport de démarrage. Les « dates indicatives » ne doivent pas être formulées comme des dates fixes, mais comme des jours (ou des semaines, ou des mois) à partir du début de la mission.

Il faudra prêter une attention particulière à la nécessité d'une planification prospective suffisante afin d'assurer une participation active, ainsi que la consultation des représentants du gouvernement et des parties prenantes nationales.

4.4 Lieux de la mission

La mission se déroulera en partie au siège des experts, et en majorité en RDC (à Kinshasa et en provinces), comme décrit dans les sections précédentes, avec des visites de terrain dans les provinces de Kinshasa, Tshopo et Nord Kivu.

5 LE RAPPORT

5.1 Contenu, durée et remise

Le rapport doit répondre à des standards de qualité. Le texte du rapport doit être illustré, le cas échéant, par des cartes, des graphiques et des tableaux ; une carte de la zone (ou des zones) de l'action est requise (elle doit être jointe en annexe).

Liste des livrables:

	Nombre de pages (sans compter les annexes)	Contenu principal	Date de la présentation
Rapport de démarrage	Maximum	• Logique d'intervention reconstituée et	Fin de la

⁶ Y compris le délai de notification pour l'affectation du personnel, comme prévu par l'article 16.4 a)

	Nombre de pages (sans compter les annexes)	Contenu principal	Date de la présentation
	20 pages + annexes	<p>accompagnée d'une explication de la théorie du changement de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de l'évaluation • Questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs • Matrice de l'évaluation • Analyse et méthode de collecte des données • Plan de travail et chronogramme • Liste des parties prenantes • Stratégie de consultation • Analyse des risques et des mesures d'atténuation • Approche des visites de terrain (y compris les critères utilisés pour le choix des visites de terrain) • Programme 	phase de démarrage
Rapport documentaire	20 pages	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses préliminaires aux questions d'évaluation, en faisant référence aux limites des informations à disposition • Questions encore à traiter et hypothèses à vérifier • Révisions (si nécessaire) sur la méthodologie de l'évaluation, l'approche des visites de terrain, le programme des phases suivantes. 	Fin de la phase documentaire
Rapport intermédiaire	35 pages	<ul style="list-style-type: none"> • Activités réalisées pendant la phase de terrain • Difficultés rencontrées pendant cette phase et mesures d'atténuation adoptées • Principales conclusions préliminaires 	Fin de la phase de terrain
Projet de rapport final	50-80 pages	<ul style="list-style-type: none"> • Cf. structure détaillée dans l'annexe III 	Fin de la phase de synthèse
Projet de Résumé analytique – by using the EVAL online template	N/A	<ul style="list-style-type: none"> • Cf. structure détaillée dans l'annexe III 	End of Synthesis Phase
Rapport final	50-80 pages	<ul style="list-style-type: none"> • Même structure que pour le projet de rapport final, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté 	Maximum 2 semaines après avoir reçu les commentaires sur le projet de rapport final.

	Nombre de pages (sans compter les annexes)	Contenu principal	Date de la présentation
Résumé analytique – by using the EVAL online template	N/A	<ul style="list-style-type: none"> Même structure que pour le projet de résumé analytique, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté 	En même temps que la version finale de rapport final

5.2 Utilisation du module EVAL par les évaluateurs

Il est fortement recommandé que la soumission des livrables par le contractant sélectionné soit effectuée via leur téléchargement dans le module EVAL, un outil de gestion des processus d'évaluation et un référentiel de la Commission européenne. L'entrepreneur sélectionné aura accès à des conseils en ligne et hors ligne afin de fonctionner avec le module pendant la validité du contrat spécifique associé.

5.3 Commentaires sur les livrables

Pour les rapports de démarrage et documentaire, les experts présenteront les points principaux des rapports pour discussion et approbation au groupe de référence, qui en approuvera les points opérationnels au cours de la même réunion (calendrier, lieux des visites, méthodologie, questions d'évaluation) en collégialité, pour éviter l'interruption de la mission. Les commentaires éventuels du(des) gestionnaire(s) de programme devront être transmis dans les 8 jours calendaires qui suivent.

Pour les rapports intermédiaire et final, le(s) gestionnaire(s) de programme devra rendre ses commentaires dans les 15 jours calendaires qui suivent. Le rapport révisé, tenant compte des commentaires reçus par le groupe de référence, doit être rendu au plus tard 14 jours calendaires après la date de réception des commentaires. L'équipe d'évaluation doit fournir un document séparé expliquant comment et à quel endroit les commentaires ont été intégrés, ou les raisons pour lesquelles certains commentaires n'ont pas été intégrés.

5.4 Commentaires sur la qualité du rapport final et du résumé exécutif

La qualité des versions préliminaires du rapport final et du résumé analytique sera évaluée par le responsable de l'évaluation à l'aide de la grille d'évaluation de la qualité en ligne du module EVAL (texte fourni en annexe V). Grâce au module EVAL, le contractant a la possibilité de commenter les évaluations formulées par le responsable de l'évaluation. Le QAG sera ensuite examiné après la soumission de la version finale du rapport final et du résumé analytique.

La compilation du QAG soutiendra / informera la compilation par le responsable de l'évaluation de l'évaluation de la performance spécifique du contrat du FWC SIEA.

5.5 Langue

Tous les rapports seront rédigés en français.

Le résumé analytique sera aussi traduit à l'Anglais.

5.6 Nombre d'exemplaires

A part de leur soumission –de préférence au moyen du Module EVAL -, La version finale du rapport final sera rendue en cinq exemplaires imprimés et en version numérique sur cinq clés USB, incluant toutes les annexes et les résumés analytiques sans coût supplémentaire.

5.7 Format des rapports

Tous les rapports doivent être rédigés en utilisant la police Arial ou Times New Roman, avec une taille minimale respectivement de 11 et 12, un numéro de page et un interligne simple. Ils seront envoyés en format Word et PDF.

6 FRAIS A PREVOIR

- Les voyages internationaux A/R en classe économique sur Kinshasa, RDC (maximum 2) pour chacun des experts
- Les vols intérieurs A/R de Kinshasa vers les provinces (sur Kisangani, Goma, autres).
- Les per diems durant les séjours en RDC ; et éventuellement à Bruxelles (un jour) pour le Chef de mission ;
- Les frais de transport intra-urbains / location d'un véhicule et chauffeur;
- Les frais d'atelier de restitution à estimer à 5000 EUR pour 40 personnes;

ANNEXES

ANNEXE I: CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE
Demande de services n° 2018/400011/1
FWC SIEA 2018 - LOT 1
EuropeAid/138778/DH/SER/multi

1. CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Le pouvoir adjudicateur sélectionne l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres selon une clé de répartition 80/20. La qualité technique est évaluée sur la base de la grille suivante :

Critères	Maximum
Score total pour l'organisation et la méthodologie	50
<ul style="list-style-type: none">• Compréhension des TdR et des buts des services à fournir	15
<ul style="list-style-type: none">• Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, adéquation des outils utilisés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	25
<ul style="list-style-type: none">• Organisation des tâches et du temps	10
Score total pour l'équipe d'experts	50
SCORE GLOBAL TOTAL	100

2. SEUIL TECHNIQUE

Toute offre en dessous du seuil technique de 80 sur 100 points sera automatiquement rejetée.

3. INTERVIEWS DURANT L'ÉVALUATION DES OFFRES

[Supprimer si vous ne prévoyez pas de réaliser des entretiens] Pendant le processus d'évaluation des offres reçues, l'autorité contractante se réserve le droit d'interviewer par téléphone un ou plusieurs membres des équipes d'évaluation proposées.

Les entretiens téléphoniques seront provisoirement réalisés au cours de la période allant de [jj/mm/aaaa] to [jj/mm/aaaa].

ANNEXE II: INFORMATIONS À FOURNIR À L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

- Textes juridiques et engagements politiques se rapportant à l'action à évaluer
- Document de stratégie nationale en République Démocratique du Congo et programmes indicatifs (et équivalents) pour les périodes concernées
- Politiques nationales ou sectorielles pertinentes et plans d'autres partenaires nationaux et locaux et d'autres donateurs
- Études d'identification de l'action
- Études de faisabilité et de formulation de l'action
- Accord de financement de l'action et addenda
- Rapports trimestriels et annuels d'avancement de l'action et rapports techniques
- Rapports de monitoring orienté vers les résultats de la Commission européenne (ROM) et d'autres rapports externes ou internes de monitoring de l'action
- Rapport d'évaluation à mi-parcours de l'action et autres évaluations, audits et rapports pertinents
- Documentation pertinente de partenaires nationaux et locaux et d'autres donateurs
- Tout autre document pertinent

Note : l'équipe d'évaluation doit identifier et obtenir tout autre document considéré comme utile à analyser, par le biais de recherches indépendantes et d'entretiens avec des parties bien informées et des parties prenantes de l'action.

ANNEXE III: STRUCTURE DU RAPPORT FINAL ET DU RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le consultant doit fournir – de préférence en les chargeant dans le **module EVAL - deux documents distincts**: le rapport final et le résumé exécutif. Ils doivent être consistents, concis et clairs et sans erreur linguistique autant leur version originale que leur traduction – si prévue.

Le rapport final ne doit pas dépasser le nombre de pages indiqué au chapitre 6. Des informations supplémentaires sur le contexte global de l'action, la description de la méthodologie et l'analyse des résultats doivent se trouver en annexe au texte principal.

La présentation doit être correctement espacée et l'utilisation de graphiques clairs, de tableaux et de paragraphes courts est fortement recommandée.

La page de garde des deux livrables doit contenir le texte qui suit :

« Cette évaluation est soutenue et guidée par la Commission européenne et présentée par [nom de la société de conseil]. Le rapport ne reflète pas nécessairement les visions et les opinions de la Commission Européenne. »

Résumé exécutif

Un résumé analytique rigoureux, indépendant et qui va droit au but. Il doit être court, d'une longueur de cinq pages maximum. Il doit se concentrer sur les objectifs ou sur les questions principales de l'évaluation, en souligner les principaux points analytiques et montrer clairement les principales conclusions et leçons qui peuvent en être tirées, ainsi que les recommandations qui peuvent être faites. It is to be prepared by using the specific format foreseen in the EVAL Module.

Les principales sections du rapport d'évaluation doivent être les suivantes :

1. Introduction

Une description de l'action, du contexte du pays/de la région/du secteur concerné(e) et de l'évaluation, donnant au lecteur assez de précisions méthodologiques pour jauger la crédibilité des conclusions et pour prendre conscience de leurs limites et de leurs faiblesses éventuelles.

2. Réponses aux questions et conclusions

Un chapitre dédié aux questions d'évaluations et à leurs réponses concluantes, assorties des preuves et des raisonnements utilisés.

3. 2. Évaluation globale (optionnelle)

Un chapitre qui synthétise toutes les réponses aux questions d'évaluation afin d'effectuer une évaluation globale de l'action. La structure détaillée de l'évaluation globale doit être peaufinée pendant le processus d'évaluation. Le chapitre correspondant doit articuler les conclusions et les leçons à tirer d'une manière qui reflète leur importance et qui en facilite la lecture. La structure ne doit pas forcément suivre les questions d'évaluation, le cadre logique ou les

critères d'évaluation.

4. Conclusions et recommandations

4.1 Lessons apprises

Les leçons apprises généralisent les résultats et traduisent l'expérience passée en connaissances pertinentes qui devraient soutenir la prise de décision, améliorer les performances et favoriser l'obtention de meilleurs résultats. Idéalement, ils devraient soutenir le travail des institutions européennes et partenaires concernées. Si possible, le rapport d'évaluation identifie un ou plusieurs enseignements exploitables, mis en évidence par le résumé analytique et pouvant être présentés dans des séminaires ad hoc ou lors d'autres activités de diffusion.

4.2 Conclusions

Ce chapitre contient les conclusions de l'évaluation, organisées par critère d'évaluation.

Un paragraphe ou un sous-paragraphe doit reprendre 3 ou 4 conclusions principales, organisées par ordre d'importance, sans être répétitif. Cette pratique permet une meilleure communication des messages d'évaluation adressés à la Commission Européenne.

4.3 Recommendations

Leur objectif est d'améliorer ou de réformer l'action dans le cadre du cycle en cours, ou de préparer la conception d'une nouvelle action pour le cycle suivant.

Les recommandations doivent être regroupées et classées selon leur priorité, soigneusement adaptées au public ciblé à tous les niveaux, notamment au niveau de la Commission Européenne.

5. Annexes au rapport

Le rapport devrait inclure les annexes suivantes :

1. Les termes de référence de l'évaluation
 2. Le nom des évaluateurs et de la société pour laquelle ils travaillent (les CV devraient être fournis, mais résumés et limités à une page par personne)
- Une description détaillée de la méthodologie de l'évaluation qui inclut : les décisions prises, les difficultés rencontrées et les limites de la méthodologie. Détails sur les outils utilisés et sur les analyses effectuées.
 - La matrice d'évaluation
 - Les matrices de la logique d'intervention / du cadre logique (planifiées/réelles et améliorées/mises à jour)
 - Les cartes géographiques des lieux où l'action s'est déroulée.
 - Une liste de personnes/organisations consultées
 - La littérature et la documentation consultées

- D'autres annexes techniques (par exemple des analyses statistiques, des tables des matières et des chiffres, la matrice des preuves, des bases de données), si nécessaire
- Des réponses détaillées aux questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs

ANNEXE IV: PLAN DE TRAVAIL (EMPLOI DU TEMPS)

Cette annexe doit être incluse par les contractants dans leur organisation et méthodologie de contrat spécifique et en fait partie intégrante. Framework Contractors peut ajouter autant de lignes et de colonnes que nécessaire.

Les phases de l'évaluation doivent refléter celles indiquées dans le présent mandat.

		Durée indicative en jours de travail ⁷		
Activité	Lieu	Chef d'équipe	Expert ...	Dates indicatives
Phase de démarrage : jours totaux				
•				
•				
•				
Phase documentaire : jours totaux				
•				
•				
•				
Phase de terrain : jours totaux				
•				
•				
•				
Phase de synthèse : jours totaux				
•				
•				
•				
Phase de diffusion : jours totaux				
•				
•				
•				
Jours de travail TOTAUX (maximum)				

⁷ Ajoutez une colonne pour chaque expert

ANNEXE V: GRILLE D'ÉVALUATION

La qualité du rapport final sera évaluée par le responsable de l'évaluation (depuis la soumission du projet de rapport et du résumé) en utilisant la grille d'évaluation de la qualité suivante, qui est incluse dans le **module EVAL**; la grille sera partagée avec l'équipe d'évaluation, qui aura la possibilité d'inclure ses commentaires.

Action (Project/Programme) evaluation – Quality Assessment Grid Final Report

Evaluation data			
Evaluation title			
Evaluation managed by		Type of evaluation	
CRIS ref. of the evaluation contract		EVAL ref.	
Evaluation budget			
EUD/Unit in charge		Evaluation Manager	
Evaluation dates	Start:		End:
Date of draft final report		Date of Response of the Services	
Comments			
Project data			
Main project evaluated			
CRIS # of evaluated project(s)			
DAC Sector			
Contractor's details			
Evaluation Team Leader		Evaluation Contractor	
Evaluation expert(s)			

Legend: scores and their meaning

Very satisfactory: criterion entirely fulfilled in a clear and appropriate way

Satisfactory: criterion fulfilled

Unsatisfactory: criterion partly fulfilled

Very unsatisfactory: criterion mostly not fulfilled or absent

The evaluation report is assessed as follows

1. Clarity of the report

This criterion analyses the extent to which both the Executive Summary and the Final Report:

- Are easily readable, understandable and accessible to the relevant target readers
- Highlight the key messages
- The length of the various chapters and annexes of the Report are well balanced
- Contain relevant graphs, tables and charts facilitating understanding
- Contain a list of acronyms (only the Report)
- Avoid unnecessary duplications
- Have been language checked for unclear formulations, misspelling and grammar errors
- The Executive Summary is an appropriate summary of the full report and is a free-standing document



Strengths	Weaknesses	Score
Contractor's comments	Contractor's comments	

2. Reliability of data and robustness of evidence

This criterion analyses the extent to which:

- Data/evidence was gathered as defined in the methodology
- The report considers, when relevant, evidence from EU and/or other partners' relevant studies, monitoring reports and/or evaluations
- The report contains a clear description of the limitations of the evidence, the risks of bias and the mitigating measures





Strengths	Weaknesses	Score
Contractor's comments	Contractor's comments	

3. Validity of Findings

This criterion analyses the extent to which:

- Findings derive from the evidence gathered
- Findings address all selected evaluation criteria



<ul style="list-style-type: none"> Findings result from an appropriate triangulation of different, clearly identified sources When assessing the effect of the EU intervention, the findings describe and explain the most relevant cause/effect links between outputs, outcomes and impacts The analysis of evidence is comprehensive and takes into consideration contextual and external factors 		
Strengths	Weaknesses	Score
Contractor's comments	Contractor's comments	
4. Validity of conclusions		
This criterion analyses the extent to which:		
<ul style="list-style-type: none"> Conclusions are logically linked to the findings, and go beyond them to provide a comprehensive analysis Conclusions appropriately address the selected evaluation criteria and all the evaluation questions, including the relevant cross-cutting dimensions Conclusions take into consideration the various stakeholder groups of the evaluation Conclusions are coherent and balanced (i.e. they present a credible picture of both strengths and weaknesses), and are free of personal or partisan considerations (If relevant) whether the report indicates when there are not sufficient findings to conclude on specific issues 		
Strengths	Weaknesses	Score
Contractor's comments	Contractor's comments	
5. Usefulness of recommendations		
This criterion analyses the extent to which the recommendations:		
<ul style="list-style-type: none"> Are clearly linked to and derive from the conclusions Are concrete, achievable and realistic Are targeted to specific addressees Are clustered (if relevant), prioritised, and possibly time-bound (If relevant) provide advice for the Action's exit strategy, post-Action sustainability or for adjusting Action's design or plans 		
Strengths	Weaknesses	Score
Contractor's comments	Contractor's comments	

6. Appropriateness of lessons learnt analysis (if requested by the ToR or included by the evaluators)		
<p>This criterion is to be assessed only when requested by the ToR or included by evaluators and is not to be scored. It analyses the extent to which:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lessons are identified • When relevant, they are generalised in terms of wider relevance for the institution(s) 		
Strengths		Weaknesses
Contractor's comments		Contractor's comments
Final comments on the overall quality of the report		Overall score

ANNEXE VI: MATRICE DE CADRE LOGIQUE (LOGFRAME) DE L'ACTION EVALUEE

Logique d'intervention	Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Les interventions contribueront à appuyer la RDC dans la mise en œuvre de sa politique pour contrer les effets du changement climatique par un renforcement de son programme de réduction des émissions et d'augmentation des stocks de carbone.	Stratégies efficaces, efficaces et équitables pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique Arrangements institutionnels Activités en synergie entre adaptation et atténuation Meilleures pratiques en matière de <i>Measurement, Reporting and Verification</i>	Données nationales et internationales sur la forêt et la biodiversité en RDC (dont l'état des forêts 2012 et 2014 ; FRA ⁸ 2015, etc.)	
Objectifs spécifiques			
La mise en œuvre de programmes de formation à plusieurs niveaux sur les thématiques d'adaptation et d'atténuation. La réalisation d'un programme de plantations agro-forestières et de restauration/gestion des forêts dégradées à l'est de la RDC.	2000 cadres techniques formés aux problématiques du changement climatique 200 décideurs formés et sensibilisés aux problématiques du changement climatique 10 doctorats et 30 masters dans les domaines d'intérêt 3 000 hectares de plantation sont installés directement dans le cadre de l'action (représentant un potentiel de 5 000 tonnes de charbon/an) 17 000 m ³ de bois (équivalent de 3 250 tonnes de charbon de bois) produits au cours de l'année 5 de l'action	Statistiques du programme de réforme Documents de projet Rapports d'évaluation à mi-parcours et en fin de projet Visites de terrain	La volonté politique pour terminer le programme des réformes du Ministère de l'environnement et de l'ICCN ⁹ existe. La volonté politique d'améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources forestières et de la biodiversité existe.

⁸ *Global Forest Resources Assesments*

⁹ *Institut congolais pour la conservation de la nature*

	5 000 hectares de forêts dégradées restaurées et gérées		L'environnement institutionnel est stable.
Résultats			
1. Des ressources humaines mieux formées et plus efficaces dans les thématiques liées à l'adaptation et à l'atténuation			
1.1. Des programmes génériques de formations courtes sont définis dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation	Nombre de programmes génériques développés	Rapports d'activité des composantes, rapports de monitoring et d'évaluation, enquêtes auprès des bénéficiaires.	La collaboration entre l'ICCN et les partenaires est harmonieuse.
1.2. Ces programmes de formation sont adaptés aux différents publics cibles (politiques, MECNT ¹⁰ , ICCN, autres agents de l'État, médias, société civile)	Nombre de formations courtes assurées dans les différents domaines Nombre de bénéficiaires des formations par catégorie		
1.3. Les formations diplômantes et les activités de recherche y liées, initiées sur les 10 ^e FED et par d'autres donateurs, sont complétées et poursuivies.	Nombre de doctorants et masters inscrits Rapports scientifiques intermédiaires Nombre de doctorats et masters soutenus avant fin 2016 Rapports de soutenance Mémoires de thèses Publications scientifiques		
1.4. Les collaborations et les synergies avec les réseaux de formation et de recherche intra-régionaux et internationaux sont renforcées	Nombre de conventions passées avec les partenaires régionaux et internationaux Programmes de recherche exécutés en partenariat régional et international Nombre de conventions signées avec des institutions		

¹⁰ Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme

	européennes Nombre d'étudiants impliqués dans ces conventions Appartenance aux et collaborations avec les réseaux sous-régionaux (Réseaux des institutions de formation forestière et environnementale en Afrique Centrale - RIFFEAC, Réseau d'aires protégées d'Afrique centrale - RAPAC, etc.)		
1.5. Certaines infrastructures de formation sont équipées et réhabilitées	Contrats de marché Documents d'appel d'offres Rapports de suivi des travaux PV de réception Liste des équipements Bons de commande		
2. Des plantations agro-forestières et des écosystèmes forestiers restaurés et gérés fournissent bois énergie et revenus aux populations, augmentent les stocks de carbone et réduisent la pression sur les forêts protégées à l'est de la RDC			
2.1. Des zones d'intervention prioritaire sont définies et agréées en accord avec les pouvoirs publics (entités décentralisées) et les autorités coutumières	Superficies d'intervention agréées (pour plantation et restauration)		
2.2. 5 000 hectares de forêts naturelles dégradées sont restaurés et orientés vers la production de bois énergie en concertation avec les populations locales	Études et recherches Plans de gestion Superficies gérées Nombre de lignages impliqués		
2.3. 3 000 hectares de plantations pour le bois énergie sont réalisés par des petits	Études et recherches		

planteurs privés et les communautés locales	Nombre de pépinières Superficies plantées Nombre de familles impliquées		
2.4. Des programmes de communication sociale, d'éducation et de sensibilisation sont définis et réalisés	Émissions radio Supports de communication Réunions de sensibilisation		
Activités envisagées	Moyens		
Résultat 1 Des ressources humaines mieux formées et plus efficaces dans les thématiques liées à l'adaptation et à l'atténuation			
1.1.1. Définition de programmes de formation courtes dans toutes les thématiques liées à l'adaptation et à l'atténuation, et notamment les politiques forestières, la gestion des forêts, les méthodologies d'analyse des stocks de carbone, le <i>Measurement, Reporting and Verification</i>			
1.1.2. Vérification des ces programmes avec la stratégie de réforme et de renforcement du MECNT			
1.1.3. Adaptation de ces formations aux différents publics cibles (agents de l'État, politiques, médias, société civile)			
1.1.4. Validation des priorités de formations avec le MECNT et avec les bénéficiaires concernés au niveaux central et local			

1.1.5. Poursuite des formations diplômantes et des activités de recherche y liées, initiées sur les 10 ^e FED et par d'autres donateurs			
1.1.6. Renforcement des collaborations et des synergies avec les réseaux de formation et de recherche intra-régionaux et internationaux			
1.1.7. Définition des priorités pour l'équipement et réhabilitation de certaines infrastructures de formation fonctionnelles au projet.			
1.1.8. Réalisation des travaux et acquisition des équipements			
2. Des plantations agro-forestières et des écosystèmes forestiers restaurés et gérés fournissent bois énergie et revenus aux populations, augmentent les stocks de carbone et réduisent la pression sur les forêts protégées à l'est de la RDC			
2.1.1. Préparer, organiser et réaliser les études d'impacts sociaux et environnementaux dans les zones concernées			
2.1.2. Définir avec l'administration et réaliser les études d'accompagnement nécessaires (plans d'aménagement, études foncières, planification, etc.)			
2.1.3. Préparer et finaliser les accords avec les pouvoirs publics, notamment les entités décentralisés et les autorités coutumières, pour la définition des zones d'intervention			
2.1.4. Définir, mettre en place et suivre des plans simples de gestion des forêts naturelles orientés vers la production de bois énergie au niveau des communautés locales			

2.1.5. Appuyer l'installation et la gestion de plantations pour le bois énergie réalisées plus particulièrement par les petits planteurs privés et les villageois			
2.1.6. Appuyer l'installation et la gestion de plantations bois énergie avec le secteur privé pour l'établissement de plantations privées commerciales			
2.1.7. Mener des études et des recherches sur les perspectives financières offertes au niveau international (déforestation évitée, mécanismes REDD ¹¹ , <i>Clean Development Mechanism</i> , etc.)			
2.1.8. Définir et réaliser des programmes de communication sociale, d'éducation et de sensibilisation			

¹¹ Réduction des émissions liées à la déforestation ou à la dégradation des terres

5.4 Annexe 4 : La Matrice d'évaluation

RESULTAT	OIV	Observations/ Questions	Valeur Evaluation 2018
R1 : Réhabilitation des infrastructures	Au moins 1400 m ² de bureaux, laboratoires, salles de cours répartis dans les quatre universités bénéficiaires sont aménagés et fonctionnels avant juin 2015.		
R2 : Les programmes MSc et PhD	Au moins 40 MSc à l'UNIKIS avant octobre 2015, au moins 16 diplômés avant 12/2015 et au moins 16 autres avant décembre 2017.		
	Les propositions de cours portant sur les thèmes du changement climatiques représentent au moins 24 crédits répartis sur le second et troisième cycle du LMD offert par l'UNIKIS.		
	Au moins dix bénéficiaires obtiennent leur doctorat avant 12/2014 et au moins six autres obtiennent leur doctorat avant décembre 2017.		
R3 : Renforcement des capacités par des formations ad hoc	Au moins vingt formations ad hoc de courte durée sont dispensées au profit de 1000 participants issus du MECNT, ICCN, secteur privé et des ONGs gouvernementales dont huit seront dispensées avant décembre 2015 et dont quatre au moins porteront sur les disciplines du changement climatique, de l'atténuation et de l'adaptation.		
R4 : Recherche appliquée	Au moins 6 programmes de recherche appliquée en gestion des forêts et conservation de la biodiversité dans le contexte du changement climatique sont initiés endéans août 2014 en partenariat avec les institutions congolaises et à l'étranger.		
R5 : Communication et visibilité	Un programme de communication et de sensibilisation aux thématiques du secteur est initié au bénéfice du public congolais et international. Une action de communication spécifique auprès des donateurs potentiels avant décembre 2016.		
R6 : Etudes et recherches sur incidences sociales et environnementales	Une étude d'impact social et environnemental portant sur l'ensemble de l'Aire Protégée et sa périphérie est disponible au 31 juillet 2013		

	Une étude de détermination des zones d'intervention prioritaire dans la périphérie de l'Aire Protégée est disponible au 31 juillet 2013.		
	Deux études sur les perspectives et les opportunités locales de la finance du carbone sont disponibles en février 2014 et en février 2017.		
R7 : Appui aux universités de l'Est de la RDC	Les facultés d'agro/des sc. de 3 universités de l'Est de la RDC sont dotées d'un VSAT, d'un GE d'appoint, de 12 PC et d'un set d'équipements de mesures forestières avant le 30 juin 2014.		
	30 étudiants BSc bénéficiant d'une bourse pour leur TFE contribuent à des travaux de recherche appliquée au sein ou en périphérie de l'AP endéans la fin de l'année académique 2015-2016.		
	Les chercheurs diplômés des fac. d'agronomie / des sc. de 3 universités & 2 stations de recherche de l'Est RDC maîtrisent les méthodologies modernes de recherche appliquée de la gestion intégrée des paysages et du changement climatique avant le 31/12/2015.		
R8 : Réhabilitation de 5000 ha de forêts naturelles au PNVi.	Le carbone séquestré dans la biomasse ligneuse aérienne au sein de 5000 ha de FN sous PSG a augmenté de 10% entre 2013 et 2017.		
	Une plateforme de concertation regroupant ICCN, chefs coutumiers, Représentants du Programme et des ONGs) et ses mécanismes participatifs de décision-action sont opérationnels au 31/12/2013.		
R9 : Plantations de 3000 ha en partenariat avec le WWF	Contribution la mise en place de trois millions d'arbres au sein d'une surface agroforestière de 3.000 ha endéans le 31/12/2017.		
	Le stock de carbone séquestré dans la biomasse aérienne ligneuse au sein des plantations agroforestières atteint 5.000 tonnes en décembre 2015 et 50.000 tonnes en décembre 2017.		
R10 : Coordination interne et externe	Le Programme obtient au moins la cote B sur les critères de la seconde mission ROM.		
	Le taux de décaissement est supérieur à 50% du budget avant octobre 2015).		

5.5 Annexe 5 : le cadre logique de l'action révisé

Les consultants ont trouvé un Cadre Logique initial basique peu fourni en annexe à la Convention de Financement avec seulement deux résultats. Ce Cadre Logique a été développé et complété en annexe du contrat du projet FCCC signé avec le CIFOR le 25 janvier 2013. Le cadre logique du projet FCCC a ainsi précisé, notamment les principaux résultats attendus et leurs indicateurs (voir tableau ci-dessous) .Les sept premiers sont relatifs au volet « formation à l'Unikis » et les trois derniers au volet « reboisement à l'Est ».

Les Indicateurs de ce dernier Cadre Logique correspondent aux critères de qualité SMART, les Sources de Vérification sont bien indiquées, et un nombre d'Hypothèse est présenté. Le Cadre Logique indique 10 résultats à réaliser moyennant des activités définies pour chaque résultat attendu.

Par la suite dans le rapport final du projet FCCC, certains indicateurs de résultat apparaissent ajustés dans l'annexe 7 (R2, R5, R6, R8, R9 et R10). Voir tableau ci-dessous.

Il correspondra aux évaluateurs de retracer les échanges officiels qui justifient ces nouvelles références proposées par le projet.

Le 10^{ème} résultat escompté est la mise en place d'une coordination efficiente avec les autres intervenants dans le secteur du changement climatique et du REDD+.

Les indicateurs des autres résultats attendus sont pertinents et les sources de vérification sont bien indiquées.

Les hypothèses ayant trait à la sécurité dans la région peuvent être influencées difficilement par des décisions de l'équipe de gestion du projet FCCC. Les autres hypothèses qui ont trait à l'organisation des activités peuvent être sous contrôle par des actions de conscientisation du projet auprès des partenaires, les parties prenantes et les bénéficiaires.

RESULTAT	OIV
R1 : Réhabilitation des infrastructures	Au moins 1400 m ² de bureaux, laboratoires, salles de cours répartis dans les quatre universités bénéficiaires sont aménagés et fonctionnels avant juin 2015.
R2 : Les programmes MSc et PhD	Au moins 40 MSc à l'UNIKIS avant octobre 2014, au moins 16 diplômés avant 12/2015 et au moins 16 autres avant décembre 2016.
	Les propositions de cours portant sur les thèmes du changement climatiques représentent au moins 24 crédits répartis sur le second et troisième cycle du LMD offert par l'UNIKIS.
	Au moins dix bénéficiaires obtiennent leur doctorat avant 12/2014 et au moins six autres obtiennent leur doctorat avant décembre 2016.

R3 : Renforcement des capacités par des formations ad hoc	Au moins vingt formations ad hoc de courte durée sont dispensées au profit de 1000 participants issus du MECNT, ICCN, secteur privé et des ONGs gouvernementales dont huit seront dispensées avant décembre 2015 et dont quatre au moins porteront sur les disciplines du changement climatique, de l'atténuation et de l'adaptation.
R4 : Recherche appliquée	Au moins 6 programmes de recherche appliquée en gestion des forêts et conservation de la biodiversité dans le contexte du changement climatique sont initiés endéans août 2014 en partenariat avec les institutions congolaises et à l'étranger.
R5 : Communication et visibilité	Un programme de communication et de sensibilisation aux thématiques du secteur est initié au bénéfice du public congolais et international. Une action de communication spécifique auprès des donateurs potentiels avant décembre 2015.
R6 : Etudes et recherches sur incidences sociales et environnementales	Une étude d'impact social et environnemental portant sur l'ensemble de l'Aire Protégée et sa périphérie est disponible au 31 juillet 2013.
	Une étude de détermination des zones d'intervention prioritaire dans la périphérie de l'Aire Protégée est disponible au 31 juillet 2013.
	Deux études sur les perspectives et les opportunités locales de la finance du carbone sont disponibles en février 2014 et en février 2016.
R7 : Appui aux universités de l'Est de la RDC	Les facultés d'agro/des sc. de 3 université de l'Est de la RDC sont dotées d'un VSAT, d'un GE d'appoint, de 12 PC et d'un set d'équipements de mesures forestières avant le 30 juin 2014.
	30 étudiants BSc bénéficiant d'une bourse pour leur TFE contribuent à des travaux de recherche appliquée au sein ou en périphérie de l'AP endéans la fin de l'année académique 2015-2016.
	Les chercheurs diplômés des fac. d'agronomie / des sc. de 3 universités & 2 stations de recherche de l'Est RDC maîtrisent les méthodologies modernes de recherche appliquée de la gestion intégrée des paysages et du changement climatique avant le 31/12/2015.
R8 : Réhabilitation de 5000 ha de forêts naturelles au PNVi.	Le carbone séquestré dans la biomasse ligneuse aérienne au sein de 5000 ha de FN sous PSG a augmenté de 8% entre 2013 et 2016.
	Une plateforme de concertation regroupant ICCN, chefs coutumiers, Représentants du Programme et des ONGs) et ses mécanismes participatifs de décision-action sont opérationnels au 31/12/2013.
R9 : Plantations de 3000 ha en partenariat avec le WWF	Contribution la mise en place de trois millions d'arbres au sein d'une surface agroforestière de 3.000 ha endéans le 31/12/2016.
	Le stock de carbone séquestré dans la biomasse aérienne ligneuse au sein des plantations agroforestières atteint 5.000 tonnes en décembre 2015 et 50.000 tonnes en décembre 2016.

R10 : Coordination interne et externe	Le Programme obtient au moins la cote B sur les critères de la seconde mission ROM.
	Le taux de décaissement est supérieur à 50% du budget avant octobre 2015).

5.6 Annexe 6 : la carte géographique des lieux de l'action (Kinshasa, Kisangani et Goma)



Figure 16 : Carte géographique RDC

5.8 Annexe 8 : documentation consultée

1. AGRECO, Mise en place d'une chaire de formation continue et accompagnement du Processus LMD en RDC, 2015.
2. CBBF/ WWF, Torres, Dubiez, Rutinagirwa, Kemavo, Dufour, Rageade, Rapport de l'étude filière bois énergie au Nord Kivu, Juin 2015.
3. CIFOR, Projet FCCC, Rapport final, Virunga Foundation/ICCN, 2016.
4. CIFOR, Compte rendu du Comité de pilotage du FCCC, 2013.
5. CIFOR, RSD, GCCA, Rapport de fin de projet FCCC 2013-2016.
6. CIRAD, E. Bubiez, R. Peltier, JN Marien, Capitalisation des résultats du projet MAKALA en RDC (UE), 2014.
7. CIRAD, FCCC, Rapport final 2016 du CIRAD, 2016.
8. EURATA, Profil Environnemental RDC, UE, 2006.
9. EURONET Consulting, Appui au SG MEDD pour la définition des stratégies de mitigation des causes et d'adaptation aux effets du CC en RDC, CIRAD, 2016.
10. FCCC, Ahmed BATTI, Formation Cartographie en zone rurale", FRM, 2015.
11. FCCC, Jean JOLY, Rapport de formation ad hoc en Agroforesterie, GI, 2015.
12. FORETS, Philippe Le poivre, Projet Forets "formation, recherche, Environnement", Audit du cursus Master en Gestion Biodiversité et Aménagement forestier durable UNIKIS", CIFOR, 2018.
13. GCCA, Convention de financement UE/RDC « prise en compte du CC en RDC par la GCCA : appui à la formation et au reboisement », et DTA, Convention N° CD/DCI-ENV/231Y2), 2012.
14. GIZ/EUEIPDF/ IED, JOREZ Jean-Philippe, Stratégie et Plan d'actions prioritaires bois énergie du Burundi, 2010
15. ICCN/PNVI, Draft Final Plan aménagement et de Gestion (2016-2010) du Parc Virunga, 2018.
16. ICRAF, FCCC, Guide technique d'agroforesterie pour la sélection et la gestion des arbres au Nord KIVU, Juillet 2015.
17. ICRAF, FCCC, ICRAF, Final narrative Report, 2016.
18. IFCC/ IED, JOREZ Jean-Philippe, Etude sur le Flux d'approvisionnement en bois énergie de Bujumbura, 2012.
19. INBAR/CIFOR, Scoping Study on Potential of Bamboo for Land restoration within and around the Virunga National Park in North Kivu.
20. JOREZ Jean-Philippe, Plans d'aménagement et de gestion de forêts classées, et communales (Sénégal, Burkina Faso, Benin, Côte d'Ivoire) 2002-2011
21. KBS certification Service, validation of the proposed Gold Standard Project Eco Makala Virunga Energy Project, Juin 2017.
22. LCHS/SEI, JOREZ Jean-Philippe, Guide technique de l'économie du bois énergie l'expérience du Sahel, 1991.
23. MATE Jean-Philippe, Rapport Mission évaluation projet REFORCO, ERAIFT/UNESCO 2016.
24. MEDD, Plan de préparation à la REDD (2010-2012), 2012.
25. MEDD, Programme Provincial Environnement Forêt Eau, Biodiversité (PPEFEB), SUD KIVU, 2017.
26. MEDD, Rapport CPDN, 2015.
27. MEDD, Politique, stratégie et Plan d'actions en matière de CC en RDC (PSPA-CC, 2016-2020), 2015.
28. MEDD, Programme National Environnement Forêt Eau, Biodiversité (PNEFEB), 2015.

29. MINESU, Stratégie 2020 « Formation Universitaire et Technique en Gestion des ressources Naturelles renouvelables, MECNT, 2011.
30. MINESUP, Cadre normatif du Système LMD en RDC, Mars 2018.
31. MININFRA/ UE/EXERGIA, JOREZ Jean-Philippe, Stratégie et Plan d'actions Biomasse Energie 2018-2030, Rwanda 2018.
32. PBF/ GIZ, Système de suivi Offre/ demande bois énergie dans le cadre de la stratégie provinciale en Développement durable (SPDD), 2015.
33. PBF/GIZ, Schure, Hunhyet, Elaboration d'un schéma d'approvisionnement durable en bois énergie de la ville de Kindu, 2014.
34. PNVI/ ICCN, Luis Rodriguez Mendizabal, Eléments Ressources pour Elaboration Stratégie bois énergie/Makala autour du PNVI, 2017.
35. PPCDR/FRM/UE, JOREZ Jean-Philippe, Plans forestiers communaux (PAFC) et Plan d'actions Offre/demande en bois énergie, Est du Burundi, 2013.
36. Projet WiMUAS , Linchant, Vermeulen, Lejeune, rapport technique final, Université Gembloux, 2017.
37. RNRA, JOREZ Jean-Philippe, District Forest Management Plans (DFMP), Rwanda, 2016.
38. UNIKIS, FCCC, Fiches descriptives des cours du MASTER UNIKIS (2012-2016).
39. UNIKIS, FCCC, Formation en comptabilité générale, 2015.
40. UNIKIS, FCCC, Programmes des cours Master UNIKIS (2012-2016).
41. UNIKIS, FCCC, UNIKIS, Rapport Formation à Yangambi.
42. UNIKIS, Lokundo Faustin, Plan Stratégique UNIKIS, 2012.
43. UNIKIS, Projet FCCC, Composante UNIKIS, Rapport global d'activités 2013-2016, 2017.
44. Union Européenne, Document stratégie Pays et PIN 10é FED, RDC, 2008.
45. Union Européenne, PIN 11E FED, 2014-2010, UE/RDC, 2014.
46. Union Européenne, Projet " prise en compte du CC en RDC", ROM report and Questions de monitoring ROM, FCCC RDC, UE, Avril 2016.
47. WWF, ENABEL, Agroforesterie et charbon de bois durable : co construction paysanne d'une chaine de valeur de l'ecomakala, protecteur du Parc des Virunga, Octobre 2014.
48. WWF, FCCC, WWF, Rapport final " composante installation et gestion de plantations de bois énergie par les villageois, 2016.
49. WWF, Programme de développement Vert du Nord KIVU, Février 2018.

5.9 Annexe 9 : Questions évaluatives complémentaires autour des critères, questionnaires acteurs

5.9.1 Questions / pertinence

- Quelle est la pertinence d'un appui à l'adaptation au changement climatique en RDC ? du programme « Prise en compte du changement climatique en RDC par l'AMCC : appui à la formation et au reboisement » ?
- Quelle est la pertinence d'un appui en RDC à la mitigation (atténuation) du changement climatique ? du programme « Prise en compte du changement climatique en RDC par l'AMCC : appui à la formation et au reboisement » ?
- La qualité de l'analyse du problème et la logique d'intervention du projet et la matrice du Cadre Logique, la pertinence des indicateurs de succès objectivement vérifiables ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il été conçu et mis en œuvre, en fonction du contexte et des besoins aux niveaux sous-national et national, Toute pertinence régionale / internationale ?
- Le projet a-t-il répondu correctement aux problèmes identifiés et aux besoins institutionnels / sociaux initiaux ?
- Les problèmes identifiés à l'origine ont-ils changé au cours du projet ?
- Les objectifs du projet étaient-ils pertinents jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre ?
- Si non, comment ont-ils adapté les actions menées ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils atteint les priorités énoncées dans le document de stratégie et autre programme d'action pertinent) ?
- Les activités du projet ont été précédées par l'identification des principales parties prenantes et des groupes cibles (y compris l'analyse sexospécifique et l'analyse des communautés autochtones) ?
- Quelles sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?
- La gestion du projet a-t-elle impliqué la participation des bénéficiaires ? Quel est le niveau de l'appropriation locale ?
- Dans quelle mesure les risques d'atténuation et les stratégies élaborées pour les gérer sont-ils identifiés ? Le projet était-il trop risqué ?

5.9.2 Questions efficacité

- Dans quelle mesure les résultats atteints par le programme et ses 4 prestataires, correspondent-ils aux objectifs ? indiquer les raisons et facteurs de non-atteinte des objectifs.

- Dans quelle mesure le projet, tel qu'il a été mis en œuvre, a-t-il pu atteindre ses buts et objectifs ?
- Dans quelle mesure la flexibilité des contrats est-elle évaluée ?
- Est-ce que des insuffisances éventuelles étaient dues à une omission de tenir compte de questions transversales ou principales telles que le genre, l'environnement et la pauvreté pendant la mise en œuvre ?
- Si les bénéficiaires visés ont participé à l'intervention ;
- Quels est la situation, le nombre d'étudiants des Universités ayant été formé, intégrés dans l'administration ? les projets de développement ? le privé ?
- Résultats du Suivi de l'intégration des étudiants, post formation ?
- Quels sont les résultats de la recherche appliquée ? et leur application ?
- climat relationnel entre les différentes composantes ? prestataires ? entre les prestataires et les parties prenantes locales ?
- Raisons de l'avis négatif de la Mission ROM (12/2015) concernant le niveau de réalisation du résultat 4 « recherche appliquée » ?
- Orientations de la recherche appliquée après la fin du projet ?

5.9.3 Questions efficience

- Si les bénéficiaires visés ont participé à l'intervention ?
- Relations/coordination avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires, les autres donateurs ?
- La qualité de la gestion et de la communication de l'information et la mesure dans laquelle les parties prenantes clés ont été suffisamment informées des activités du projet (y compris les bénéficiaires/groupes cibles) ?
- Respect des délais ?
- Qualité du suivi : son existence (ou non), sa précision et sa souplesse, et l'utilisation qui en est faite ; adéquation de l'information produite dans l'étude de base ?
- Quelle est la situation, le nombre d'étudiants des Universités ayant été formé ? nombre de cohortes ? nombre d'étudiants. An/ Université ?
- Critères de sélection des étudiants ? prise en compte de l'approche genre ?
- Opportunités d'application des connaissances acquises ??
- Niveau de partage de planification avec les acteurs partenaires locaux/ structures nationales bénéficiaires ? ?
- Situation des modules de formation existants/ province, niveau national ?
- Prise en compte dès la capitalisation des autres projets Forestiers/ CC dans la conception des modules de formation ?
- Existence d'un master ou pas ?
- Communication du programme (CIFOR/RSD) avec les partenaires locaux et nationaux ?

- Gestion de la décision: dans quelle mesure la décision pouvait-elle réagir aux changements de situation de chacune des composantes du projet et de la décision en général ?
- Dans quelle mesure y avait-il une relation raisonnable entre les ressources dépensées et les impacts du projet?
- Les mécanismes de gestion de projet étaient-ils réactifs et responsables?

5.9.4 Questions durabilité

- Quelle est la continuité des activités de formation après la fin du Projet ? est-elle pertinente ?
- Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?
- Intégration des étudiants formés dans les projets ?
- la continuité du master est-elle assurée avec les chercheurs congolais, à la suite de « professeurs invités » ?
- Le projet a formé des étudiants ? mais a-t-il formé les enseignants ? Les formateurs ?
- Quels modules de formation sont à conserver, dans les soucis de la pérennité ?
- Pérennité du master « gestion forestière durable et conservations de la biodiversité » ?
- Redéfinition du contenu de la recherche appliquée ?
- La qualité des analyses des leçons apprises de l'expérience passée et des questions de durabilité
- Existe-t-il une probabilité que les activités ou processus initiés par le projet se poursuivent après leur finalisation?
- La décision / les projets ont-ils entraîné des changements structurels qui sont intégrés à la prestation au niveau des structures bénéficiaires ?
- Quelles dispositions ont été prises pour fournir un soutien technique continu après la fin du projet?
- Le transfert aux bénéficiaires a-t-il été pris en compte dans la préparation du projet et budgétisé?
- Dans quelle mesure le programme, tel qu'il a été conçu et mis en œuvre, a-t-il créé ce qui est susceptible de continuer à renforcer ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il établi des processus et des systèmes susceptibles de subir des changements continus?
- Les parties impliquées sont-elles disposées et capables de poursuivre les activités du programme par elles-mêmes (le cas échéant)?
- Dans quelle mesure est-il possible de mesurer comment les bénéficiaires garantiront la durabilité?
- Facteurs socioculturels, par exemple si le projet correspond aux perceptions locales des besoins et des moyens de produire et de partager les avantages ;
- Capacité institutionnelle, par exemple du gouvernement (par exemple, par l'appui politique et budgétaire) et les institutions de contrepartie; la

mesure dans laquelle le projet est intégré aux structures institutionnelles locales.

- Viabilité financière, par exemple si les produits ou services fournis sont abordables pour les bénéficiaires visés et le resteront probablement après la fin du financement.

5.9.5 Perspectives d'impact

- En matière d'appui à l'**adaptation** au changement climatique en RDC :
 - Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente ?
 - S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?
- En termes d'appui en RDC à la **mitigation (atténuation)** du changement climatique :
 - Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente ?
 - S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?
- Si les effets du projet :
 - Ont eu des impacts imprévus ou inattendus et, dans l'affirmative, en quoi ceux-ci ont influencés l'impact global
 - Ont été facilitées / contraintes par la gestion de projet / programme, par des dispositions de coordination, par la participation des parties prenantes concernées
 - Ont fait une différence en termes de questions transversales telles que l'égalité des sexes, l'environnement, la bonne gouvernance, la prévention des conflits, etc.
- Quels sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?
- Quels sont les besoins actuels de la RDC dans ces domaines ?
- Quels sont les impacts des résultats :
 - R8 « restauration des forêts autour des aires protégées »,
 - R9 « appui aux villageois pour l'installation de la gestion des petites plantations de bois énergie », impact sur l'approvisionnement domestique et /Ou l'approvisionnement de Goma ?
- Les produits livrables du projet ont-ils permis d'obtenir les avantages attendus pour les groupes cibles et toutes les autres parties prenantes, y compris les femmes et populations autochtones ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à modifier les politiques, les pratiques ou les attitudes à l'égard du changement climatique ?
- Les bénéficiaires ciblés ont-ils eu des impacts tangibles, positifs ou négatifs?

- Le projet est-il susceptible d'avoir un effet catalyseur sur la situation du changement climatique en RDC, et la capacité nationale à agir, par rapport aux problèmes identifiés?

5.9.6 Action Environnement UE /autre bailleurs (Examiner les résultats pour l'« action secteur environnement » globale de l'UE)

- Quelle est la cohérence entre les différentes composantes de l'« action secteur environnement » de l'UE ? leur valeur ajoutée ? leurs synergies ? La cohérence du programme avec les initiatives actuelles/en cours ?
- Relations entre le programme et autres projets UE ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il donné des résultats qui n'auraient pas pu être obtenus sans le soutien de l'UE? le soutien est-il venu d'autres donateurs ?
- Le projet a-t-elle pris en compte les politiques, les pratiques et le statut international de l'UE pour des actions qui n'auraient pas pu être réalisées par d'autres donateurs ou parties prenantes ?

5.9.7 Perspectives futures (pistes)

- Avez-vous identifié des programmes complémentaires de l'UE (autres bailleurs de fonds) dans lesquels l'UE en RDC, pourrait mieux intégrer la thématique du changement climatique ?
- Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?
- Adoption d'une démarche de communication pour encourager l'adhésion et les moyens d'une meilleure coopération avec les structures nationales et provinciales partenaires ?
- Redéfinition du contenu de la recherche appliquée ?
- Formation des enseignants ?
- Extrapolation des résultats de l'opération test « reboisement » à l'Est autour du Parc de VIRUNGA, à d'autres zones périphériques du parc, ou d'autres aires protégées.

5.10 Questionnaires acteurs

5.10.1 Questions évaluatives MEDD et ICCN

	Questions	Source Vérification	
		rapport	entretien
Pertinence	Dans quelle mesure le projet a-t-il été conçu et mis en œuvre, en fonction du contexte et des besoins aux niveaux sous-national et national, Toute pertinence régionale / internationale?		
	Le projet a-t-il répondu correctement aux problèmes identifiés et aux besoins institutionnels / sociaux initiaux ?		
	Les problèmes identifiés à l'origine ont-ils changé au cours du projet?		
	Les objectifs du projet étaient-ils pertinents jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre?		
	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils atteint les priorités énoncées dans le document de stratégie		
	Les activités du projet ont-elles été précédées par l'identification des principales parties prenantes et des groupes cibles		
	Quelles sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?		
	La gestion du projet a-t-elle impliqué la participation des bénéficiaires ? Quel est le niveau de propriété locale		
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats atteints par le programme et ses 4 prestataires, correspondent-ils aux objectifs ?		
	Les activités du projet étaient-elles suffisantes pour faire avancer les objectifs?		
	Est-ce que des insuffisances éventuelles étaient dues à une omission de tenir compte de questions transversales ou principales telles que le genre, l'environnement et la pauvreté pendant la mise en œuvre		
Efficience	Relations/coordination avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires, les autres donateurs		
	La qualité de la gestion et de la communication de l'information et la mesure dans laquelle les parties prenantes clés		
	Qualité du suivi : son existence (ou non), sa précision et sa souplesse, et l'utilisation qui en est faite		

	Niveau de partage de planification avec les acteurs partenaires locaux/ structures nationales bénéficiaires ? ?		
	Prise en compte de la capitalisation des autres projets Forestiers/ CC dans la conception des modules de formation ?		
Durabilité	continuité des activités de formation après la fin du Projet ?		
	Intégration des étudiants formés dans les projets ?		
	La qualité des analyses des leçons apprises de <u>l'expérience passée</u>		
	Existe-t-il une probabilité que les activités ou processus initiés par le projet se poursuivent après leur finalisation		
	Quelles dispositions ont été prises pour fournir un soutien technique continu après la fin du projet?		
	Les parties impliquées sont-elles disposées et capables de poursuivre les activités du programme par elles-mêmes (le cas échéant)?		
	Dans quelle mesure est-il possible de mesurer comment les bénéficiaires garantiront la durabilité?		
	Capacité institutionnelle, le projet est intégré aux structures institutionnelles locales		
	Viabilité financière, par exemple si les produits ou services fournis sont abordables pour les bénéficiaires visés et le resteront probablement après la fin du financement		
	Si les effets du projet Ont eu des impacts imprévus ou inattendus		
Impact	Quels sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier		
	Les produits livrables du projet ont-ils permis d'obtenir les avantages attendus pour les groupes cibles et toutes les autres parties prenantes,		
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à modifier les politiques, les pratiques ou les attitudes à l'égard du changement climatique ?		
	Les bénéficiaires ciblés ont-ils eu des impacts tangibles, positifs ou négatifs?		
Perspectives avenir	Avez-vous identifié des programmes complémentaires de l'UE (autres bailleurs de fonds) dans lesquels l'UE en RDC, pourrait mieux intégrer la thématique du changement climatique ?		
	Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?		

5.10.2 Questions évaluatives Délégation Européenne

	Questions	Source Vérification	
		rapport	entretien
Pertinence	Les objectifs du projet étaient-ils pertinents jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre ?		
	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils atteint les priorités énoncées dans le document de stratégie		
	Quelles sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?		
	Dans quelle mesure les risques d'atténuation et les stratégies élaborées pour les gérer sont-ils identifiés? Le projet était-il trop risqué ?		
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats atteints par le programme et ses 4 prestataires, correspondent-ils aux objectifs ?		
	Les activités du projet étaient-elles suffisantes pour faire avancer les objectifs ?		
	Est-ce que des insuffisances éventuelles étaient dues à une omission de tenir compte de questions transversales ou principales telles que le genre, l'environnement et la pauvreté pendant la mise en œuvre		
Efficiences	Relations/coordination avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires, les autres donateurs		
	La qualité de la gestion et de la communication de l'information et la mesure dans laquelle les parties prenantes clés		
	Qualité du suivi : son existence (ou non), sa précision et sa souplesse, et l'utilisation qui en est faite		
	Niveau de partage de planification avec les acteurs partenaires locaux/ structures nationales bénéficiaires ? ?		
	continuité des activités de formation après la fin du Projet ?		
	Intégration des étudiants formés dans les projets ?		
	La qualité des analyses des leçons apprises de <u>l'expérience passée</u>		
Durabilité	Existe-t-il une probabilité que les activités ou processus initiés par le projet se poursuivent après leur finalisation		
	Quelles dispositions ont été prises pour fournir un soutien technique continu après la fin du projet?		
	Les parties impliquées sont-elles disposées et capables de poursuivre les activités du programme par elles-mêmes (le cas échéant)?		

	Dans quelle mesure est-il possible de mesurer comment les bénéficiaires garantiront la durabilité ?		
	Viabilité financière, par exemple si les produits ou services fournis sont abordables pour les bénéficiaires visés et le resteront probablement après la fin du financement		
Impact	Si les effets du projet Ont eu des impacts imprévus ou inattendus		
	Quels sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier		
	Les produits livrables du projet ont-ils permis d'obtenir les avantages attendus pour les groupes cibles et toutes les autres parties prenantes		
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à modifier les politiques, les pratiques ou les attitudes à l'égard du changement climatique ?		
Perspectives avenir	Avez-vous identifié des programmes complémentaires de l'UE (autres bailleurs de fonds) dans lesquels l'UE en RDC, pourrait mieux intégrer la thématique du changement climatique ?		

5.10.3 Questions évaluatives prestataires

	Questions	Source Vérification	
		rapport	entretien
Pertinence	Les problèmes identifiés à l'origine ont-ils changé au cours du projet?		
	Les objectifs du projet étaient-ils pertinents jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre?		
	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils atteint les priorités énoncées dans le document de stratégie		
	Les activités du projet ont-elles été précédées par l'identification des principales parties prenantes et des groupes cibles		
	La gestion du projet a-t-elle impliqué la participation des bénéficiaires ? Quel est le niveau de propriété locale		
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats atteints par le programme et ses 4 prestataires, correspondent-ils aux objectifs ?		
	Est-ce que des insuffisances éventuelles étaient dues à une omission de tenir compte de questions transversales ou principales telles que le genre, l'environnement et la pauvreté pendant la mise en œuvre		
	Si les bénéficiaires visés ont participé à l'intervention		
	Quels est la situation, le nombre d'étudiants des Universités ayant été formé, intégrés dans l'administration ? les projets de développement ? le privé ?		

	Résultats du Suivi de l'intégration des étudiants, post formation ?		
	Quels sont les résultats de la recherche appliquée ?		
	climat relationnel entre les différentes composantes ? prestataires ? entre les prestataires et les parties prenantes locales ?		
Efficiency	Relations/coordination avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires, les autres donateurs		
	La qualité de la gestion et de la communication de l'information et la mesure dans laquelle les parties prenantes clés		
	Qualité du suivi : son existence (ou non), sa précision et sa souplesse, et l'utilisation qui en est faite		
	Quelle est la situation, le nombre d'étudiants des Universités ayant été formé ? nombre de cohortes ? nombre d'étudiants. An/ Université ?		
	Critères de sélection des étudiants ? prise en compte de l'approche genre ?		
	Niveau de partage de planification avec les acteurs partenaires locaux/ structures nationales bénéficiaires ? ?		
	Prise en compte de la capitalisation des autres projets Forestiers/ CC dans la conception des modules de formation ?		
	continuité des activités de formation après la fin du Projet ?		
	Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation		
	Intégration des étudiants formés dans les projets ?		
	La qualité des analyses des leçons apprises de l'expérience passée		
	Existe-t-il une probabilité que les activités ou processus initiés par le projet se poursuivent après leur finalisation		
	Durabilité	Quelles dispositions ont été prises pour fournir un soutien technique continu après la fin du projet?	
Dans quelle mesure est-il possible de mesurer comment les bénéficiaires garantiront la durabilité ?			
Viabilité financière, par exemple si les produits ou services fournis sont abordables pour les bénéficiaires visés et le resteront probablement après la fin du financement			
Impact	Si les effets du projet Ont eu des impacts imprévus ou inattendus		
	Quels sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier		

	Les produits livrables du projet ont-ils permis d'obtenir les avantages attendus pour les groupes cibles et toutes les autres parties prenantes		
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à modifier les politiques, les pratiques ou les attitudes à l'égard du changement climatique ?		
	Les bénéficiaires ciblés ont-ils eu des impacts tangibles, positifs ou négatifs ?		
Perspectives a avenir	Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?		
	Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?		

5.10.4 Questions évaluatives Parties Prenantes

	Questions	Source Vérification	
		rapport	entretien
Pertinence	Les problèmes identifiés à l'origine ont-ils changé au cours du projet ?		
	Les objectifs du projet étaient-ils pertinents jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre?		
	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils atteint les priorités énoncées dans le document de stratégie		
	Les activités du projet ont-elles été précédées par l'identification des principales parties prenantes et des groupes cibles		
	Quelles sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?		
	La gestion du projet a-t-elle impliqué la participation des bénéficiaires ? Quel est le niveau de propriété locale		
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats atteints par le programme et ses 4 prestataires, correspondent-ils aux objectifs ?		
	Est-ce que des insuffisances éventuelles étaient dues à une omission de tenir compte de questions transversales ou principales telles que le genre, l'environnement et la pauvreté pendant la mise en œuvre		
	Si les bénéficiaires visés ont participé à l'intervention		
	Quels est la situation, le nombre d'étudiants des Universités ayant été formé, intégrés dans l'administration ? les projets de développement ? le privé ?		
	Résultats du Suivi de l'intégration des étudiants, post formation ?		

	Quels sont les résultats de la recherche appliquée ?		
	Climat relationnel entre les différentes composantes ? prestataires ? entre les prestataires et les parties prenantes locales ?		
Effizienz	Relations/coordination avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires, les autres donateurs		
	La qualité de la gestion et de la communication de l'information et la mesure dans laquelle les parties prenantes clés		
	Quelle est la situation, le nombre d'étudiants des Universités ayant été formé ? nombre de cohortes ? nombre d'étudiants. An/ Université ?		
	Critères de sélection des étudiants ? prise en compte de l'approche genre ?		
	Prise en compte de la capitalisation des autres projets Forestiers/ CC dans la conception des modules de formation ?		
	continuité des activités de formation après la fin du Projet ?		
Durabilité	Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation		
	Intégration des étudiants formés dans les projets ?		
	La qualité des analyses des leçons apprises de <u>l'expérience passée</u>		
	Existe-t-il une probabilité que les activités ou processus initiés par le projet se poursuivent après leur finalisation		
	Quelles dispositions ont été prises pour fournir un soutien technique continu après la fin du projet?		
	Les parties impliquées sont-elles disposées et capables de poursuivre les activités du programme par elles-mêmes (le cas échéant)?		
	Facteurs socioculturels, par exemple si le projet correspond aux perceptions locales des besoins et des moyens de produire et de partager les avantages		
	Quels sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier		
Impact	Les produits livrables du projet ont-ils permis d'obtenir les avantages attendus pour les groupes cibles et toutes les autres parties prenantes		
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à modifier les politiques, les pratiques ou les attitudes à l'égard du changement climatique ?		
	Les bénéficiaires ciblés ont-ils eu des impacts tangibles, positifs ou négatifs ?		

Perspectives avenir	Avez-vous identifié des programmes complémentaires de l'UE (autres bailleurs de fonds) dans lesquels l'UE en RDC, pourrait mieux intégrer la thématique du changement climatique ?		
--------------------------------	--	--	--

5.12 Annexe 11 : Compte rendu des entretiens des acteurs de Goma Virunga



5.14 Annexe 13 : Autres Actions de l'UE en RDC

Titre Action/ Projet UE	Situation	Opérateur/Maitre d'œuvre	Budget (Millions Euros)	Objectifs / activités	Prise en compte CC	Remarques
Projet 1: Conservation des ressources naturelles et développement durable du Complexe d'Aires Protégées de la Garamba	démarré	African Parks Network	20,5	Dans un contexte sécuritaire amélioré, encourager et valoriser durablement la production agricole et forestière et les services éco systémiques au bénéfice du développement socio-économique des populations riveraines du PN Garamba	OUI (économie bois)	Le cadre logique prévoit des actions en matière d'atténuation (FA, carbonisation améliorée ;..) <u>mais pas d'actions de reboisement ni d'aménagement forestier périphérique au Parc</u>
Projet 2: Providing sustainable settlement options and increase self-reliance of South Sudanese refugees in DRC	demande en cours	UNHCCR	5,7	South Sudanese refugees and host community have improved access to land, livelihoods and basic services to the mutual benefit of both communities and in a way that significantly reduces the impact to the local environment. Result 2.5: Livelihood opportunities enhanced (through implementation of an agroforestry pilot project) It contributes to the objective of stabilisation of greenhouse gas (GHG) concentrations in the atmosphere at a level that would prevent dangerous anthropogenic interference with the climate system by promoting efforts to reduce or limit GHG emissions or to enhance GHG sequestration.	OUI (Agroforesterie)	Intervention à la Périphérie du PARC de Garamba ,
Projet 3:Programme de convergence qui vise à la fois à adresser les besoins sanitaires et nutritionnels immédiats des communautés en situation de grande vulnérabilité	demande en cours	Indéfini	100	Par la prise en charge et la réhabilitation nutritionnelle dans les formations sanitaires (approche "curative") ainsi que des activités de sensibilisation et éducation nutritionnelle dans les communautés rurales (approche "préventive") : c'est le volet "Santé".	NON (santé et nutrition)	zones en rapport avec les régions de crise actuelles (Nord et Sud Kivu, Ituri, Tanganyika et Kasai); une priorité est donnée à l'Ituri et le Haut-Uélé, en raison de la <u>complémentarité possible</u> avec les programmes des secteurs 1 et 2 de concentration du PIN (Santé <u>et</u> Environnement/Agriculture durable).
Projet 4: MUTI IDWINI(NZETE YA MALILJ)	demande en cours	Des arbres pour protéger nos terres, Plateau Bateke et Territoire de Gungu, et Fondation Hans Seyndel	2,1	Encourager l'autonomisation et la durabilité des sites agroforestiers existant et renforcer leur influence pour une intégration systématique de la plantation d'arbres dans la gestion du terroir. Résultat 1 Le site agroforestier de NTSIO au Plateau Batéké acquiert son autonomie dans la gestion et l'exploitation du domaine mis en valeur. Le site agroforestier de NTSIO au Plateau Batéké acquiert son autonomie dans la gestion et l'exploitation du domaine mis en valeur.	OUI (Agroforesterie)	Les villages producteurs de charbon de bois en forêts naturelles sont impliqués dans la réalisation de <u>plans de gestion de leur terroir pour conservation et diversification des ressources ligneuses</u>

5.15 Annexe 14 : Présentation finale de l'évaluation



Evaluation finale du Programme « Prise en compte du changement climatique en RDC par la GCCA: appui à la formation et au reboisement »

Atelier de restitution

(Kinshasa, le 28/11/2018 , par Jean-Philippe JOREZ)



Ordre du jour et Structures invitées à l'atelier de restitution du 28/11/2018

► Ordre du jour :

- Rappel des TDR , de la grille d'évaluation
- Présentation des résultats de la visite terrain, des résultats intermédiaires de l'évaluation incluant les réponses aux Questions évaluatives (QE), l'appréciation des critères d'évaluation, et la présentation des leçons apprises.

► Structures invitées à l'Atelier de restitution:

- Kinshasa: DUE, MEDD, ICCN, Projet Forêts, Projet Aires Protégées, WWF, ERAIFT, GBF-GIZ
- Kisangani: UNIKIS, RSD
- Goma: WWF Nord Kivu, Alliance Parc VIRUNGA





Sommaire de la présentation de restitution des activités de terrain

1. Rappel du tableau synoptique
2. Grille d'évaluation
3. **Conclusions préliminaires et recommandations**

Réunions de restitution de la phase de terrain: 2 étapes (semaine 5 / **semaine 6**)

- ✓ Debriefing avec le gestionnaire de Programme (délégation de l'UE en RDC) le 22/11
- ✓ **Note intermédiaire et diaporama présentant les réponses aux QE (atelier 28/11)**

11. Calendrier révisé
12. Etat d'avancement
21. Concernant la composante formation à Kisangani
22. Concernant la composante reboisement à Goma
23. Concernant la gestion du projet



Rappel du tableau synoptique



Calendrier révisé

- **Phase de démarrage:**
 - 23/10/18 au 02/11/18
- **Phase documentaire:**
 - 29/10/18 au 02/11/18
- **Phase de terrain:**
 - 05/11/18 au 18/11/18
- **Phase de synthèse (en cours):**
 - 19/11/18 au 28/11/18 (Kinshasa)
 - 29/11/18 au 10/01/19 (rapport final et résumé analytique – hors RDC)



Etat d'avancement

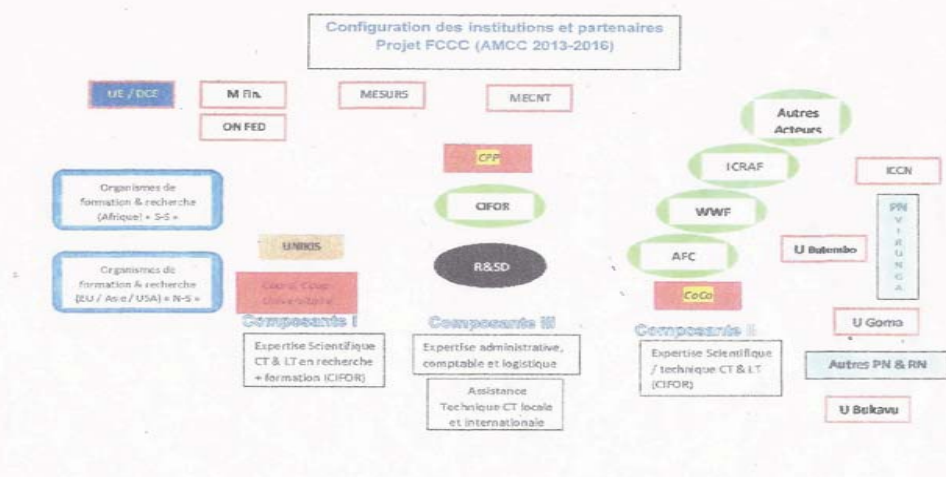
- **Réunions initiales à Kinshasa:** Briefing avec DUE, SG MEDD et UE Bruxelles réalisées
- Rencontres :** ICCN, projet biodiversité-Gestion des forêts BGF/GIZ, AT UE « aires protégées », projet forêts UE/RSD, UNIKIS, , WWF, ERAIFT, AGEDUFOR/MEDD/AFD,
- Conception de la méthodologie terrain effectuée
- Rédaction du rapport de démarrage avec le Cadre Logique révisé, les Questions d'Evaluation (**QE**) reformulées, et questionnaires acteurs.
- Documentation nationale, provinciale collectée et analysée (en cours)
- **Visites de terrain:**
 - **Kisangani:** UNIKIS (staff et bâtiments) , RSD, Projet Forêts, station pépinière CIFOR, CFT, Coordination provinciale MEDD, UNIKIS et CIFOR à Kisangani, marché bois
 - **Goma-Rumangabo :** WWF, Parc Virunga (et survol aérien) , Associations Planteurs, marché bois



Organigramme du projet FCCC



Figure 2 - Organigramme du Projet FCCC



VOLET du FCCC « Appui à la formation » UNIKIS de KISANGANI





Evaluation de la composante formation à Kisangani



R1: RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

OIV:

- Au moins **1.400 m²** de bureaux, laboratoires, salles de cours répartis dans les quatre universités bénéficiaires sont aménagés et fonctionnels avant 2015.

Evaluation 2018

Observations

Réalisé



- **3.100 m²** opérationnels
- Au niveau de l'UNIKIS un bâtiment de 2 étages pour 34 salles, bâtiment sanitaire - parking, ont été inauguré le 17/11/2018.
- Un 2^{ème} bâtiment (3600 m²) est en cours de construction (projet Forêts)



Evaluation de la composante formation à Kisangani



R2: LES PROGRAMMES MSc ET PHD

OIV:

- Au moins **32 MSc** à l'UNIKIS; au moins 16 diplômés avant 12/14 et au moins 16 autres avant 12/16.
- Les propositions de cours portant sur les thèmes du changement climatique représentent au moins **24 crédits** répartis sur le second et troisième cycle du LMD offert à l'UNIKIS
- *(Au moins 10 bénéficiaires obtiennent leur doctorat avant 12/14 et au moins six autres obtiennent leur doctorat avant 12/16)*

Evaluation 2018

Observations

Partiellement Réalisé



- **38 Master.Sc.** ont eu leurs diplômes, 3 restent à valider
- Validation du nombre de crédits (*à confirmer*)
- **3 étudiants** ont leur **doctorat** et **11** en cours





Evaluation de la composante formation à Kisangani



R3:

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR DES FORMATIONS AD HOC

OIV:

- Au moins **20 formations** ad hoc de courte durée sont dispensées au profit de **1.000 participants** issus du MECNT, ICCN, secteur privé et ONGs dont 8 seront dispensés avant 12/15 et dont 4 au moins porteront sur les disciplines du changement climatique, de l'atténuation et de l'adaptation.

Evaluation 2018	Observations
Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • a concerné plus de 1.200 participants plus de 40 lots de formation ont été donnés contenant comportant au moins 3 thématiques • Un forum de formation professionnelle continue autour du thème «climat, environnement, forêts: besoins, enjeux, et défis» a été organisé à Kinshasa



Evaluation de la composante formation à Kisangani



R4:

RECHERCHE APPLIQUÉE

OIV:

- Au moins **6 programmes de recherche appliquée** en gestion des forêts et conservation de la biodiversité dans le contexte du changement climatique sont initiés avant 08/14 en partenariat avec les institutions congolaises et à l'étranger

Evaluation 2018	Observations
Partiellement Réalisé	5 Axes de recherche développés: viande de brousse, gouvernance, dynamique forestière, grande faune, PFNL, évolution des paysages et CC, et recherches sur le dispositif permanent dans les zones de Yoko et Biaro en concertation avec la CFT (Compagnie Forestière et de Transformation)



Evaluation de la composante formation à Kisangani



R5:

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

OIV:

- Un programme de communication et de sensibilisation aux thématiques du secteur est initié au bénéfice du public congolais et international. Une action de communication spécifique auprès des donateurs potentiels avant 12/15

Evaluation 2018

Réalisé partiellement



Observations

- Pour le grand Public: Le film **Quo vadis**, le court métrage réalisé par Mr Ducenne, la **radio Okapi** au cours de Science Week et la **radio universitaire** (RFO) qui est bien suivie sur 120Km à la ronde.
- Pour les PTF: Un **poster** sur les réalisations FCCC à l'UNIKIS et une participation à la **Conférence** internationale sur la biodiversité du bassin du Congo.
- 7 Actions non réalisées sur 41 prévues



Evaluation de la composante formation à Kisangani



R7:

APPUI AUX UNIVERSITÉS DE L'EST DE LA RDC

OIV:

- Les facultés d'agro/des sc.de l'Est de la RDC sont dotées d'un VSAT, d'un GE d'appoint, de 12 PC et d'un set **d'équipements de mesures forestière** avant fin 06/14.
- **30 étudiants BSc** bénéficiant d'une bourse pour leur TFE contribuent à des travaux de recherche appliquée au sein ou en périphérie de l'AP endéans la fin de l'année académique 2015-2016.
- Les chercheurs diplômés des fac. D'agronomie/des sc. de 3 universités & 2 stations de recherche de l'Est RDC **maîtrisent les méthodologies modernes de recherche appliquée** de la gestion intégrée et du changement climatique avant fin 12/15.

Evaluation 2018

Equipements livrés

Observations

30 Bsc aux Universités de Butembo et Goma

Evaluation du Volet formation (1)

■ Pertinence

A l'exception de la demande par les étudiants de prêter plus d'importance à l'anglais comme sujet d'un cours permanent, la pertinence du Projet FCCC est jugée bonne.

Evaluation du Volet formation (2)

■ **Efficacité:** Le projet FCCC est jugé efficace, de part l'atteinte des objectifs assignés, cependant:

- Il existe une **insuffisance au niveau de la promotion/participation des femmes** dans le processus de recrutement et de formation ;
- Le **suivi des anciens étudiants peut être amélioré**. Très peu d'informations sont connues sur le devenir des diplômés, leur carrière professionnelle et leur position actuel. Un meilleur suivi permettra l'organisation de cours de formation permanente, enseignement à distance, université ouverte, etc. avec la participation d'anciens étudiants et autres intéressés.
- Un problème non signalé lors des interviews est le **faible niveau d'échange** avec les gestionnaires de la composante reboisement dans l'Est.

Evaluation du Volet formation (3)

■ Efficience

A part la faible participation de femmes dans la sélection et ensuite la formation, le projet FCCC a été évaluée avec une bonne efficience, il a développé notamment une bonne relation et communication avec les autres parties prenantes.

Evaluation du Volet formation (4)

■ Durabilité

- la création d'infrastructures nouvelles, à l'architecture bioclimatique, avec une empreinte carbone limitée dans la construction et dans son utilisation (bâtiment quasi passif) génère un impact positif pour le futur .
- L'ensemble des étudiants formés provenant de la recherche, comme de l'administration ou du privé, , contribuent à une meilleure gestion des forêts, de l'environnement et du capital climatique de RDC,
- Dans la situation actuelle du pays pourtant , ce financement ne peut pas être assuré par les autorités. La solution provisoire concernant le financement est venu de l'UE avec le projet successeur du FCCC, le projet FORETS.

Evaluation du Volet formation (5)

Impact

- Le projet a eu un impact important dans les deux provinces du Tshopo et du Nord Kivu, les étudiants trouvent un emploi;
- La formation à la Faculté des Sciences de l'UNIKIS attire des licenciés dans plusieurs domaines (comme le droit) de plusieurs universités en RDC;
- Les Master et Doctorat (publications) contribuent au rayonnement de l'UNIKIS.
- masse critique d'étudiants formés pour la relève
- Un membre du comité pédagogique participe comme expert dans l'élaboration de la nouvelle loi foncière tenant compte des forêts communautaires.
- le sujet de « forêt et changement climatique » devient un sujet commun, contribuant à l'intégration de l'environnement comme élément important dans les politiques nationales

Evaluation du Volet formation (5)

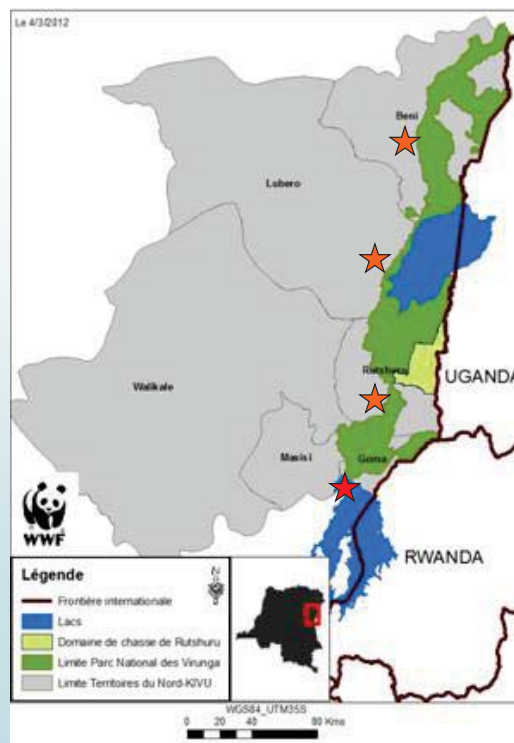
Critères d'évaluation	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Durabilité	Impact
Résultat FCCC .Formation					
R1: réhabilitation des infrastructures					
R2: Programmes MsC, PhD					
R3: Formations ad Hoc					
R4: recherche appliquée					
R5: Communication et visibilité					
R7: Appui aux Universités de l'Est					



VOLET du FCCC « Appui à reboisement » à Goma et Parc Virunga



Zone d'intervention du projet FCCC à Virunga GOMA



5 territoires
sur 6 de la
Province du
Nord-Kivu

Mais CIFOR a
appuyé le
projet dans 4
territoires



Evaluation du volet reboisement à Virunga



R6:

ETUDES ET RECHERCHES SUR INCIDENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

OIV:

- Une étude d'impact social et environnementale portant sur l'ensemble de l'**Aire Protégée et sa périphérie** est disponible fin 07/13.
- Une étude de **détermination des zones d'intervention prioritaire dans la périphérie des aires protégées** est disponible fin 07/13.
- 2 études réalisées directement par le **CIFOR** sur les perspectives et les opportunités locales de la **finance du carbone** sont disponibles en 02/14 et 02/16.

Evaluation 2018	Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Étude d'impact partiellement réalisée • Etude de détermination des zones d'intervention prioritaires, réalisée • Etudes carbone non réalisées par le CIFOR 	<ul style="list-style-type: none"> • Raisons sécuritaires • Baisse du marché carbone • Estimations fournies (à partir du projet <i>ECO-MAKALA</i>)



Evaluation du volet reboisement à Virunga



R8:

RÉHABILITATION DE 5.000 HA DE FORÊTS NATURELLES AU PNVI

OIV:

- Le carbone séquestré dans la biomasse ligneuse aérienne au sein de **5.000 ha de FN sous PSG** a augmenté de 8% entre 2013 et 2016.
- Une **plateforme de concertation** (regroupant ICCN, chefs coutumiers, Représentants du Programme et des ONGs) et ses mécanismes participatifs de décision-action sont opérationnels fin 12/13.

Evaluation 2018	Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Résultat partiellement réalisé • Plans Simples de Gestion : non réalisé • Plateforme de concertation fonctionnelle 	<p>Surface réellement reboisée à l'intérieur du parc de 1.500 ha. Et le reste réhabilité dans la zone de Ruchuru (domaine de chasse) et en amont de la clôture électrique</p> <p>Contexte troublé par d'importants problèmes de sécurité</p>





Photos du survol aérien du Parc de Virunga



Vue du site de Mayangose : Il n'y a plus de lieux de culture ni d'habitations visibles. La forêt reprend le dessus sur les zones déboisées.



SOFRECO



Evaluation du volet reboisement à Goma



R9:

PLANTATIONS DE 3.000 HA EN PARTENARIAT AVEC LE WWF

OIV:

- Contribution à la mise en place de 3 millions d'arbres au sein d'une surface agroforestière de **3.000 ha** avant 12/13.
- Le **stock de carbone séquestré** dans la biomasse aérienne ligneuse au sein des plantations agroforestières atteint 5.000 tonnes en 12/15 et 50.000 tonnes en 12/16.

Evaluation 2018

- Plantations forestières **réalisées**



- Étude inventaire Carbone **non réalisée** par le CIFOR

Observations

- Total de **3.142 ha**
- Estimation carbone réalisée (à partir du projet ECO-MALAKA)



SOFRECO

Résultats de reboisement WWF



- **3.143 ha** mis en place avec **2.518 petits** planteurs (dont 78 femmes) et 24 GP (dont 1 femme) et **43 associations** (Projet **FCCC-CIFOR (2013 – 2016)**)
- **10 ha** de plantations de **bambous** avec **2 planteurs** (Projet **FCCC-CIFOR, 2013 – 2016)**)
- **Au total 11.277 hectares** de micro boisements mis en place (2007 – 2018) avec 9.360 planteurs et 76 associations avec l'ensemble des bailleurs



Gestion du projet FCCC



R10:
COORDINATION INTERNE ET EXTERNE

OIV:

- Le Programme obtient au moins la **cote B** sur les critères de la seconde mission ROM
- Le taux de décaissement est supérieur à 50% du budget avant 10/15

Evaluation 2018	Observations
<p>Jugée globalement positive</p> <p>La mission ROM effectuée en 2016 n'a porté que sur la composante 1 (formations)</p> <p>9.523.278 euros décaissés sur un contrat de 13.842.752 euros (69%) au 10/01/16 (98% a ce jour, RSD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuité avec le projet forêts • Equipe RSD motivée et compétente • Equipes WWF et Parc de Virunga motivées et compétentes

Volet reboisement (1)

■ Pertinence

Dans un contexte où la problématique de la conservation du Parc de Virunga est très complexe, et où le prélèvement frauduleux de charbon de bois qui y est exploité menace ses ressources végétales, le projet est d'une grande pertinence. D'une part par l'amorce d'un processus dynamique de maîtrise des envahissements agricoles, (Mayangose), et d'autre part par la création d'une ressource forestière périphérique exploitable de 3000 ha.

Volet reboisement (2)

■ Efficacité

Le projet FCCC et sa conduite ont été jugés efficaces, de par l'atteinte des objectifs assignés, notamment pour l'objectif relatif au reboisement de 3000 ha. Cependant, les résultats R6 et R8 ont été partiellement atteints, sans la réalisation de l'étude Carbone ni des Plans de gestion.

Volet reboisement (3)

■ Efficience

L'efficience du projet FCCC est estimée satisfaisante, il a développé une bonne collaboration et communication avec les parties prenantes. La capitalisation d'autres projets a été prise en compte (ECO MAKALA)

Volet reboisement (4)

■ Durabilité

Le projet FCCC a œuvré avant sa fin pour garantir une continuité des actions, notamment par la formation des planteurs en techniques d'exploitations des plantations. Réseautage, rétrocession et Revenus Carbone seront les 3 piliers de cette durabilité. Les réalisations du Parc en matière de recul des envahissements agricoles, la présence de son équipe d'expert et des gardes durant une période encore vive de conflits, ont assuré le maintien d'une certaine stabilité à l'intérieur, et constituent une base solide sur laquelle d'autres actions peuvent être développées.

Volet Reboisement (5)

Impact

Le projet FCCC a garanti, par la formation des planteurs, l'exploitation prochaine rationnelle des plantations, qui aura un impact sur l'emploi, la génération de revenus des associations et des planteurs, mais aussi un impact, à moyen terme, de 15 % sur la l'approvisionnement de GOMA en charbon, réduisant ainsi la pression sur le Parc de Virunga. Le volet du FCCC développé par l'équipe du Parc Virunga, a permis d'avoir un impact sur la reconstitution du couvert végétal grâce au recul des envahissements, mais aussi grâce également à l'impact de la clôture électrique au niveau de Rutshuru.

Evaluation du Volet Reboisement (5)

Critères d'évaluation	Pertinence	Efficacité	Efficience	Durabilité	Impact
Résultat FCCC. Reboisement					
R6:Etudes sociales et environnementales					
R8:Réhabilitation de 5000 ha de FN au PNVI					
R9:Plantations de 3000 ha , WWF					



Question évaluative (1)



- Dans quelle mesure les résultats atteints correspondent-ils aux objectifs ?
- Concernant l'objectif N°2 :« réalisation d'un programme de plantations agroforestières et de restauration / gestion des forêts dégradées à l'Est du Parc », les résultats ont été atteints,
- Dans un contexte où la problématique de la conservation du Parc de Virunga est très complexe , et où le prélèvement frauduleux de charbon de bois qui y est exploité menace ses ressources végétales, le projet est d'une grande pertinence. D'une part par l'amorce d'un processus dynamique de maîtrise des envahissements agricoles,(Mayangose), et d'autre part par la création d'une ressource forestière périphérique exploitable de 3000 ha.
- Pour autant il faut signaler que les plantations réalisées ont été plus forestières, qu'agroforestières, alors que cela était envisagé. Sur ce point on peut supposer un déphasage entre la disponibilité des résultats de la recherche, et leur application pour l'activité de reboisement.
- Le projet FCCC est jugé efficace, de par l'atteinte des objectifs assignés, notamment pour l'objectif relatif au reboisement de 3000 ha. Cependant, les résultats R6 et R8 ont été partiellement réalisés, sans la réalisation l'étude Carbone et de Plans de gestion.

 SOFRECO



Question évaluative (2)



- **Quelle est la cohérence entre les différentes composantes de l'« action secteur environnement » de l'UE ? leur valeur ajoutée ? leurs synergies ?**
- Ce point sera développé dans le rapport final de la mission d'évaluation.

 SOFRECO



Question évaluative (3)



- **Quelles sont les axes « oubliés » ou sous-abordés de l'action, qui auraient pu avoir un effet de levier plus important pour des résultats amplifiés ?**
- Concernant le volet « formation Master et formation Ad hoc » du FCCC, certains acteurs ont signalé l'absence de cours en anglais, indispensables avec l'exigence de maîtriser cette langue pour la production de publications scientifiques.
- Selon certains acteurs, avis partagé par la mission, l'UNIKIS devrait développer davantage de modules plus « professionnels » moins académiques, afin de former plus d'ingénieurs de développement que de masters.
- Selon certains professeurs, le FCCC n'a pas assez favorisé l'échange entre l'UNIKIS et les universités de GOMA, et le développement de thèmes de recherche/développement en rapport avec la problématique complexes de la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles du Parc de Virunga et l'aménagement de sa périphérie.
- Concernant le volet reboisement à la périphérie du Parc, l'action n'a pas pris en compte l'appui au début de la mise en œuvre de l'exploitation des plantations pour la production de bois énergie, source principale consommée par Goma, dont l'approvisionnement proviendrait essentiellement du Parc, ainsi un début d'exploitation des plantations aurait permis d'amorcer le processus de réduction de la pression sur les ressources forestières du Parc.



Questions évaluatives (4)



- **Quels sont les besoins actuels de la RDC dans ce domaine ?**
- Les besoins de la RDC sont certainement dans le domaine de la professionnalisation des enseignements techniques et d'ingénierie. Ainsi, le besoin est d'augmenter le nombre d'étudiants ou d'ingénieurs formés capable de mettre en œuvre des programmes de recherche forestière appliquée, et d'aménagement et de gestion de la forêt et de la biodiversité, tant au niveau de l'administration forestière que du secteur privé (exploitants de concessions forestières artisanales ou industrielle).





Questions évaluatives (5)



- **Quelle est la pertinence d'un appui à l'adaptation au changement climatique en RDC ?**
- En référence au rapport CPDN de la RDC, un appui à l'adaptation au changement climatique a une pertinence élevée.
- **Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente ?** Oui, en matière d'adaptation aux changements climatiques, l'action, le projet FCCC « formation UNIKIS » a répondu positivement et durablement., en formant des dizaines d'étudiant et professeurs, aux matières essentiellement relatives à l'aménagement durable des ressources forestières, et à la conservation -protection de la biodiversité
- **S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?** l'action prévoirait davantage de formation professionnelle.

 SOFRECO



Questions évaluatives (6)



- **Quelle est la pertinence d'un appui en RDC à la mitigation (atténuation) du changement climatique ?** pertinence élevée
- **Le programme a-t-il bien répondu, la réponse du programme aurait-elle dû être différente**

Oui, en matière d'atténuation aux changements climatiques, l'action, le projet FCCC « reboisement –réhabilitation des terres dégradées » a répondu positivement et durablement., en contribuant d'une part à la reconstitution du couvert végétal et forestier à l'intérieur du Parc (réduction des envahissements, et installation de la clôture électrique, et d'autre part à la création d'une ressource forestière durable (reboisement participatif de 3000 ha de plantations périphériques au Parc).

- **S'il fallait réagir aujourd'hui, en quoi la réponse (l'appui) serait différente ?**
- l'action prévoirait davantage d'actions d'une part de mise en œuvre de l'exploitation des plantations et d'autre part d'actions sur tous les maillons de la filière bois énergie (actions d'aménagement d'espaces forestiers périphériques, structuration de la filière bois énergie ; développement d'actions d'économie du bois énergie : foyers améliorés, carbonisation améliorée ...)

 SOFRECO



Questions évaluatives (7)



- Avez-vous identifié des programmes complémentaires de l'UE dans lesquels l'UE en RDC, pourrait mieux intégrer la thématique du changement climatique ?
- Ce point sera développé dans le rapport final de la mission d'évaluation.



Questions évaluatives (8)



- Avez-vous identifié des acteurs de certains secteurs qui auraient dû être mieux appuyés pour leur formation en changement climatique ?
- Certains acteurs , tels les agents du Ministère MEDD au niveau national et provincial, les ONG de terrain , ou autres acteurs de la société civile pourraient bénéficier davantage des formations ad hoc en changement climatique.

Conclusion et recommandations

Conclusions / critères évaluation

Critères d'évaluation	Pertinence	Efficacité	Effizienz	Durabilité	Impact
Résultat FCCC					
R1: réhabilitation des infrastructures					
R2: Programmes MsC, PhD					
R3: Formations ad Hoc					
R4: recherche appliquée					
R5: Communication et visibilité					
R6: Etudes sociales et environnementales					
R7: Appui aux Universités de l'Est					
R8: Réhabilitation de 5000 ha de FN au PNVI					
R9: Plantations de 3000 ha, WWF					
R10: Coordination Interne et externe					
	Critères d'évaluation				
XX	Fort				
X	Moyen				
O	nul				

www.sofreco.com / www.institutperspective.com /
www.conseilsante.fr



Conclusions préliminaires, Volet formation à Kisangani (1)

Points forts

- FCCC répond aux besoins de RDC et des politiques nationales (pertinent)
- Apport du projet aux infrastructures de UNIKIS
- Qualité de l'organisation de l'équipe CIFOR/RSD
- Bonne Communication entre CIFOR /RSD et UNIKIS / Faculté des Sciences
- Opérationnalité des binômes Professeur du Nord/ professeur du Sud
- Atteinte des indicateurs IOV du Cadre logique
- Contribution du FCCC au renouvellement du personnel académique

Points faibles

- Suivi des étudiants Master dans la vie professionnelle
- Synergie, concertation insuffisante, avec l'administration forestière et faculté GRNR
- Synergie, concertation insuffisante avec le milieu professionnel et les projets programmes environnement /forêts des autres PTF
- Intégration des diplômes de l'UNIKIS au processus LMD.





Leçons apprises FCCC, Volet formation à Kisangani (Infrastructures) (R1)



- L'option du travail en régie n'est plus à défendre
- renforcement des capacités de travailleurs locaux à l'occasion du travail en régie sous la direction d'un conducteur de travaux compétent, passage du stade d'ouvrier non qualifiés « tous travaux » au stade d'ouvrier qualifiés.
- l'aspect sécurité du chantier
- Ville de Kisangani pourront disposer d'un gros bâtiment intelligent, fonctionnel, simple, facile d'entretien, peu coûteux à l'utilisation et robuste
- L'absence de climatiseurs, une importante portion de l'éclairage venant de l'énergie solaire, une grosse réserve d'eau de pluie dans la citerne souterraine (600 m³), et une construction modulable dont les cloisons sont construites avec un mélange terreciment à très faible impact carbone



Leçons apprises FCCC, Volet formation à Kisangani (formations 3^e cycle et AD hoc) (R2) et (R3)



- Le concours en vue de recruter les étudiants constitue la meilleure garantie pour constituer une cohorte de personnes capables
- L'accent est à mettre sur la sélection et sur l'encadrement par les promoteurs et les co promoteurs, en limitant le rôle d'une structure de la CAPS à ses compétences
- L'apprentissage de l'anglais devrait être encouragé sur le site même de l'UNIKIS.
- impératif de systématiquement décourager des pratiques comme le plagiat ou le recours à des revues commerciales peu recommandables et non fiables
- Bénéfices de la formules du binôme professeur de RDC avec Professeur de Centres de recherche européens.
- Formations AD hoc: intérêt limité si pas suivies d'une mise en pratique des connaissances et techniques transférées
- Des tests de positionnement devraient précéder les formations continues
- ne pas confier ces formations continues à des opérateurs extérieurs



Leçons apprises FCCC, Volet formation à Kisangani (recherche appliquée et communication) (R4) et (R5)



- Les chercheurs congolais doivent être davantage préparés et associés à ces activités de recherche
- programmes de recherche appliquée dans des espaces étendus et difficiles d'accès constitue une contrainte
- Confier la récolte de données à des agents locaux peu / mal préparés et sans un contrôle rapproché conduit généralement à des données peu fiables
- Communication:
 - favoriser les actions de communication et de visibilité qui ont un maximum d'impact par euro investi
 - être capable de les restreindre au lieu de développer des programmes de communication et de visibilité ambitieux



Recommandations préliminaires, Volet formation à Kisangani (2)



- Professionnalisation des formations
- Plus grande synergie d'échanges, communication et de collaboration entre UNIKIS, MEDD, secteur privé de l'exploitation forestière, l' ICCN (Aires Protégées de RDC) et les projets Forêts- biodiversité des PTF.



Photos Visites de terrain à Kisangani



 SOFRECO



Conclusions préliminaires Volet Reboisement à Virunga-Goma



► Points forts

- Forte expertise et motivation du personnel du WWF et Parc Virunga (Alliance, Fondation)
- Efficacité dans un environnement humain et physique difficile
- Atteinte des IOV du Cadre logique (R9) pour le reboisement à l'extérieur
- Création d'une ressource forestière pour la séquestration du Carbone,

► Points faibles

- IOV du Cadre logique non atteint (R8) pour la réhabilitation des forêts intra Parc
- Manque d'une vision de la filière bois énergie au niveau provincial (Nord Kivu)
- Manque d'une planification de la gestion et de l'exploitation des plantations réalisées
- Plans simple de Gestion (PSG) non aboutis
- Etudes carbone non abouties (estimations fournies)
- Collaboration WWF / ICRAF pour le choix des essences agro forestières

 SOFRECO



Leçons apprises FCCC, Volet à l'Est (Appui Universités R7) (Etudes socio environnementales R6)



- Les trois universités ciblées auraient dû faire l'objet d'une étude de faisabilité plus profonde afin de vérifier les conditions préalables à une interventions. Clairement, les trois universités ciblées auraient dû faire l'objet d'une étude de
- leçon n°1 à tirer d'une intervention en zone difficile (insécurité), c'est de faire appel à une sous-traitance adaptée au lieu de reporter l'action en attendant des périodes plus calmes
- Même des organisations familières avec ce contexte d'insécurité (par exemple l'ICCN, Virunga Foundation, etc.) doivent souvent adapter leur programme d'action.



Leçons apprises FCCC, Volet à l'Est (Réhabilitation des FN R8) (reboisement 3000ha R9)



- L' intervention de réhabilitation aurait du être soit écartée, soit formulée et surtout conduite de façon très différente. En effet, entre 2013 et 2016, le PNVi a dû faire face à des défis de taille liés à l'insécurité, aux déficits de trésorerie, aux priorités du Parc
- Ce contexte aurait dû faire l'objet d'une analyse de risques préalable.
- Au final, des actions importantes ont été réalisées, mais globalement le résultat n'est pas atteint.
- Reboisement: Lorsqu'un partenaire a démontré ses compétences dans une zone d'intervention et pour un type d'activités précis, le risque d'échec est faible.
- Le constat est positif en termes de coûts, trois mille hectares de plantations forestières pour environ 1,5 million d'euros, cela donne un coût de revient de 500 euro/ha, ce qui est très compétitif.



Recommandations préliminaires Volet Reboisement à Virunga-Goma



- Réalisation des études Carbone
- Réalisation d'un schéma directeur d'approvisionnement durable de GOMA en bois énergie :
 - Etude du flux d'approvisionnement de Goma en bois de feu- charbon de bois ;
 - identification d'un massif forestier de Forêt Naturelle à aménager, et élaboration d'un Plan d'aménagement et de gestion ;
 - consolidation du programme de réduction de la production (vulgarisation de la meule améliorée) et de la consommation de charbon de bois (diffusion des foyers améliorés Goma Stove)

SOFRECO



Photos Visites de terrain à VIRUNGA- GOMA



SOFRECO

Conclusions « Efficacité/efficience » (1)

- L'évaluation du Projet FCCC est globalement positive et efficiente. Il a atteint ou dépassé la plupart des indicateurs associés aux dix résultats sans dépassement budgétaire et dans les temps impartis
- La conception du projet FCCC était pertinente
- L'aspect de continuité d'une intervention de l'Union Européenne (Projets REAFOR et REFORCO) fut un atout, et l'a été pour le démarrage de nouveaux projets, comme le projet Forêts.
- L'efficacité du Projet est évaluée satisfaisante pour la majorité des activités, et donc des résultats, compte tenu de la superficie de la zone d'intervention, de l'enclavement des sites d'action, de la faible capacité locale, de l'insécurité, le Projet FCCC a été efficace à de nombreuses occasions.

Conclusions « durabilité » (2)

- La création d'infrastructures nouvelles, leur architecture bioclimatique, avec une empreinte carbone limitée dans la construction et dans son utilisation (bâtiment quasi passif) génère un impact positif pour le futur des étudiants formés provenant de la recherche, comme de l'administration ou du privé, qui contribueront à une meilleure gestion des forêts, de l'environnement et du capital climatique de RDC.
- Dans un contexte où la problématique de la conservation du Parc de Virunga est très complexe, conflictuelle, et où le prélèvement frauduleux de charbon de bois produit menace ses ressources végétales, le projet est d'une grande pertinence, par l'amorce d'un processus dynamique de maîtrise des envahissements agricoles (Mayangose), et par la création d'une ressource forestière périphérique exploitable de 3000 ha.

Conclusions « impact » (3)

- Le projet FCCC a œuvré avant sa fin pour garantir une continuité des actions, notamment par la formation des planteurs en techniques d'exploitations des plantations. Réseautage, rétrocession et Revenus Carbone seront les 3 piliers d'une garantie d'impact et de durabilité. Les réalisations du Parc en matière de recul des envahissements agricoles, la présence de son équipe d'expert et des gardes durant une période encore vive de conflits, a été impactant et a assuré le maintien d'une certaine stabilité à l'intérieur, et sociale à sa périphérie, et constitue une base solide sur laquelle d'autres actions peuvent être développées.
- Le projet FCCC a garanti, par ses formations, les prochaines exploitations des plantations, qui auront un impact sur l'emploi, et la génération de revenus des associations et des planteurs, mais aussi un impact, à terme, de 15 % sur l'approvisionnement durable de GOMA en charbon, réduisant ainsi la pression sur le Parc de Virunga. Le volet du FCCC du Parc Virunga, a permis d'avoir un impact sur la reconstitution du couvert végétal grâce au recul des envahissements, mais aussi grâce également à l'impact de la clôture au niveau de Rutshuru, protectrice durablement de la grande faune.



Activités restantes (Décembre 2018- Janvier 2019)



- Intégration des remarques et observations des participants de la réunion de restitution (GDR) dans le Rapport final
- Formulation définitives des réponses aux Questions évaluations (QE)
- Finalisation du Rapport final et du résumé exécutif (Mi décembre 2018)
- Envoi par SOFRECO du Rapport Final + Résumé exécutif à la DUE (fin Décembre 2018)
- Remarques de la DUE + partenaires (GDR)
- Validation du rapport final d'évaluation du projet FCCC par la DUE (fin Janvier 2019)



Merci
Na Tondi Bino Mingi !

Contact

92-98, Bd Victor Hugo - 92115 Clichy Cedex - France

Tél : 33 (0) 1 41 27 95 95 - Fax : 33 (0) 1 41 27 95 96

Métro Ligne 13 station Porte de Clichy - RER C : stations Porte de Clichy ou Saint-Ouen

welcome@sofreco.com – www.sofreco.com

www.sofreco.com / www.institutperspective.com /

www.conseilsante.fr

